

Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°47

Auteur(s) : CNRS

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

73 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

CNRS, Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°47, 2008-03

Valérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/203>

Copier

Présentation

Date(s)2008-03

Genrepériodique

Mentions légalesFiche : Comité pour l'histoire du CNRS ; projet EMAN Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la ficheValérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Information générales

LangueFrançais
CollationA4

Informations éditoriales

N° ISSN1268-1709

Description & Analyse

Nombre de pages73

Notice créée par [Valérie Burgos](#) Notice créée le 05/10/2023 Dernière modification le 17/11/2023

RAYONNEMENT DU



Bulletin de l'Association des Anciens et Amis du CNRS

MARS 2008 - N°47

L'essor de l'Inde



Sommaire

Dossier scientifique

Editorial : L'essor de l'Inde et notre rayonnement à l'étranger <i>par Edmond Lisle</i>	2
Construire l'unité d'un sous-continent désarticulé par l'histoire <i>par Jacques Pouchepadass</i>	4
L'urbanisation en Inde : révision de quelques mythes et vrais défis <i>par Véronique Dupont</i>	7
Une croissance à deux vitesses <i>par Christiane Hurtig</i>	15
Scénarios possibles pour l'économie indienne : des voies non conventionnelles <i>par Jean-Joseph Boillot</i>	17
L'agriculture indienne face à l'Organisation mondiale du commerce <i>par Suman Modwel</i>	19
Au-delà des handicaps sociaux. La diversité et les castes <i>par Christiane Hurtig</i>	27
Les Dalits à la croisée des chemins <i>par Christophe Jaffrot</i>	34
Les femmes en Inde <i>par Stéphanie Tawa Lama-Rewol</i>	36
L'Inde et le réchauffement climatique <i>par Christiane Hurtig</i>	39
La coopération scientifique du CNRS avec l'Inde <i>par Jean-Jacques Faure</i>	44
Pour en savoir plus : quelques lectures	47
Pour mieux connaître les auteurs	49

Vie de l'Association

La vie des régions	50
• Ile de France : conférences, visites	50
• Languedoc-Roussillon	52
• Midi-Pyrénées : Les zones polaires et leurs secrets <i>par Gérard Augie</i>	54
• Nord : Venise, promenade historique <i>par Jean-Claude Hocquet</i>	59
• Nord-Est : Tricentenaire de Vauban	61
• Provence-Alpes-Côte-d'Azur	63
Voyages : programme 2008	67
Les assemblées	68
Carnet : décès ; ouvrages ; distinctions	70
Nouveaux adhérents	72

Éditorial

L'essor de l'Inde et notre rayonnement à l'étranger

L'essor de l'Inde

En juin 2005, notre Revue faisait paraître un article sur l'Inde en marche. Trois ans plus tard, la croissance rapide de ce pays et son influence grandissante dans l'économie mondiale nous incitent à porter une plus grande attention à ce pays qui figurera parmi les superpuissances du XXI^e siècle.

Nous remercions très vivement Christiane Hurtig d'avoir pris la direction de ce numéro sur «L'essor de l'Inde». Elle avait préfacé avec Serge Hurtig l'article de Suman Modwel «L'éléphant indien se met à galoper» que nous avions publié dans notre N° 38 de juin 2005.

Elle a réuni, pour ce numéro 47, une équipe exceptionnelle d'experts.

Dans une introduction générale au numéro, Jacques Pouchepadass nous donne un raccourci historique saisissant de ce pays que Nehru qualifiait de «Paquet de contradictions solidement ficelé par des liens invisibles». Veronique Dupont nous décrit l'Inde urbaine, qui est de formation récente et ne regroupe encore que 29% de la population totale du pays, ce qui la place néanmoins au deuxième rang mondial des populations urbaines avec 350 millions d'habitants, qui contribuent aux trois quarts du Produit intérieur brut. Jean-Joseph Boillot s'interroge sur deux questions : la croissance indienne peut-elle se diffuser dans tous les états ou bien les inégalités régionales ne vont-elles pas freiner la croissance globale, et l'équilibre épargne/investissement autorisera-t-il une croissance forte ? Christophe Jaffrelot décrit l'ascension sociale des Dalits ou «intouchables», ou au moins de certains d'entre eux, grâce au système des quotas mais aussi à l'influence du bouddhisme. Stéphanie Tawa Lama-Rewal aborde la question si méconnue des femmes en Inde, où co-existent deux réalités : d'une part la pire violence contre les femmes, avec des milliers d'épouses assassinées et 35 millions de femmes manquantes en Inde, par infanticide ou avortement des fœtus féminins, d'autre part l'exceptionnelle ouverture du monde politique indien aux femmes. Suman Modwel décrit la position de l'Inde face à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et souligne en même temps ses contradictions : l'hypertrophie des services, qui n'emploient que 23% de la population mais contribuent pour 54% au PIB, s'opère au détriment de l'agriculture (19% du PIB mais 60% de la population) qui reste très protégée et subventionnée, alors qu'on peut imaginer une autre stratégie qui viserait à en faire une grande activité exportatrice. Christiane Hurtig elle-même est non seulement maître d'œuvre de l'ensemble du numéro, mais y a également apporté des contributions essentielles : sur l'économie et l'effort scientifique de l'Inde qui en font une «puissance du savoir» selon l'Unesco, sur la diversité des castes et les handicaps sociaux, et sur le réchauffement climatique : l'Inde en paie le prix par le dérèglement du régime des moussons dont dépend si fortement son agriculture, cependant que l'Inde est devenue la quatrième pollueur mondial. Enfin, Christiane Hurtig a complété ce numéro par une bibliographie nous invitant à «en savoir plus».

Le CNRS est très présent en Inde par ses laboratoires et sa coopération active dans de nombreux secteurs. Une note de Jean-François Faure résume l'état actuel de cette coopération et les projets les plus importants.

L'Inde est l'un des pays qui nous envoie le plus grand nombre de scientifiques pour des séjours longs : 193 en 2006, 242 en 2007, selon la Fondation Kastler, se plaçant ainsi en 4^e position, après le Brésil, la Chine et l'Italie.

Notre Rayonnement à l'étranger

Le nombre total de chercheurs étrangers accueillis en France a été de 4 074 en 2006 et de 5 044 en 2007. L'accueil de scientifiques étrangers de haut niveau est essentiel pour le rayonnement international de la science française et le CNRS, avec son réseau de laboratoires en France et ses accords de coopération à l'étranger, joue ici un rôle prépondérant.

La Fondation Kastler, de son côté, a pour mission d'une part de faciliter l'accueil en France de ces chercheurs, par la simplification des procédures et le principe du « guichet unique » en matière de formalités, d'autre part d'en assurer le suivi après leur retour dans leur pays d'origine.

Notre Association et la Fondation Kastler – dont le Président est Edouard Brézin, Vice-Président de notre Association – ont décidé d'unir leurs efforts dans la réalisation de ces deux objectifs.

En matière d'accueil, il est proposé à ceux de nos adhérents qui le souhaiteraient, qu'ils acceptent de « parrainer » un chercheur étranger pendant son séjour dans notre pays, c'est à dire de l'accueillir chez eux pour des repas, notamment au moment des fêtes, de l'inviter à des conférences ou visites ou pendant les vacances. Nous invitons ceux de nos adhérents qui sont prêts à s'engager dans cette action à nous contacter au siège pour la marche à suivre.

En matière de suivi, notre Association s'efforce de contacter les chercheurs de retour dans leur pays avec l'assistance des bureaux du CNRS à l'étranger. Il leur est proposé de constituer des « Clubs CNRS » dans leur pays, avec lesquels notre Association restera en relation par l'envoi de publications, y compris un périodique électronique, et par l'organisation de manifestations communes, à l'occasion notamment de voyages organisés dans leur pays.

Nous commencerons par les pays où se trouvent le plus grand nombre d'anciens chercheurs étrangers en France : Chine, Brésil, Inde, Allemagne et Royaume Uni, sans en exclure d'autres si des opportunités se présentent. Nous invitons évidemment tous nos adhérents qui ont des contacts dans ces pays à nous aider à les activer.

Notre Rayonnement ne peut s'arrêter à nos frontières : il doit s'étendre à nos collègues scientifiques étrangers séjournant en France en les parrainant et en maintenant le contact avec ces mêmes collègues de retour chez eux, par le biais des « Clubs CNRS ».

Edmond Arthur Lisle

Construire l'unité d'un sous-continent désarticulé par l'histoire

par Jacques Pouchepadass

Quiconque se risque à vouloir parler de l'Inde dans une perspective spatiale ou temporelle de quelque ampleur tombe inévitablement sur le thème rebattu mais inépuisable de l'unité dans la diversité. La diversité confondante du monde indien est une évidence empirique à laquelle aucun visiteur n'échappe. L'unité sous-jacente à cette diversité, au contraire, relève de l'interprétation.

Avant l'époque moderne, le sentiment de l'unité indienne était sans doute plus vif chez l'étranger qu'il n'était ressenti par les autochtones. Comme le rappelle la banalité la plus répandue sur le sujet, ce sont les Perses et les Grecs antiques qui ont forgé le mot *Inde* pour désigner d'un terme unique les pays et les peuples situés à l'est de l'Indus, et le mot «hindou» lui-même est d'origine non indienne. Sous la domination coloniale, en revanche, l'unité dans la diversité est devenue une des idées forces dont les leaders du mouvement d'indépendance émaillaient leurs discours en vue de la mobilisation des masses, et cette idée figure aujourd'hui parmi les mythes fondateurs de la nation indienne.

Elle a représenté d'abord une réponse au sarcasme des colons victoriens selon lequel l'Inde, pullulement anarchique de races, de cultures et de communautés, était par nature incapable de se gouverner elle-même. Elle constitue désormais l'une des originalités de l'imaginaire indien de la nation. Alors que les nations affichent le plus souvent, pour se représenter elles-mêmes, les facteurs d'homogénéité ethnique ou historique qui

les distinguent des autres, l'Inde (hormis les nationalistes hindous) assume et met en avant sa culture composite, et son aptitude exceptionnelle à intégrer les différences sans les abolir. Nehru, dans sa célèbre méditation sur la genèse historique de l'Inde (*The Discovery of India*), avait eu un mot profond pour formuler ce propos. «Nous sommes un paquet de contradictions solidement ficelé par des liens invisibles» (*a bundle of contradictions held together by strong invisible threads*).

Cette idée, une fois l'indépendance acquise, a toutefois changé de sens. D'affirmation militante, elle est devenue projet pour l'avenir. La lutte d'indépendance avait créé entre tous les Indiens un lien puissant, l'élan du combat de tout le peuple contre l'adversaire commun, qui estompé les différences entre les combattants. La victoire obtenue a dénoué ce lien, faisant revenir les contradictions au premier plan. L'existence formelle d'une nation indienne unitaire était désormais inscrite dans les institutions, il restait à la construire concrètement, et d'abord à éviter qu'elle ne se désagrège à peine née, elle qui venait déjà de subir en arrivant au monde la sanglante partition qui l'a séparée du Pakistan. Immense chantier pour les générations futures que cette édification d'une Inde conforme aux promesses de ses fondateurs, non seulement libre – elle l'est désormais – mais laïque, égalitaire, et capable d'assurer à chaque individu une existence décente.

Les contributions réunies ci-après esquissent un état de ce chantier après soixante ans d'indépendan-

ce, en se focalisant sur quelques grands dossiers : inégalités régionales de développement, déséquilibres de la croissance urbaine, pluralisme ethnique et culturel, «communalisme» religieux, réhabilitation des couches sociales défavorisées, évolution de la condition féminine, etc.

Les chefs de l'Inde libre ont dû affronter ensemble tous ces foyers de «contradictions» dès leur arrivée aux affaires. Ils sont encore loin d'être éteints aujourd'hui. Si l'unité du pays a survécu aux tensions parfois dramatiques qui en ont résulté, c'est grâce à la volonté collective de gérer démocratiquement la concurrence et le conflit, de surmonter et d'intégrer les différences par des processus organisés de différenciation. Autrement dit, le «lien invisible» qui fait que cette nation improbable arrive malgré tout à tenir, c'est maintenant d'abord son adhésion formelle au principe démocratique. Les excès de centralisme et les rares tentatives de gouvernement autoritaire que l'Inde a connus durant ces dernières décennies (notamment à l'initiative d'Indira Gandhi) non seulement n'ont pas renforcé son unité, mais ont, au contraire, tendu à la fragiliser.

Ces défis permanents à l'unité indienne sont tous, à des degrés divers, des héritages de l'histoire, à commencer par la fragmentation chronique du système politique. Les historiens, non sans raison, ont souvent remarqué que l'Inde prémoderne, à l'opposé de la Chine ou du Japon, n'a jamais connu de régimes impériaux véritablement durables. La stabilité y

était le fait de l'ordre social et non pas des pouvoirs politiques, superstructures suzeraines plutôt que souveraines, et le plus souvent éphémères, qui vivaient du prélèvement imposé aux groupes locaux tributaires, et dont la survie dépendait de la poursuite incessante de campagnes militaires et de stratégies de conciliation. A la fin de l'époque coloniale, c'est encore à travers la médiation d'identités régionales vigoureuses que les masses populaires se sont ralliées au mouvement nationaliste initié par les élites instruites du pays, donnant ainsi au combat anti-britannique l'élan et le poids qui l'ont mené à la victoire. La difficulté chronique du gouvernement central de l'Inde indépendante à imposer sa volonté aux États fédérés de l'Union n'est que le dernier état de cette problématique permanente du rapport politique entre centre et périphérie.

Les problèmes liés à la gestion de la diversité ethnique ou culturelle, du pluralisme religieux, de l'exclusivisme de caste ne sont pas moins enracinés dans la longue durée de l'histoire du sous-continent. L'espace indien, au fil des siècles, a toujours fonctionné comme une nasse dans laquelle envahisseurs conquérants ou migrants pacifiques, arrivés le plus souvent du Nord-Ouest par les passes montagneuses de l'Hindou-Kouch, venaient en succession s'agréger à la masse accumulée des peuplements antérieurs. «L'Inde», a écrit Tagore, «est un antique palimpseste où se sont imprimées des couches successives de pensées et de rêves, sans qu'aucune ne cache ou n'efface ce qui a été écrit avant elle». On a toutefois des raisons de penser que ces arrivages périodiques d'hommes et d'idées n'ont pas, sauf exception, engendré de débordements massifs de violence en dehors des phases de conquête, mais qu'ils ont été, au contraire, progressivement intégrés grâce à l'aptitude étonnante à la coexistence et à la symbiose culturelles qui découle de l'idéologie sociale hindoue.

C'est en réalité à l'époque coloniale que remontent, au moins pour une part, les antagonismes religieux et sociaux qui sévissent dans l'Inde d'aujourd'hui. L'État colonial britannique, toujours soucieux d'asseoir sa légitimité dans l'opinion, s'affichait à tout propos comme héritier et gardien de la «tradition». Or parmi les multiples traditions dont la société hindoue était tissée, c'est une tradition savante - celle que les orientalistes (avec le secours intéressé de leurs informateurs

brahmanes) définissaient comme la tradition hindoue par excellence - qui fut privilégiée de façon exclusive, et dont les normes furent appliquées à la gestion des collectivités publiques (armée, administration), dans la législation, dans la pratique judiciaire, etc.

Ainsi fut officialisée une conception rigide de l'ordre social dont les seuls groupes signifiants étaient la caste, la communauté religieuse et la tribu. L'immense travail de dénombrement, de description et de classification du monde indien et de ses populations effectué à partir des années 1860 sur ces bases (recensements, monographies de districts, inventaires ethnographiques, enquêtes linguistiques) a forgé pour les générations futures une grille d'intelligibilité de la société indigène dont les élites indiennes instruites (elles-mêmes de haute caste) ont été imprégnées. Comme l'a écrit Sunil Khilnani, «même dans les perceptions les plus intimes de leur moi, les Indiens ont fini par se voir dans les miroirs que leur tendait l'Occident».

Les recensements, en particulier, ont construit de toutes pièces des catégories de caste, de tribu, de religion d'échelle régionale et panindienne dont nul ne concevait jusqu'alors l'existence sous cette forme essentialisée et figée, et encore moins le poids statistique. Par la suite, au nom de la démocratie, l'État colonial se mit à distribuer son patronage de façon socialement différenciée entre ces catégories (musulmans, Intouchables, etc...), puis leur attribua, dans le cadre des réformes constitutionnelles de la première moitié du XX^e siècle, des électorsats séparés ou des sièges réservés (ce qui lui valut de la part des nationalistes l'accusation de chercher systématiquement à diviser pour régner). On ne saurait pour autant aller jusqu'à dire que la caste est principalement une invention européenne (thèse de certains auteurs «postcoloniaux») et que le «communalisme» qui oppose hindous et musulmans est un pur produit des machinations machiavéliques du pouvoir colonial britannique (thèse de l'historiographie nationaliste indienne). Mais la dynamique de construction des identités sociales et politiques mise en route sous le régime colonial a indéniablement renforcé des clivages sociaux et des divisions religieuses dont l'Inde paie le prix aujourd'hui.

Bien d'autres faits indiens analysés dans les contributions qui suivent sont, sous divers aspects, de lointains héritages du passé colonial. C'est le cas de cer-

taines formes de désarticulation spatiale de l'économie du pays : nées de la conversion forcée de l'Inde colonisée en économie dépendante tournée vers l'outre-mer, elles furent favorisées par le dessin d'un réseau ferroviaire initialement conçu pour drainer les productions indiennes vers les façades maritimes, au détriment des centres économiques de l'intérieur. C'est également le cas, et pour les mêmes raisons, de l'hypertrophie contemporaine des trois mégapoles portuaires du pays, qui furent d'abord les centres du négoce et du pouvoir britanniques.

Enfin l'impact colonial a été fort sur la place des femmes dans la société et dans la vie politique. On observait au XIX^e siècle une remarquable convergence entre le discours orientaliste colonial sur la femme hindoue, qui l'exaltait comme symbole des valeurs de l'hindouïté tout en la confinant dans son statut de recluse, et le discours des membres de l'élite nationaliste indienne, qui partageaient intimement les mêmes valeurs patriarcales. Ces intellectuels nationalistes définissaient le « domestique » comme l'espace privé du féminin et du spirituel, par opposition à l'espace public colonial masculin, séculier et matérialiste. Ils représentaient la maison hindoue comme une institution enracinée dans la tradition

immémoriale de l'Inde, et érigeaient cette invention en symbole de la nation indienne naissante. De là venait leur propension à utiliser la femme comme emblème de la culture religieuse indigène qu'il fallait protéger contre l'occidentalisation, et comme étendard pour la mobilisation politique anti-coloniale. Mais cette instrumentalisation de la femme hindoue comme symbole n'était aucunement synonyme d'émancipation. Ils attribuaient au *zenana* (l'aire de vie et de réclusion des femmes) un statut quasi-culturel, en tant qu'incarnation d'un mode de vie et de pensée hindou, menacé de disparition par l'invasion de la modernité coloniale.

Nous n'en sommes plus là aujourd'hui, mais il reste encore du chemin à faire avant que la présence grandissante des femmes indiennes dans l'univers politique devienne un indice concluant de l'amélioration globale de leur condition.

Jacques Pouchepadass

**Voir ci-après : « Pour mieux connaître les auteurs »
page 49*

L'urbanisation en Inde : révision de quelques mythes et vrais défis *par Véronique Dupont **

La ville en Asie du Sud s'inscrit dans un contexte paradoxal : à plusieurs titres : elle peut revendiquer des vestiges de cités parmi les plus anciennes de la planète (plus de 3000 ans), mais se situe aujourd'hui dans une des régions les moins urbanisées du monde : elle relève toujours d'une société urbaine minoritaire dans un sous-continent à large prédominance rurale - et qui le restera à moyen terme - mais qui produit des villes géantes au rang de mégapoles mondiales. Minoritaires sur le plan démographique, les villes jouent cependant un rôle décisif dans l'économie nationale : en Inde, elles abritent moins d'un tiers de la population totale mais contribuent aux trois quarts du produit intérieur brut. En révisant le mythe d'une explosion urbaine en Inde, nous nous interrogerons plutôt sur les facteurs d'une urbanisation modérée, et explorerons les défis que posent les déséquilibres du réseau urbain, l'insuffisance des infrastructures et les risques de fragmentation urbaine.

Une population urbaine minoritaire, en progression relativement modérée

Le niveau d'urbanisation en Inde peut être qualifié d'assez faible, 29 % en 2001, malgré une définition peu exigeante de la ville en termes de seuil minimum de population - plus de 5 000 habitants réunis en une seule agglomération (voir encadré). En revanche, ce qui reste remarquable, c'est la taille absolue des masses humaines concernées (figure 1) : près de 350 millions aujourd'hui, ce qui place la population urbaine indienne au deuxième rang mondial. Les



Figure 1. Evolution de la population urbaine de 1901 à 2001 (sauf a brève et part relative). Source : voir tableau 1.

taux de croissance de la population urbaine en Inde sont restés relativement modérés, comparés à l'expérience d'autres pays en développement : toujours inférieurs en moyenne à 4 % par an, pour se situer à 2,8 % pour la décennie 1991-2001. De plus, on observe une tendance au ralentissement du taux de croissance de la population urbaine après les années 1970 (tableau 1). Il serait donc inexact de parler d'explosion urbaine en Inde, malgré le déve-

loppement des plus grandes villes en mégapoles.

Les migrations, malgré leur contribution manifeste à la croissance des villes, n'en représentent pas le facteur le plus important : au niveau national, la contribution de la migration nette à la croissance de la population urbaine se situe autour de 19 % à 24 %, de 1961 à 2001 (tableau 2). C'est l'accroissement naturel (l'excès des naissances par rapport aux décès) qui

Population urbaine : Selon le recensement indien, les zones urbaines comprennent :

- les localités sous l'autorité d'un conseil municipal, d'une corporation municipale, d'une administration militaire (cantonement board), etc. ;

et les localités vérifiant les trois critères suivants :

- une population minimale de 5 000 habitants,
- une proportion minimale de 75 % d'actifs masculins employés hors de l'agriculture,
- une densité de population d'au moins 400 personnes au kilomètre carré.

L'URBANISATION EN INDE

Année de recensement	Nombre de villes/ agglomérations urbaines	Population urbaine (en millions)	% de pop. urbaine dans la pop. totale	Taux de croissance annuel moyen de la pop. urbaine sur la décennie précédente (%)
1901	1827	25,855	10,85	-
1911	1815	25,948	10,29	0,04
1921	1949	28,091	11,18	0,80
1931	2072	33,463	11,99	1,77
1941	2250	44,162	13,86	2,81
1951	2843	62,444	17,29	3,52
1961	2365	78,937	17,97	2,37
1971	2590	109,114	19,91	3,29
1981	3378	159,463	23,34	3,87
1991	3768	217,611	25,71	3,16
2001	4378	285,120	27,82	2,77

Tableau 1 : Evolution de l'urbanisme en Inde, 1901-2001.
 Source : Census of India, Office of the Registrar General & Census Commissioner, Government of India, New Delhi

explique environ 60 % de la croissance urbaine de 1981 à 2001, les autres composantes correspondant à la reclassification de zones rurales urbanisées, par expansion des limites des agglomérations et par le développement de villages en nouvelles villes. En d'autres termes, la grande majorité des nouveaux citadins en Inde provient des naissances – cette dynamique générale n'est pas exclusive de configurations particulières donnant la première place au facteur migratoire dans le développe-

ment de certaines métropoles à certaines périodes (par exemple Delhi sur les cinquante dernières années [Dupont, 2001]).

Loin d'évoquer le spectre d'un exode rural massif, étant donné de fortes densités de populations rurales (en moyenne 226 habitants par km² en 2001) et une pression accrue sur les terres agricoles, on pourrait au contraire s'étonner que les migrations des campagnes vers les villes ne soient pas plus intenses. Malgré

une forte croissance économique au cours des dernières années, il n'y a pas eu d'accélération de la migration nette rurale-urbaine.

Comment expliquer cette urbanisation somme toute modérée dans son ensemble? Rappelons tout d'abord un contexte de croissance démographique rapide et de surplus de main-d'œuvre non seulement dans les campagnes, mais également en zone urbaine : à cela s'ajoutent des difficultés aiguës de logement, qui ont limité la capacité

	1961-71	1971-81	1981-91	1991-2001
Accroissement de la population urbaine	30,18 millions 100,0 %	49,90 millions 100,0 %	57,70 millions 100,0 %	67,70 millions 100,0 %
Composantes de l'accroissement (en millions et en %)				
i) accroissement naturel (sur la population de l'année de base et sur les migrants)	19,50 64,60 %	25,60 51,30 %	35,40 61,30 %	40,20 59,40 %
ii) population des nouvelles villes – population des villes déclassifiées	4,16 13,80 %	7,40 14,80 %	5,40 9,40 %	4,20 6,20 %
iii) accroissement dû à l'extension de l'aire/agglomération urbaine	0,87 2,90 %	7,10 14,20 %	4,40 7,60 %	6,60 9,70 %
iv) migration rurale-urbaine nette	5,65 18,70 %	9,8 19,60 %	12,50 21,70 %	16,40 24,20 %

Tableau 2. Les composantes de la croissance urbaine, 1961-2001. Source : Census of India
Calcul et estimations pour 1991-2001 : BHASKARAKRISHNAN K.C., KUNDU A., SINGH D.N. (2006, tableau 3.4 - hypothèse régionale, p. 35).

d'attraction des villes. Ces contraintes démographiques et économiques de base se trouvent associées à des programmes gouvernementaux et internationaux qui visent à promouvoir les activités non agricoles en zone rurale. Les systèmes de parenté et les principes de solidarité familiale et les systèmes d'entraide informelle qui prévalent dans l'organisation socio-économique villageoise fournissent aussi des clés pour mieux comprendre le pouvoir de rétention des campagnes en Inde, tandis que le développement des navettes et autres formes de mobilités circulaires et temporaires offre des substituts à la migration définitive en ville. Enfin, le phénomène de périurbanisation, mal pris en compte par le découpage urbain/rural du

recensement, peut sous-estimer l'impact effectif de l'urbanisation.

D'autres facteurs ont contribué au ralentissement de la croissance urbaine en période d'accélération de la croissance économique. La croissance de l'emploi industriel est restée singulièrement basse, ce qui a limité l'attraction des villes. Jusqu'aux réformes économiques des années 1990, les politiques de localisation industrielle ont en outre découragé l'implantation des industries dans les grandes villes, de même que la rigidité des lois foncières en ville et la spéculation sur les prix des terrains. À ceci s'ajoutent des problèmes de gouvernance et d'insuffisance des infrastructures urbaines, sur lesquels nous reviendrons.

Disparités spatiales de l'urbanisation et déséquilibres du système urbain

Malgré la multiplication du nombre de villes au cours du XX^e siècle (tableau 1) et la densification résultante du réseau urbain, de larges disparités spatiales se maintiennent, certains espaces restant à l'écart de l'urbanisation, d'autres à l'écart du développement des grandes métropoles (carte 1). Le niveau d'urbanisation des 20 États de plus de 5 millions d'habitants en 2001 varie déjà considérablement, de 10 % dans l'Himachal Pradesh (région montagneuse), à 42% au Maharashtra (l'État dont Mumbai est la capitale) et 44 % au Tamil Nadu (État du sud dont Chennai est la capitale). Les zones

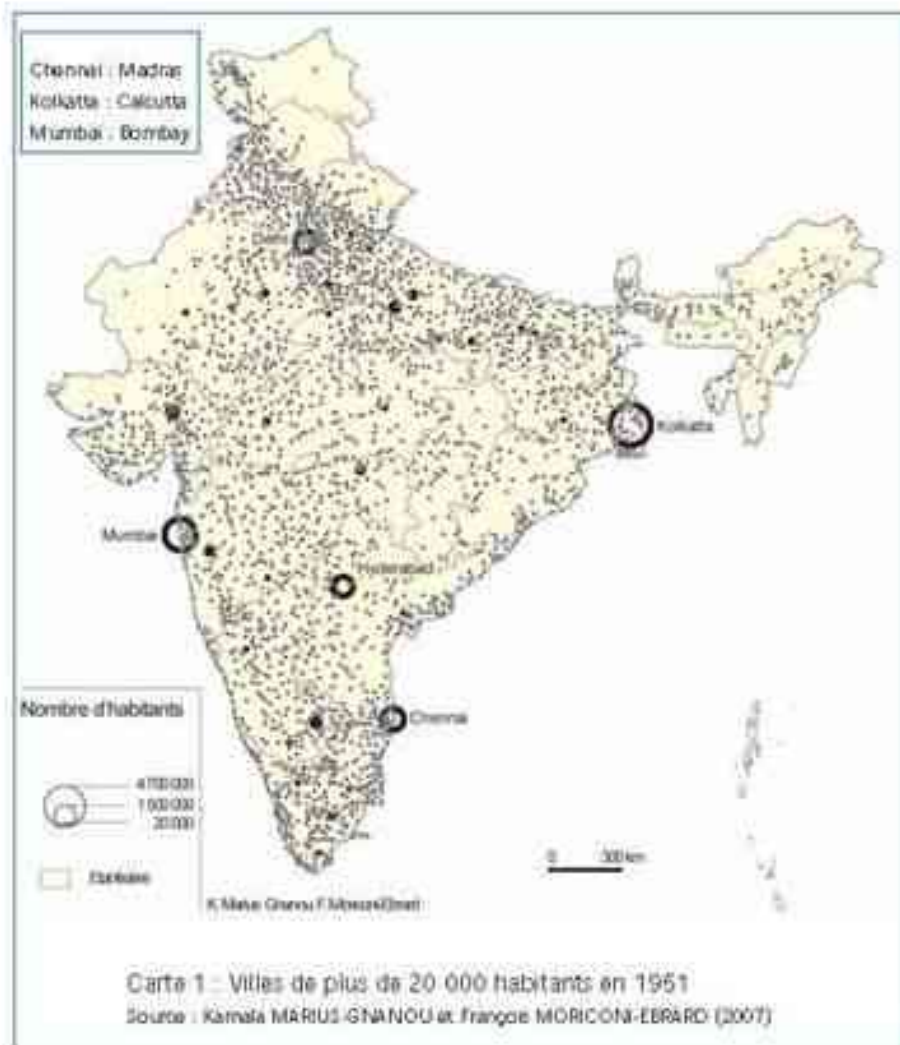
L'URBANISATION EN INDE

du territoire indien les plus fortement urbanisées sont celles dotées de conditions géographiques favorables et qui ont en outre profité du développement de leurs activités commerciales et industrielles. L'urbanisation a été intense dans les grandes plaines et les zones côtières (des régions à fortes densités de population), ou encore dans les régions de plateau où les activités non agricoles dominent l'économie locale. À l'inverse, la région de l'Himalaya et les autres régions montagneuses ou de collines affichent un net retard d'urbanisation. La croissance urbaine se révèle particulièrement dynamique dans les districts situés autour des grandes métropoles, ainsi que dans les zones minières et les ceintures industrielles en expansion.

La processus de métropolisation

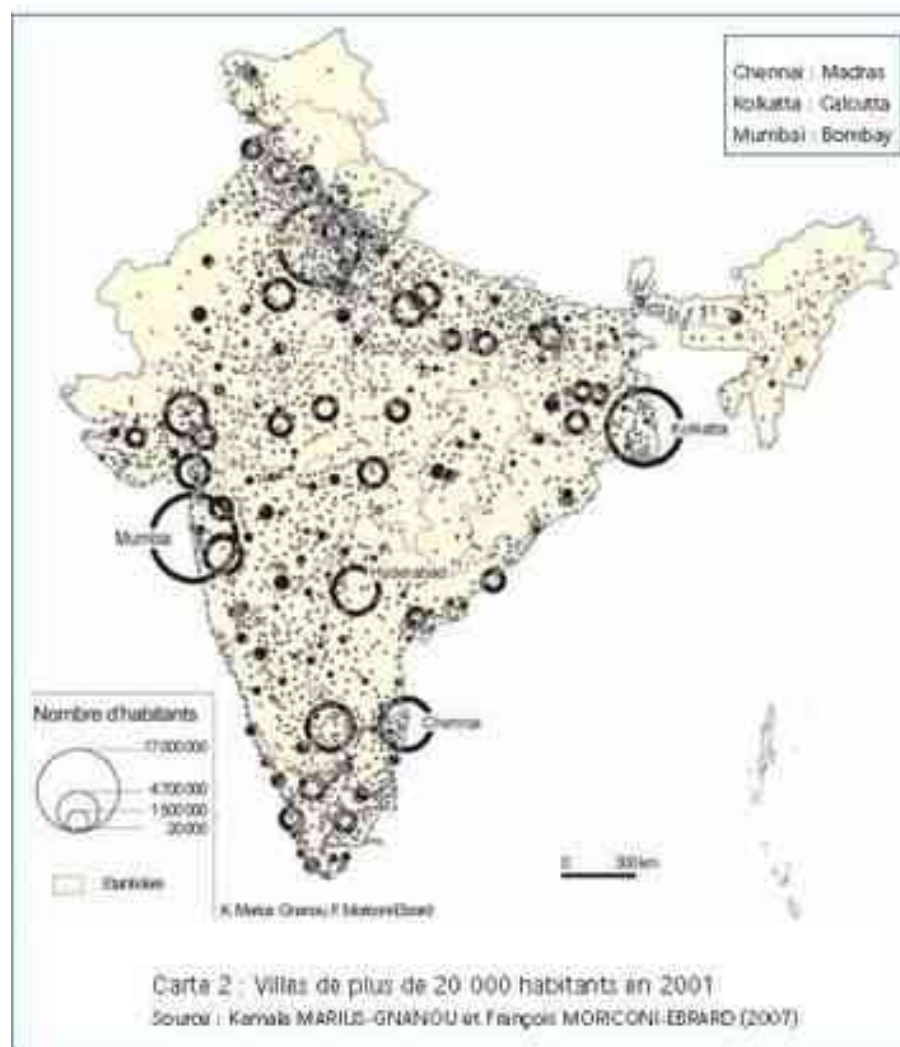
L'urbanisation en Inde au cours des cinquante dernières années s'est accompagnée d'un mouvement de concentration croissante de la population urbaine et des fonctions économiques dans les grandes métropoles, alors que les petites villes ont tendance à stagner dans la plupart des régions. Au lendemain de l'indépendance, en 1951, l'Inde comptait 5 agglomérations urbaines de plus d'un million habitants, représentant 19 % de la population urbaine totale ; en 2005, 40 agglomérations de plus d'un million habitants abritent 40 % de la population urbaine. Ce processus de métropolisation a produit des mégapoles de plusieurs millions d'habitants.

Pendant plusieurs décennies, l'armature de l'Inde a été dominée par quatre grandes métropoles,



formant les sommets d'un losange : Bombay-Mumbai (18,2 millions d'habitants en 2005), Delhi (15 millions), Calcutta-Kolkata (14,3 millions) et Madras-Chennai (6,9 millions). Delhi est la seule à être située à l'intérieur des terres, au seuil de la plaine indogangétique, et cette position stratégique lui a valu d'être l'ancienne capitale de l'Empire moghol puis de l'Empire britannique des Indes de 1911 à 1947, avant de devenir celle de la Fédération indienne indépendante.

Les trois autres métropoles sont d'anciens grands comptoirs de création coloniale, dont le développement a bénéficié de situations géographiques favorables. Aujourd'hui, le développement remarquable de Bangalore (6,5 millions d'habitants en 2005) et de Hyderabad (6,1 millions) complexifie cette structure en renforçant la compétition entre métropoles dynamiques dans la péninsule Sud (carte 2). Le réseau urbain indien ne souffre donc pas de macrocéphalie à l'échelle du



territoire national ; en revanche, à l'échelle des Etats de l'Union, les armatures urbaines sont parfois beaucoup plus déséquilibrées, avec un poids dominant de la capitale par rapport aux villes de rang inférieur.

À l'échelle de la planète, les mégapoles indiennes occupent une place démographique remarquable parmi l'ensemble des très grandes villes mondiales. En 2006, sur les 20 mégapoles mondiales (plus de 10 millions

d'habitants), trois sont situées en Inde : Mumbai (Bombay), Delhi et Kolkata (Calcutta). En outre, selon les projections urbaines des Nations Unies à l'horizon 2015, Mumbai deviendrait la deuxième ville du monde par sa taille avec près de 22 millions d'habitants, et Delhi la sixième avec près de 19 millions.

Les villes petites et moyennes

Si les métropoles indiennes inquiètent par leur taille et l'ampleur des problèmes de gestion qu'elles sou-

lèvent, l'analyse fine de l'armature urbaine indienne révèle d'autres sujets d'inquiétude pour les planificateurs. Le nombre de petites villes (moins de 20 000 habitants) apparaît insuffisant par rapport au nombre de villages, et leur base économique trop faible. Dans certaines régions, en particulier dans les zones classées comme économiquement arriérées, la semis de petites villes n'est pas suffisamment dense pour desservir l'ensemble de la population rurale. La hiérarchie des centres urbains souffre ainsi d'une base inadéquate, et le lien intermédiaire que devraient constituer les villes de marché est également insuffisant. Ces distorsions représentent un obstacle à un développement économique équilibré. En effet, dans un pays comme l'Inde, caractérisé à la fois par une scène urbaine dominée par de grandes métropoles et par une population très largement rurale, le développement des villes secondaires ne constitue pas seulement un enjeu pour les politiques d'aménagement du territoire et de rééquilibrage des armatures urbaines, mais d'abord un enjeu pour le développement rural. Cette double perspective, de rééquilibrage du système urbain et de développement rural et régional, se retrouve à la base des politiques de dispersion de l'industrialisation et de l'urbanisation, lancées par le gouvernement indien dans les années 1970 et 1980.

Les défis majeurs du développement urbain en Inde

Les défis auxquels doivent répondre les villes en Inde - comme d'autres

L'URBANISATION EN INDE

villes en développement - dans leur gestion quotidienne et pour faire face à leur croissance sont nombreux. Si ceux des mégapoles sont les plus spectaculaires (des grands bidonvilles aux autobus et trains de banlieue surchargés), le manque d'infrastructures dans les villes plus petites, à faible base économique, n'en est pas moins préoccupant.

La question du logement

Le premier défi des villes indiennes, en particulier des plus grandes, est de répondre à la demande en logement d'une population croissante. Le déficit en logements adéquats se traduit par la congestion et le manque de confort des logements occupés, et l'ampleur de l'habitat précaire et/ou illégal. Selon le recensement de 2001, 37% des ménages urbains ne disposent que d'une seule pièce pour vivre, cette proportion s'élevant à 65% à Mumbai, pour une taille moyenne du ménage proche de 5 personnes. En outre, la moitié seulement des logements sont équipés d'eau au robinet, et 26% n'ont pas de toilettes (53% à Mumbai). Par ailleurs, 23% de la population urbaine vit dans des slums : taudis et camps de squatters où la précarité physique de l'habitat se conjugue avec l'illégalité du statut d'occupation. Et cette proportion augmente dans les municipalités les plus grandes : un quart de la population à Chennai et à Delhi, un tiers ou plus à Kolkata, près de la moitié dans la Municipalité du Grand Mumbai. Face à l'ampleur et à la persistance des slums, les pouvoirs publics ont mis en œuvre différents types d'intervention qui ne résolvent cependant pas le problème à ses racines : destruction avec relocalisation, fourniture de

services de base, réhabilitation *in situ* [Dupont, 2007].

Insuffisance des infrastructures urbaines et détérioration de la qualité des services

La couverture des villes indiennes en infrastructures de base a enregistré de nets progrès – pour l'accès aux services de télécommunication, d'électricité, d'eau et d'assainissement, etc., mais (excepté pour les télécommunications) la qualité des services s'est détériorée. En outre, de larges inégalités entre États, entre villes (avec une dégradation du niveau de service dans les villes de taille inférieure) et entre ménages de différents revenus au sein d'une même ville persistent, ou s'aggravent, entraînant une segmentation des espaces urbains, voire des exclusions.

En matière d'adduction d'eau, si 90 % de la population urbaine a accès à l'eau potable en 2001, l'approvisionnement municipal est en moyenne de quelques heures par jour, la situation se détériorant pendant les mois d'été, à charge des ménages de trouver des solutions de stockage. Quant au système d'égouts, 300 villes (sur les 4400 environ que compte l'Inde) en sont partiellement pourvues, et seules 70 d'entre elles ont un système de traitement des eaux usées. Même dans les métropoles (plus d'un million d'habitants), un quart à peine des eaux usées est traité. La collecte des déchets solides, un autre service de base essentiel pour la santé publique — comme l'a rappelé à contrario l'épidémie de peste qui a éclaté à Surat en 1996 — reste cependant un des secteurs les plus négligés par les municipalités. La collecte

dans les grandes villes couvre 50 à 90 % du volume généré, tous les déchets collectés sont cependant loin d'être traités.

Les transports urbains, facteur critique pour assurer la viabilité de l'expansion spatiale des grandes villes et leur efficacité économique, nécessite une planification intégrée à celle des plans d'occupation des sols. Celle-ci fait défaut dans la plupart des villes indiennes mais constitue un des principaux objectifs de la nouvelle politique nationale des transports urbains proposée en 2005. Certaines métropoles disposent d'un véritable réseau de transport public largement utilisé (autobus, trains de banlieue à Mumbai ; métro à Calcutta et à Delhi – en cours de développement) mais qui reste insuffisant et sur-encombré. Le sous-développement des transports publics se traduit par des routes congestionnées, avec une régulation du trafic complexifiée par la variété des modes de transport aux vitesses très différentes sur les mêmes voies. La montée de l'automobile et des deux-roues motorisés, impulsée par l'ouverture de ce secteur aux multinationales, est impressionnante, avec des effets négatifs sur la pollution atmosphérique et le nombre d'accidents.

La croissance économique et démographique dans les zones urbaines a entraîné une pression de plus en plus forte sur l'environnement et des menaces sur la santé publique : dégradation de la qualité de l'air, entassement des ordures, eaux usées non traitées contaminant les cours d'eau, déplétion des ressources en eaux souterraines,

empiètement des constructions sur les espaces verts. Les indicateurs de pollution de l'air dans les grandes villes indiennes sont alarmants dans plusieurs d'entre elles : un certain nombre de mesures récentes pour limiter les émissions polluantes ont cependant permis d'améliorer la qualité de l'air - à commencer dans la capitale, Delhi.

Moyens financiers et gouvernance en question

Ces divers déficits en logements et en infrastructures reflètent le manque de moyens financiers des pouvoirs publics face à une pression démographique croissante, mais aussi une gestion inefficace, une corruption rampante et une planification inadéquate et transgressée. De larges parties des villes se développent ainsi en dehors des plans d'urbanisme : la moitié de la population de Delhi et de Mumbai vit dans des zones d'habitat non autorisées (camps de squatters, lotissements irréguliers).

Afin de promouvoir le développement des infrastructures des villes et de mieux répondre à la demande en logements, le gouvernement indien adopte à la fin des années 1980 une nouvelle stratégie urbaine qui s'articule autour des concepts de décentralisation, déréglementation et partenariat privé-public. Un amendement constitutionnel promulgué en 1992 octroie davantage d'autonomie aux municipalités pour la mise en œuvre de leur planification et pour rechercher des financements privés. L'abolition de la loi sur les plafonds des avoirs fonciers en ville en 1999 vise par ailleurs à réactiver les marchés fonciers.

Différents programmes urbains, reposant sur des financements du gouvernement central, ciblent le développement de certaines catégories de villes (villes petites et moyennes ou grandes métropoles) ou certains secteurs (l'habitat, dont les slums, ou les transports). Les diverses réformes et initiatives n'ont cependant pas donné tous les résultats escomptés. L'originalité du dernier grand programme, lancé en décembre 2005, la Mission nationale Jawaharlal Nehru de Renouveau Urbain, qui s'adresse aux grandes villes, est de soumettre l'accès aux subventions à l'application d'un certain nombre de réformes et à la formulation de plans de développement urbains, en incitant les municipalités à se projeter dans le futur et à améliorer la productivité économique et l'efficacité des villes, tout en veillant à créer des villes équitables et inclusives - une mission très ambitieuse.

Renforcement des inégalités et de la segmentation urbaine

Dans un pays comme l'Inde où prévalent de très fortes inégalités spatiales et socio-économiques, les réformes engagées risquent d'accroître les disparités à plusieurs niveaux. D'une part, entre les grandes métropoles et les villes petites et moyennes : seules les premières, dotées d'une base économique solide, ont la capacité de mobiliser des ressources financières et d'attirer des investisseurs privés, alors qu'il devient très difficile aux secondes d'entreprendre des dépenses d'infrastructures. D'autre part, au sein des grandes villes : la possibilité de fournir des niveaux différentiels de services urbains, sur la base de la capacité des usagers à payer, renforcera le processus de

segmentation des villes entre quartiers riches et quartiers pauvres [Kundu, 2003].

Le risque de fragmentation urbaine est exemplifié par le développement de «villes nouvelles privées» : de larges complexes résidentiels hauts de gamme, équipés de toutes les infrastructures et services modernes, souvent fermés, et intégrés à d'autres fonctions urbaines - commerciales, éducatives, récréatives, de services et d'affaires. La loi de 2005 sur les Zones économiques spéciales (ZES) va promouvoir ces enclaves urbaines pour privilégiées. En effet, les ZES ne sont pas seulement de vastes enclaves industrielles offrant de meilleures infrastructures et services ainsi que des avantages fiscaux exceptionnels pour promouvoir l'investissement privé et les exportations, dans la ligne des *Export Processing Zones* dont elles sont les héritières. Elles sont aussi conçues comme de nouvelles entités urbaines intégrées, qui de fait «permettent d'aménager l'espace en court-circuitant les villes existantes» et leurs divers problèmes de gestion et manque d'infrastructure [Milbert, 2007]. Ces créations urbaines sont dépourvues de conseil élu de collectivité locale, et restent donc à l'écart de toute forme de démocratie urbaine.

En aucun cas la multiplication de telles villes nouvelles ne pourra aider à soulager les préoccupations de base de la majorité des citoyens, en particulier des plus défavorisés, cette échappatoire ne faisant qu'accentuer les fractures sociales et spatiales.

Veronique Dupont

Références

- CADENE Ph., Le réseau des villes, in Durand Dastes (ed.), *Monde Indien*, Géographie Universelle, Gis Reclus, 1995, pp. 322-329.
- Dupont V., Delhi : Dynamique démographique et spatiale d'une grande métropole, *Mappemonde*, 2001-2, n° 62, pp. 33-38.
- Dupont V., La place des *slums*, *Revue Urbanisme* [Dossier : Villes Indiennes], n° 355, juillet-août 2007, pp. 51-56.
- *India Infrastructure report 2006* - Urban infrastructure, 3iNetwork, Oxford University Press, New Delhi.
- Kundu A., «Urbanisation and urban governance: search for a perspective beyond neo-liberalism», *Economic and Political Weekly*, Vol. 38, No 29, 2003, pp. 3079-87.
- Marius-Gnanou K. et Monconi-

Ebrard F., Dynamiques d'urbanisation : des *megacities* aux villages urbains, *Revue Urbanisme* [Dossier : Villes Indiennes], n° 355, juillet-août 2007, pp.47-50.

- Milbert J., «Les zones économiques spéciales, de la loi au terrain», communication au Colloque du Réseau Asie, Paris, 26-28 septembre 2007 (Atelier «Les conditions d'une ambition urbaine en Inde»).

- Sivaramakrishnan K.C., Kundu A., Singh B.N., *Handbook of Urbanisation in India*, Oxford University Press, New Delhi, 2005.

Données statistiques :

- CENSUS OF INDIA, site Internet : <http://www.censusindia.gov.in>
- UNITED NATIONS, *World Urbanisation Prospects : The 2005 Revision*, Population Division of

the Department of Economic and Social Welfare of the United Nations Secretariat, United Nations, Population Division, Site Internet : <http://esa.un.org/unup>

Notes :

1. La «civilisation de l'Indus» (dont l'exemple le plus connu est la cité de Mohenjo Daro) fut florissante des - 2500 av. J.-C. (n.d.l.r.)

2. Toutes les statistiques de population postérieures à 2001 (année du dernier recensement de l'Inde) sont basées sur les projections moyennes de la division de la population des Nations Unies.

3. La question des conditions d'expropriation des terres agricoles, pour l'aménagement de ces zones de 1000 à 5000 hectares, soulève d'autres enjeux sociaux et politiques.

***Voir ci-après : «Pour mieux connaître les auteurs» page 49**

Une croissance à deux vitesses

par **Christiane Hurtig**

Chacun sait que la Chine et l'Inde «bravent» maintenant la croissance mondiale vers le haut. L'Inde se situe ces dernières années dans la zone de 9%, selon les chiffres corrigés de croissance annuelle du PNB, et ses progrès, évidents dans le domaine industriel (qui croît de plus de 10% par an grâce aux industries de transformation), sont largement dus au secteur des services. Parmi ceux-ci, non seulement le développement des prestations informatiques mais aussi une fantastique expansion des télécommunications, attestée par le nombre des téléphones, passé de 54,63 millions en mars 2003 à 218,05 millions en mai 2007¹. Le secteur des assurances et celui de la grande distribution commencent à prendre leur envol.

Les investisseurs demeurent très enthousiastes et il ne s'agit pas seulement d'étrangers. En moyenne annuelle l'Inde investit désormais, selon l'OCDE, l'équivalent de 32% de son PNB. Les bases de sa puissance se situent cependant aussi dans d'autres domaines et, sans parler de sa Défense, de sa

capacité nucléaire ou de ses missiles, il faut rappeler ce qui les a permis : une constante politique de développement des études scientifiques, considérées comme un pilier essentiel de la modernisation. Depuis peu devancée par la Chine, l'Inde récite encore la quatrième communauté scientifique mondiale et, avantagé sur la Russie et la Chine, cette communauté a fait ses études en anglais. C'est ainsi qu'elle fournit statisticiens et médecins à l'Amérique et au Commonwealth. Mais ceux-ci reviennent souvent en Inde et y lancent de nouvelles activités. Bangalore, avec 150.000 ingénieurs et techniciens, compterait plus d'informaticiens que la Silicon Valley californienne, qui en aurait 130.000².

L'Inde a, au fil des décennies, développé un ensemble d'institutions consacrées au développement de la science, de la recherche et des techniques : outre un premier conseiller du Premier ministre sur la science, un ministère de la science et de la technologie, une Académie des sciences, on compte une demi-douzaine d'organisations officielles qui impulsent recherche et développement dans des domaines différenciés. Elle voit maintenant le secteur privé compléter ses efforts en partenariat avec et pour l'industrie. Mais les vedettes demeurent, à la base, les instituts de technologie dont les diplômés sont si demandés à l'étranger³.

L'Inde compte quelque deux cent cinquante

universités (ou institutons assimilées), vingt mille collèges qui y sont rattachés, quarante millions de diplômés (dans la population active), dont 1/4 dans des matières scientifiques⁴. Occupant une place de choix dans les technologies de pointe comme celles de l'espace⁵, des logiciels informatiques et des télécommunications, mais aussi dans les biotechnologies et l'industrie pharmaceutique, l'Inde est, dit le rapport de l'Unesco, une «puissance du savoir». Elle est aussi en pleine ascension puisque le nombre des diplômés universitaires a plus que doublé entre 1991 et 2005. Le réseau de télécommunications par satellites Insat, qui alimente la télévision en programmes éducatifs, ainsi que les programmes d'enseignement sur Internet, devraient amplifier le phénomène.

Mais ces perspectives encourageantes, qui avaient nourri le slogan «*India shining*» (l'Inde brille) lors de la campagne électorale de 2004, masquant d'importantes disparités entre régions, l'Ouest et le Sud se développant plus vite que l'Est. Comme le relevait le Premier ministre Manmohan Singh, lors d'une conférence faite le 23 octobre 2007 à Delhi : «Le taux de croissance de 9% est une moyenne qui recouvre une moyenne de 10% dans certaines parties de l'Inde et moins de 3% dans d'autres».

Par ailleurs, les progrès en matière agricole, sectoriels et par récolte, sont nettement moindres que ceux des autres domaines, avec une croissance annuelle de 6%. À vrai dire, la production plafonne en ce qui concerne les céréales et les légumineuses.



Les artisans peignent vendent leur production dans la rue, près du centre commercial de Connaught Place à New Delhi, 1998

UNE CROISSANCE À DEUX VITESSES

Selon le dernier Economic Survey, panorama de l'économie présenté tous les ans en fin février, avant le vote du budget, «la production de blé a atteint son point culminant de 76,4 million de tonnes en 1999-2000, ce qui ne s'est pas reproduit». Les effets de la Révolution verte des années soixante-dix se sont affaiblis. Si l'Inde a pu devenir le second producteur mondial de riz et en exporter, des gains de productivité demeurent nécessaires dans la production de cet aliment de base pour que l'auto-subsistance alimentaire persiste. Les accroissements les plus significatifs demeurent ceux qui concernent le sucre, le coton, le thé, denrées fortement soumises aux aléas des marchés mondiaux.

Avec la libéralisation de l'économie, le jeu des mécanismes de prix a, au départ, fortement atteint l'agriculture. Actuellement encore, la vulnérabilité de ce secteur aux variations du climat, l'endettement des paysans créent de véritables crises sociales. Selon certaines ONG, on compterait parmi eux plus de 100.000 suicides depuis la libéralisation ; une commission parlementaire en a relevé plus de 11.000 en cinq ans. Pour tous les ruraux comme pour le maintien de la croissance, le développement et la rénovation des infrastructures sera décisif.

Là se situe sans doute un des enjeux essentiels. L'OCDE, dans une note de synthèse sur son étude de l'Inde d'octobre 2007, insiste beaucoup sur ce problème. L'Inde développe actuellement les partenariats public-privé pour faire face aux besoins et a tout un programme de développement des routes, de



Le Jawahar Institute de Post Graduate and Research Studies en Agriculture (à gauche).

renovation du réseau ferré, de construction d'aéroports qui peut métamorphoser son paysage s'il se réalise. Mais les coûts sont énormes et les investisseurs demandent que leurs mises de fonds soient rentables. Pour qu'elles le soient, l'OCDE insiste sur la nécessité de nouvelles réformes de structures, accélérant la mise en œuvre des décisions et changeant le rapport entre dépenses d'investissement et dépenses sociales clientélistes dans le budget de l'Etat. Car l'un des problèmes fréquemment soulignés est le déficit de l'Etat et des Etats de l'Union.

Se prononcer sur les évolutions possibles est affaire de spécialistes. Sur ces divers points, Jean-Joseph Beillot, dont l'ouvrage *L'Economie de l'Inde* fait autorité, est probablement l'économiste français le mieux informé. Mais il faut également tenir compte des contraintes internationales et l'article du Professeur Modwal montre utilement en quoi les règles de l'OMC

ont faussé le jeu au détriment des agriculteurs indiens.

Christiane Hurtig

Notes :

1. Soit un taux d'équipement téléphonique de 18,26%. Source : Telecom Regulatory Authority of India.
2. Kau (Sanat), «Higher education in India: Seizing the opportunity», Working Paper n° 379, May 2006, Indian Council for Research in International Economic Relations, New Delhi (www.ichr.org).
3. Unesco, *Rapport sur la science*, Paris, 2006.
4. Le gouvernement reconnaît le statut d'universités à des institutions d'excellence, souvent privées.
5. National council of Applied Economic Research, *India Science Report : Science, Education, Human Resources and Public Attitude towards Science and Technology*, 2006.
6. Il est caractéristique qu'il ait, fin janvier 2008, lancé un satellite espion pour Israël.

***Voir ci-après : «Pour mieux connaître les auteurs» page 49**



Scénarios possibles pour l'économie indienne : des voies non conventionnelles *par Jean-Jacques Boillot**

Quatre thèmes sensibles sont récurrents dans les études prospectives sur l'Inde : l'élargissement spatial de la croissance (les inégalités régionales de développement), l'équilibre épargne-investissement et le taux de croissance compatible, puis la tension sur les finances publiques et enfin la soutenabilité externe.

On se concentrera ici sur les deux premières questions, pour montrer qu'un minimum de confiance dans la «capacité créatrice» de l'Inde face à ses défis permet de donner une lecture plus optimiste des défis à venir.

La croissance peut-elle se diffuser dans tous les États, ou bien les inégalités régionales vont-elles croître au point de compromettre la stabilité politique du pays et la soutenabilité d'une croissance rapide autoentretenue ?

On connaît le syndrome chinois des régions de l'intérieur et la réponse volontariste de Pékin à ce tropisme ancien de la Chine impériale. L'Inde dispose par contre d'une structure fédérale de plus en plus régionalisée et d'un pouvoir central de plus en plus faible et financièrement handicapé, qui n'arrive plus à assurer un fort rôle redistributif, comme indiqué pourtant dans la Constitution. Les études les plus récentes attestent d'une inégalité de développement assez marquée, avec quelques métropoles attirant les activités et la richesse, tandis que de vastes zones restent reculées. Les indices démographiques confirment cette évaluation, avec en particulier les monstres que représentent les États

BIMARU (Bihar, Madhya Pradesh, Rajasthan et Uttar Pradesh), où se concentrent la moitié des pauvres du pays et une fertilité à l'africaine.

Il faut en réalité distinguer entre des phénomènes objectifs qui pourraient tenir à des problèmes de localisation tels qu'identifiés par les économistes-géographes, des phénomènes de temporalité qui tiennent au développement inégal universellement observé, et enfin des mécanismes de blocage tenant notamment à des problèmes sérieux de gouvernance dans certains États. La taille des États indiens, et tout particulièrement des BIMARU, est en général telle qu'ils ne devraient pas souffrir des problèmes de marché intérieur. Les États qui décollent rencontrent ensuite de telles limites, en main d'œuvre et en ressources naturelles, qu'on observe des mouvements négatifs à court terme : des migrations inter-régionales ; mais aussi, parallèlement, des mouvements de capitaux, attirés par la main d'œuvre meilleur marché et des ressources naturelles abondantes. La plupart des grandes décisions d'investissement des firmes indiennes de ces derniers mois concernent précisément des zones de moindre développement. L'Inde n'a pas à souffrir ici, comme cela se produit en Chine, du syndrome des firmes étrangères polarisées sur les bords côtiers, pour des raisons tout à la fois officielles (choix des zones économiques spéciales) et légitimes (coûts d'information élevés). Les firmes privées indiennes n'ont pas pris le monde comme cible mais d'abord leur marché domestique et leur comporte-

ment de maximisation du profit les conduit à valoriser tous les atouts de leur pays. Par ailleurs, l'origine diversifiée des castes marchandes qui forment l'ossature du monde des affaires est plutôt propice à un développement plutôt équilibré, du fait d'un véritable attachement à leur région d'origine.

Le véritable obstacle à une diffusion de la croissance viendrait de la conjugaison d'un effondrement du pouvoir central et d'une forte détérioration de la gouvernance, dans des États soumis à une véritable concurrence inter-régionale pour faire aussi bien que le voisin. Tel ne semble pas être le cas. On peut ainsi pronostiquer la poursuite d'un développement inégal en Inde mais la probabilité d'un profond dualisme comme en connaissent de nombreux pays semble extrêmement faible.

L'équilibre épargne-investissement autorise-t-il une croissance forte en Inde ?

On connaît l'équation de base : la Chine a un taux d'investissement de près de 40% de son PIB, contre 25% pour l'Inde. Comment ce pays pourrait-il durablement faire 8 à 10% de croissance ? La réponse est en fait assez simple. Pour un économiste, l'opposition consommation-épargne est purement factice. L'épargne est en réalité déterminée ex-post par l'investissement, et ce dernier par les débouchés anticipés par les entreprises. L'Inde est un pays beaucoup plus riche que son épargne domestique ne le laisse entrevoir. L'accumulation de richesses stériles dans les bazars,

notamment sous forme de bijoux, et de dépenses somptuaires dans les mariages témoignaient simplement de manques d'opportunités productives. Le glissement très rapide ces dernières années au profit de cadeaux de mariage « modernes » comme les voitures ou les biens d'équipement ménager montre que tout était question d'offre.

Dans le cas chinois, le bouclage du modèle repose sur l'exportation : le fort taux d'épargne du pays (et non des particuliers, en fait) ne fait que refléter une consommation domestique insuffisante. D'où, du reste, la multiplication des congés accordés ces dernières années par le pouvoir central pour pousser la consommation intérieure et rédui-

re les excédents, sur les États-Unis notamment. Dans le cas indien, au contraire, la consommation est ce qui tire principalement l'investissement, par la conjugaison du mécanisme micro-économique bien connu de l'offre de travail, d'une part (le travail est une désutilité et la consommation une compensation), et d'autre part le mécanisme macro-économique keynésien de la demande effective. Ce mécanisme a été libéré dans les années 1980, après l'abandon du modèle néo-soviétique de Nehru, et il explose littéralement depuis les années 1990. La seule contrainte à la croissance est donc plutôt le maintien d'un sentier équilibré entre la consommation et un rythme d'investissement qui permette

le renouvellement du capital et sa modernisation régulière, ce qui semble acquis à ce jour. La véritable contrainte, en réalité, est un état du système financier : il faut qu'il assure une mobilisation efficace et rapide de l'épargne. Le marché obligataire, notamment, est nettement sous-développé en Inde et les banques restent en grande partie publiques et frileuses vis-à-vis des entreprises privées. Cette modernisation est toutefois en bonne voie.

Jean-Joseph Boillot

**Voir ci-après : « Pour mieux connaître les auteurs » page 49*



L'agriculture indienne face à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) *par Suman Modwel**

Dans un article que nous avions publié dans le *AWTI*, nous avions analysé les efforts de l'OMC depuis le Cycle de l'Uruguay de 1986 pour introduire l'agriculture dans le système mondial d'échanges multilatéraux. L'agriculture est un secteur particulièrement important du point de vue des économies du Tiers Monde aussi bien pour le marché domestique que pour l'exportation. L'article analysait l'exigence du Tiers Monde, celle de l'Inde notamment, d'un traitement spécial et différencié et soulignait que c'était en fait les riches agriculteurs des pays occidentaux qui insistaient, sans aucune justification, sur un traitement spécial et différent pour protéger leur agriculture, à l'aide de subventions et autres mesures protectionnistes. Il était démontré à quel point la précaire condition du paysan du Tiers Monde - qui produit et survit à un niveau de subsistance en concurrence inéquitable face à ses riches protagonistes - revêt une acuité particulière si l'on considère que ce même paysan a un avantage comparatif indiscutable sur les marchés d'exportation dans le véritable sens du principe de l'avantage comparatif défini par Ricardo. Il était avancé que l'Inde et d'autres pays émergents se trouvaient dans une situation où leur droit légitime à exploiter cet avantage comparatif leur était nié et, pour ajouter l'affront au dommage, ils étaient mis en demeure à la table des négociations de se comporter en quémandeurs implorant un traitement de faveur et de la démercer, non en partie lésée exigeant une juste réparation des dommages subis. Le présent article s'appuie sur les arguments présentés dans l'article précédent, en les

élaborant à la lumière des développements du Cycle de Doha de l'OMC depuis cette publication.

La protection de l'agriculture : le contexte historique

Un bref rappel historique est nécessaire pour comprendre pourquoi les discussions de l'OMC en vue de libérer le commerce agricole, depuis la mise en œuvre du cycle de l'Uruguay (à la conférence de Marrakech à celle de Doha, puis à plusieurs autres à Seattle, Cancun, Hong Kong, Genève...) jusqu'à ce jour, se sont révélées si désordonnées et si pleines d'amertume et de déceptions. Après tout, pendant des siècles le commerce des produits agricoles (ainsi que d'autres denrées primaires) se conformait à un schéma général très bien protégé entre pays développés et en développement. Le principe commercial dominant était celui de David Ricardo et sa logique de l'avantage comparatif, assez largement et étrangement assorti toutefois d'une forte dose de protectionnisme. Les pays développés, par exemple le Royaume Uni, manufacturaient et exportaient une partie de leur production aux colonies, telles que l'Inde, cependant que ces dernières se contentaient (ou étaient pressées de se contenter) de produire des denrées primaires et d'en exporter une partie à leurs maîtres. Les pays développés veillaient attentivement à ne pas encourager trop de transformation (ajoutant de la valeur) dans l'agriculture ou le secteur textile dans les pays du Sud, de crainte que ces pays ne concurrencent et ne menacent les manufactures du Nord : ils n'admettaient pas non plus sur

leurs marchés les produits primaires qui étaient produits par leur propre agriculture. Dans le cadre de ces confortables relations bilatérales, il était éminemment raisonnable de s'accorder mutuellement un traitement «préférentiel» à l'exclusion de tout tiers, afin de faciliter ce processus strictement encadré de commerce international selon Ricardo.

Ce type de relation commerciale ne pouvait pas faire bon ménage avec les aspirations qui animaient les membres fondateurs du GATT (dont l'Inde) en 1947 : venant après la Seconde Guerre mondiale, elles visaient à libéraliser le commerce en réduisant les barrières tarifaires et non tarifaires, et à résoudre les différends grâce aux négociations multi-latérales. Le GATT se révéla impropre à réaliser ces objectifs et fut remplacé en 1994 par une organisation plus robuste, l'OMC. En réalité, si les dévastations de deux guerres mondiales permettent d'expliquer l'émergence de ces aspirations, il était évident dès l'origine que ces dernières ne seraient jamais assez fortes pour porter atteinte aux hautes barrières protectionnistes entourant les secteurs primaires des pays industrialisés. On peut presque éprouver de la sympathie pour le comportement des négociateurs de ces pays, pendant toutes les décennies du GATT puis de l'OMC, tiraillés entre une attitude favorisant, en toute bonne foi, la liberté du commerce pour les produits manufacturés et une attitude opposée, faisant l'hypocrisie, pour protéger l'agriculture.

Les négociations du Cycle de l'Uruguay, qui commença en 1986

et se termina en 1994, constituèrent la première tentative réussie pour inclure l'agriculture (et d'autres secteurs précédemment exclus comme le textile) dans le système commercial multi-lateral, mais avec de multiples clauses de sauvegarde et des délais de mise en œuvre des réductions consenties. La déclaration du *Cycle de développement de Doha* (2001) stipulait en outre, dans son Accord sur l'Agriculture, qu'il y aurait des négociations visant à ramener les droits de douane et les subventions à l'exportation de produits agricoles à des niveaux cibles.

Dans le chapitre de l'accès au marché (réduction des droits de douane), des baisses furent stipulées pour différents niveaux de droits qui dépassaient 100% pour 22 produits de l'Union Européenne. Dans le chapitre du soutien interne, trois catégories étaient distinguées : la catégorie Orange, qui comprend les subventions qui faussent le plus le commerce ou la production ainsi que les paiements servant au soutien des prix ; la catégorie Verte, qui comprend les dispositions qui « n'ont pas pour effet de fausser les marchés agricoles », telles que les dépenses de recherche, les paiements directs aux producteurs découplés des niveaux de production et des prix du marché, les programmes de protection de l'environnement etc, dont les effets néfastes sur le marché sont soit disant nuls ou, au pire, minimes ; enfin la catégorie Bleue, qui comprend les subventions pour encourager les jachères et d'autres mesures semblables pour limiter la production. Les subventions de la catégorie Bleue sont soumises à des réductions qui sont calculées après

avoir fait la somme de tous les types de soutien pour parvenir à une Mesure Globale du Soutien (MGS totale) (*Aggregate Measurement of Support, AMS*) : les dispositifs de soutien de la catégorie Verte ne comportaient aucun engagement de réduction : les dispositifs de la catégorie Bleue étaient également exemptés « de la règle générale selon laquelle toutes les subventions liées à la production doivent être réduites ou maintenues dans des limites minimales définies de minimis ». Dans le chapitre des subventions à l'exportation, ces subventions ont été plafonnées et doivent être abaissées. Cette règle est à mettre en parallèle avec celle qui rend illégales depuis des décennies, au sens du GATT et de l'OMC, toutes les subventions aux produits non-agricoles.

On imagine aisément que le défi allait être véritablement majeur, qui consisterait à amener près de 150 pays, développés et émergents, à discuter ensemble et à progresser dans des négociations de donnant-donnant dans un domaine aussi complexe, avec des barrières protectionnistes de toutes sortes en place depuis des décennies sinon des siècles.

Des barrières protectionnistes élevées

À quelle hauteur s'élevaient ces barrières quantitativement ? Et les réductions envisagées se sont-elles véritablement traduites par une baisse globale de la protection ? Le tableau ci-dessous (figure 1 page 22) est parfaitement explicite.

Deux conclusions frappantes en ressortent :

■ Le soutien total estimé représente constamment près de la moitié de la valeur totale de la production agricole. L'OCDE estime qu'environ 279 milliards sur 377 milliards de dollars US furent attribués par les pays de l'OCDE en 2004. Elle reconnaît « qu'il y a eu peu de variation dans le niveau du soutien au producteur depuis la fin des années 1990 pour l'ensemble de l'OCDE ».

■ La situation en 2004 est pire en valeur absolue qu'en 1986, lorsque les négociations du *Cycle de l'Uruguay* ont débuté.

Les conséquences pour les pays en voie de développement

Quelles sont les conséquences de ce soutien permanent des pays de l'OCDE, notamment les États-Unis et l'Union Européenne, pour le reste du monde, en particulier les pays en voie de développement ? Le coup qui leur est porté est double. Les petits exploitants agricoles des PVD se trouvent fortement concurrencés sur les marchés domestiques et mondiaux par les excédents venant de l'UE et des USA : ils sont exportés à des prix sans aucun rapport avec les coûts de production, ou la subvention représente jusqu'à 40-50% de ces coûts. D'un autre côté, l'entrée sur ces marchés de produits agricoles tels que les céréales, le sucre, le coton, etc, est effectivement bloquée par des tarifs douaniers qui sont parmi les plus élevés du monde. Le double effet de ce dumping à l'exportation et des tarifs douaniers élevés à l'importation, de la part des pays

riches se traduit, pour les pays pauvres par des prix plus bas pour leurs produits et la perte de parts de marché.

Le GATT, devenu l'OMC, se targue d'avoir ramené les tarifs douaniers à des pourcentages à un chiffre, au cours des années passées. Il est dès lors étrange que, dans le cas des produits qui intéressent les PVD, tels que le café, le cacao, le sucre, les fruits et légumes, les produits de la mer, le coton..., c'est précisément tout le contraire qui prévaut. Le sentiment d'iniquité saute aux yeux dans le graphique ci-après : les tarifs moyens sur les produits primaires sont nettement plus bas que pour les produits manufacturés, ce qui décourage les PVD à transformer ces produits en exportations à haute valeur ajoutée.

La situation est encore plus dramatique si l'on tient compte de la « petitesse » de ces petits exploitants. Ils se situent majoritairement au niveau de moins de 1 dollar de revenu de subsistance par jour, soit 358 millions de paysans indiens, selon le tableau ci-dessous (figure 3 page 23).

Lorsque nous comparons leur sort avec celui des agriculteurs protégés des pays du Nord et qui sont, on l'a vu, comparativement beaucoup mieux lotis, nous rencontrons une aberration encore plus bizarre, comme le souligne la citation ci-après :

«... les 25% des exploitations agricoles les plus importantes de l'Union Européenne ont un revenu brut agricole de plus de 180 000 € et un actif net de

près de 500 000 €. Elles produisent 73% du produit agricole et perçoivent 70% du soutien... En substance, les subventions majeures dans la politique agricole et alimentaire contemporaine ne sont pas orientées vers les petites exploitations familiales luttant pour survivre mais vers l'octroi de fortes rentes de situation aux grosses exploitations».

De plus, une étude menée par l'Institut d'études politiques signale que «les subventions agricoles actuelles sont à l'origine d'inefficacités et d'injustices étonnantes. Selon la Commission européenne, les 2 530 plus importantes exploitations françaises (moins de 1% de toutes les exploitations du pays) reçoivent plus de subventions que les 182 270 plus petites, qui représentent 40% de toutes les exploitations».

Des tarifs élevés : la seule protection pour l'Inde

Face à ces formidables barrières protectionnistes, on peut prétendre assez légitimement que les tarifs élevés que l'Inde impose à ses importations de produits agricoles - plus élevés en moyenne que les tarifs européens - sont son unique défense. L'argument critique avancé dans les négociations par la partie indienne était, eu égard à leur manque de ressources financières, que les pays en voie de développement n'atteindraient jamais, et de loin, les niveaux de subventions domestiques et d'aides à l'exportation des pays développés. Dès lors, quelles concessions réciproques pouvaient-ils consentir ? En réalité, c'est justement en raison des dispo-

sitions actuelles que le commerce agricole est aussi faussé et que les prix internationaux sont si déprimés. La principale ligne de défense des PVD en pareille situation est d'ériger des droits de douane élevés pour protéger le secteur domestique des prix internationaux déprimés. L'Inde se place ainsi d'un point de vue moral élevé, justifiant d'une part sa demande en faveur d'un «traitement spécial et différencié» (essentiellement sous forme de moindres réductions tarifaires ou même d'une complète exonération de telles réductions dans le cas de «produits sensibles»), tout en insistant d'autre part sur de plus amples concessions de la part des Etats Unis et de l'Union Européenne.

Un traitement spécial et différencié, mais pour qui ?

Les PVD insistent depuis plusieurs décennies dans les négociations au GATT et à l'OMC - et l'Inde, qui est à l'origine de cette initiative, plus vigoureusement que d'autres - sur la nécessité d'un «traitement spécial et différencié». Ce traitement consiste en des réductions moins fortes de leurs droits de douane, une préférence accordée à leurs produits sur les marchés d'exportation, des périodes de transition plus longues pour adapter leur régime commercial et leurs lois sur la propriété intellectuelle ainsi que d'autres dispenses et exonérations, le tout étant fondé sur l'argument général que les PVD sont encore à un stade précoce de leur développement : qu'ils sont plus vulnérables à l'impact sur leur économie des réductions de tarifs douaniers et de restrictions quantitatives. De fait, en ce qui concerne l'agriculture,

L'AGRICULTURE INDIENNE FACE A L'OMC

	1986	2000	2001	2002	2003	2004p
Valeur totale de la production à la ferme	541	660	654	652	745	822
Soutien estimé au producteur (SEP)	233	242	219	226	256	279
dont : soutien du prix du marché	179	153	129	142	157	167
Soutien estimé aux services généraux (SESG)	38	54	54	55	62	65
Soutien total estimé	293	322	299	310	349	377

Figure 1 : Évaluation du soutien mondial à l'agriculture, 1986-2004 (Milliards de dollars US)

(p = provisoire)

Source : données extraites par l'auteur à partir des tableaux in : Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), base de données, PSE/CSE, 2005.

leur forte demande en faveur de pareil traitement a été explicitement reconnue dans l'Accord sur l'Agriculture de la Déclaration ministérielle de Doha : le traitement spécial et différencié devait constituer « une partie intégrante de tous les éléments des négociations » et l'aspect de la « sécurité alimentaire » des PVD était formellement reconnue.

Nous pensons toutefois que l'obsession manifestée pour le traitement spécial et différencié de la part des PVD et de l'Inde en particulier n'est pas dans leur meilleur intérêt. Toute négociation est un processus de donnant-donnant et les négociations commerciales multi-latérales de ces dernières décennies au Gatt et à l'OMC ne font pas exception. En insistant avec autant de passion pour obtenir ce traitement préférentiel, ces pays ont dû « acheter » aux pays industrialisés à un prix qui apparaît rétrospectivement trop élevé, car

ils n'ont obtenu en échange que des concessions très modestes en matière de libéralisation du commerce agricole. Dans le cas particulier de l'agriculture, le raisonnement était que le blé de l'Inde, le

sucré du Brésil, le coton d'Afrique occidentale... avaient un avantage comparatif au vrai sens ricardien du terme, c'est à dire sans soutien ni subventions, mais que cet avantage leur était dénié par l'énorme

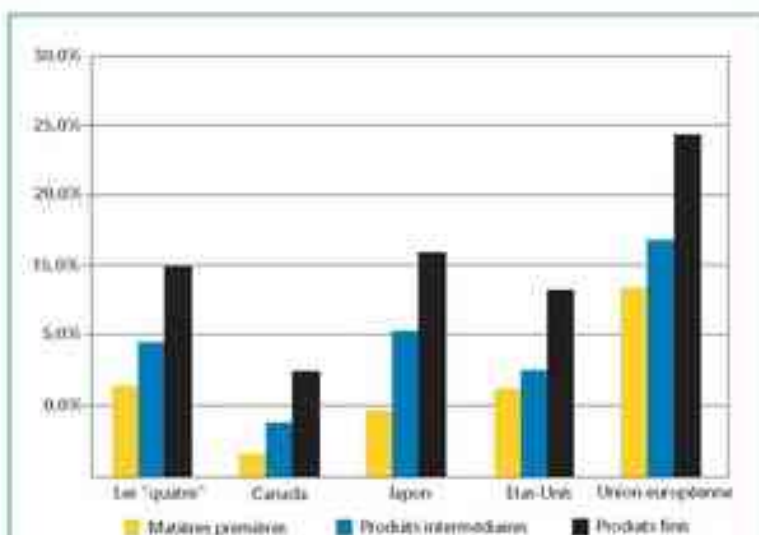


Figure 2. L'escalade des tarifs douaniers, dans les pays développés, en 2003, en pourcentage de la valeur F.O.B. (net à bord)

	Population en millions			Population rurale, en %		Population ayant moins d'un dollar par jour	
	Totale	Rurale	Urbaine	de chaque pays	de la population rurale mondiale	en % de chaque pays	en millions
Pays les moins développés	596	443	153	74	15	40	292
Autres pays à bas revenu	839	501	338	60	17	26	218
Pays à revenu moyen (a)	1 435	478	957	33	16	8	114
Chine	1 272	895	467	63	27	18	226
Inde	1 032	745	288	72	25	35	358
Total	5 175	2 972	2 203	57	100	23	1 209

Figure 3. Répartition des pauvres dans les pays en développement, 1999.

Source : Perspectives économiques globales - réaliser la promesse de développement de l'agriculture de l'OMC 2004, Banque Mondiale, Washington D.C., 2003, Tableau 3.1

Note : (a) sauf Chine et Inde.

soutien accordé aux exploitants agricoles des pays développés, les transformant en exportateurs dominants de ces produits à des prix déprimés, souvent très en dessous de leurs coûts de production, qui étaient plus élevés que ceux des PVD. Comme nous l'avions à l'époque indiqué : le droit légitime des pays du Tiers Monde à exploiter cet avantage comparatif leur était nié et, pour ajouter l'affront au dommage, à la table des négociations ils étaient mis en demeure de se comporter en quérailleurs implorant un traitement de faveur et de la clémence, non en partie lésés exigeant une

juste réparation des dommages subis. Il se pourrait bien, en réalité, que le Tiers Monde ait commis une faute stratégique en insistant sur les mots « spécial et différencié ». D'un point de vue sémantique ces mots ont une connotation légèrement péjorative. Peut-être qu'une phrase telle que « traitement équitable et non préjudiciable » eût été plus appropriée. Quoi qu'il en soit, il est grand temps de corriger notre perception de la réalité et de désigner les agriculteurs gentils-hommes de l'Occident comme ceux qui demandent un traitement « spécial et différent » et non les paysans appauvris du Tiers Monde.

Les tours de passe-passe

Il est dans la nature d'une négociation de céder le minimum et d'exiger le maximum de concessions, cela relève d'un comportement normal. Mais que dire d'une situation où les pays de l'OCDE ont réussi à conserver à peu près le même montant de soutien total à la production à la fin de la date d'objectif en 2000, tout en « jouant parfaitement le jeu » ? Ainsi que l'indique une étude d'Oxfam : « En vertu de l'Accord sur l'Agriculture du Cycle de l'Uruguay », les Etats Unis et l'Union Européenne, ainsi que d'autres pays industrialisés,

s'étaient engagés à réduire de 20% le soutien global à l'agriculture. La décision fut saluée comme une percée majeure – et les parties ont scrupuleusement respecté la lettre de l'accord. Pourtant, le soutien moyen global des gouvernements augmenta de 238 milliards de dollars en 1986-88 (période de référence pour les baisses de subventions) à 248 milliards de dollars en 1999-2001. Comment les pays riches ont-ils pu respecter les objectifs de réduction des subventions tout en augmentant le niveau réel du soutien ? La réponse se trouve dans « les règles du jeu » qui furent rédigées astucieusement : les PVD en ignoraient apparemment les desseins occultes, lesquels visaient à contourner l'intention déclarée de réduire le soutien en adoptant des tours de passe-passe qui ne violeraient pas les « règles du jeu ».

Prenons par exemple le chapitre du soutien interne. On a évoqué, plus haut, les diverses catégories - Orange, Verte et Bleue. Sans entrer dans les détails techniques, la catégorie Orange était la nocive, qui faussait le commerce, celle où les réductions devaient s'appliquer, cependant que les provisions directes en faveur de la recherche de la case Verte, ou encore les paiements directs aux agriculteurs, soi-disant « découplés » des niveaux de production et des prix courants, l'aide aux ajustements structurels, les programmes apportant un « filet de sécurité » professionnel, les programmes de défense de l'environnement, etc. pouvaient tous être maintenus sans restriction. Les failles à travers lesquelles une assistance financière aux agriculteurs se faulait pour compenser les réductions de la catégorie Orange et leur

permettre de se maintenir sur le marché, se trouvent dans la catégorie Verte. En d'autres termes, on faisait glisser les paiements directs de la catégorie Orange vers la catégorie Verte, car ce qui importe pour l'agriculteur est que le soutien global soit maintenu, peu importe son origine. De surcroît, il convient de noter que les engagements de réduction étaient globalisés sur l'ensemble des productions, ce qui permettait de les réduire dans certains domaines tout en les accroissant ailleurs (dans les céréales, l'alimentation du bétail, le sucre et le coton, par exemple).

S'agissant du chapitre du soutien des marchés, le rapport de l'Oxfam est particulièrement éclairant :

« Sous tous les rapports, l'Accord sur l'Agriculture était une disposition extrêmement généreuse pour l'Union Européenne et les Etats Unis. S'agissant des engagements de réduction, les deux parties conservaient le droit d'attribuer environ 80 milliards de dollars de subventions, en sus des paiements non limités dans les catégories Verte et Bleue. En outre, les années de référence choisies pour étalonner le soutien domestique et les réductions des subventions à l'exportation se caractérisaient par des prix faibles et des niveaux historiquement très élevés de subventions à l'exportation. Autrement dit, la base retenue dans la période de référence était anormalement élevée, minimisant ainsi les réductions exigées. Dans le cas des subventions à l'exportation, une possibilité de report autorisait les pays à transférer à l'exercice suivant les marges de subvention inutilisées.

Dans la pratique les droits de subvention à l'exportation pouvaient être accumulés pendant les périodes de prix élevés. De surcroît, il n'y avait aucune limite supérieure à la subvention unitaire à l'exportation, de sorte que les contraintes de valeur et de volume ne s'appliquaient pas simultanément ».

Un autre tour de passe-passe consistait à calculer la réduction tarifaire en termes de pourcentage plutôt qu'à partir d'une baisse en valeur réelle depuis des niveaux de pointe et puis de calculer une moyenne à un niveau global. Ceci faisait apparaître une baisse de 2% à 1% comme une réduction impressionnante de 50%, alors que la baisse minimale de 15% calculée à partir des tarifs de pointe, par exemple ceux de 100%, ne ramenait le droit qu'à 85%. Or les produits ayant la fréquence la plus élevée de tarifs de pointe et de hausses de ces tarifs, se trouvent parmi les principales denrées agricoles - les céréales, la viande, le sucre, les produits laitiers - ainsi que des denrées exportables intéressant les PVD, telles que le sucre, le tabac, le coton, les fruits et légumes. A noter que le pourcentage « moyen » de réduction sur ces deux exemples s'établit à $(50 + 15)/2 = 32,5\%$, ce qui correspond à la réduction moyenne requise de la part des pays développés, de sorte que tout est pour le mieux !

De plus, dans le processus de tarification, qui consiste à convertir un tarif fixe - par exemple X dollars pour Y tonnes - en un tarif normal *ad valorem*, la différence entre le prix domestique et le prix mondial du produit considère

pendant la période de référence 1986-1990 doit entrer en ligne de compte. Tous les tarifs *ad valorem* devaient être bornés : ils ne devaient pas être augmentés sans préavis ni compensation. Mais dès lors que ce calcul était laissé au soin de chaque pays et qu'il y avait beaucoup d'ambiguïté et d'opacité dans la détermination du juste «écart de prix», il n'est guère surprenant que les tarifs *ad valorem* aient été fixés à des taux significativement supérieurs à leur équivalent tarifaire estimé en 1986-88. Une bonne intention de plus sur le chemin de l'enfer, comme le diraient les pays développés.

Que l'on n'imagine pourtant pas que de telles pratiques ne sont le fait que des grandes puissances de l'OCDE, telles que les États-Unis ou l'Union européenne : le petit jeu qui consiste à tourner les règlements et les modalités de mise en œuvre des baisses et des réductions est pratiqué à fond par tous les pays, l'Inde comprise. Le point qu'il convient de souligner, c'est que, lorsque les grands pays développés jouent ce jeu, là où cela fait vraiment mal c'est au bas de la pyramide, au niveau des paysans gagnant 2 dollars par jour.

L'agriculture indienne : comment expliquer l'attitude de l'Inde au sein de l'OMC

Tout le monde évoque aujourd'hui la croissance formidable du secteur des services en Inde, en particulier sa place de fournisseur dominant à l'échelle mondiale des services externalisés aux entreprises. Ces services procurent un emploi à 23% de la population active et

représentent 53,8% du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2005, contre 15% en 1950. Cette performance crée l'impression flatteuse (mais erronée) que «l'Inde incroyable», pour reprendre un slogan touristique, fait partie du monde développé, dont l'économie se caractérise par un important secteur des services et une faible part de l'agriculture dans le PIB. En réalité, l'Inde a sauté à califourchon dans cette situation sans passer par une révolution industrielle. L'agriculture représente encore 18,6% du PIB de l'Inde et emploie 60% de sa population (dont 25% sont dans la catégorie ne gagnant que 1 dollar par jour, comme il apparaît dans la figure 3 sur la répartition des personnes pauvres). L'agriculture représente encore 8,56% des exportations indiennes. La mousson tient toujours une place considérable car seulement 54% des terres arables sont irriguées. La superficie moyenne des exploitations est dérisoire (moins d'un cinquième d'hectare). Même si la croissance du secteur des technologies de l'information peut être attribuée à l'existence d'une réserve de main d'œuvre nombreuse, à bas coût mais très qualifiée et productive, instruite et parlant couramment l'anglais – ce qui fait de l'Inde le principal fournisseur de services externalisés – au contraire, malgré le succès de la «révolution verte» qui rendit l'Inde auto-suffisante en matière alimentaire, en termes de productivité l'agriculture indienne est au bas de l'échelle. Cette situation oblige le gouvernement à intervenir massivement tant du côté de l'offre que de la demande avec de nombreux mécanismes de crédits à faible coût, de subven-

tions, de soutien des prix, de consolidation d'exploitations etc. Les suicides des producteurs de coton endettés de Vidarbha (dans l'État du Gujrat), rapportés dans la presse nationale et internationale, mettent en lumière leur fragilité et leur vulnérabilité aux bas prix du coton et à ses fluctuations qui ont un impact disproportionné sur leurs faibles revenus. Ceci explique pourquoi le problème de la sécurité de l'alimentation et des moyens d'existence est d'une importance majeure pour l'Inde et explique aussi la position de ce pays, à la fois féroce protectionniste d'un côté et d'une grande agressivité de l'autre au sein de l'OMC.

Dernières observations

Il peut être intéressant de conclure en rappelant le principe de l'optimum formulé par Pareto : un état de l'économie où aucun individu ne peut voir sa situation s'améliorer sans qu'un autre ne voie la sienne se détériorer. Point n'est besoin d'être fort en économie pour comprendre que le régime de protection de l'agriculture que nous avons analysé est l'exact opposé de la condition de l'optimum de Pareto, puisqu'il met certains individus dans une situation encore plus défavorable et cela même dans le secteur qu'il protège. Cela est, hélas, vrai aussi en Inde. Même la presse mondiale a noté les suicides en chaîne (plus de 1200 au cours des 18 mois jusqu'en janvier 2007) de producteurs de coton pauvres et sur-endettés à Vidarbha une région de l'état de Maharashtra. Bien qu'il existe des raisons locales à cela (taux usuraires extorqués par des prêteurs sans scrupules, hausse du prix du diesel, augmentation du

prix des semences de coton, absence de pluies de la mousson...), les prix déprimés du coton dus au dumping résultant des subventions à l'exportation ont certainement contribué à cette tragédie. Mais qu'advendrait-il si l'Inde et d'autres PVD l'emportaient à l'OMC et que ces subventions étaient abolies ? Prenons le cas extrême : si cela se produisait rapidement, le résultat serait une hausse du prix du coton, ce qui serait une bonne nouvelle pour les pauvres paysans produisant du coton. En revanche, le secteur du textile et du vêtement, pour qui le fil de coton est une matière première essentielle, ne serait pas enchanté par la hausse de ce prix. Or il s'agit là d'un secteur important et très compétitif à l'exportation pour l'Inde, secteur qui se trouverait

devant l'alternative soit d'encaisser des coûts de fabrication plus élevés et de réduire ses marges, soit de les repercuter sur ses clients au risque de perdre des parts de marché.

Subventions et droits de douane : qui gagne, qui perd ?

Suman Modwel

Le point de vue exprimé est celui de l'auteur seul et ne prétend aucunement représenter le point de vue officiel du gouvernement de l'Inde.

Traduction : Edmond Lisle

Notes :

1. « *The WTO and Agriculture: Why is India so Furious?* (L'OMC et l'agriculture : pourquoi la colère de l'Inde) », *Journal of World*

Investment and Trade (WIT), Geneva, Avril 2004.

2. « *The Common Agricultural Policy: Moment of Truth in France* (Politique agricole commune : le moment de vérité pour la France) », Pierre Boulanger, GIM, Sciences Po, Oct. 2005.

L'argumentation est développée dans l'article de WIT cité plus haut, note 1.

3. « *The WTO and Agriculture: Why is India so Furious?* », *op.cit.*

4. Kevin Watkins, *North Agricultural Policies and World Poverty* (Les politiques agricoles du Nord et la pauvreté dans le monde), Conference Paper (presented at Orlans, May 2003, London).

***Voir ci-après : «Pour mieux connaître les auteurs» page 49**



Au-delà des handicaps sociaux. La diversité et les castes *par Christiane Hurtig*

L'Occident s'est longtemps plu à voir dans l'organisation sociale des sociétés traditionnelles et, en Inde, dans les castes les principaux obstacles à la croissance et au développement. Pour les «Dragons» d'Asie du Sud-est d'abord, pour l'Inde ensuite, les dernières décennies ont démenti cette idée, longuement développée par Gunnar Myrdal dans *Asian Drama*. Le problème du développement est plus complexe mais, avec une croissance de 6 à 8% par an dans les quinze dernières années, l'Inde est bien sortie des années du «taux de croissance hindou» de 3,5% qui l'enlisait.

Mais, bien que transformé, le système des castes est toujours présent. Est-ce à cause de lui que l'Inde, malgré tous ses progrès sociaux, regroupe encore plus de 30% des pauvres du monde ? Elle souffre certes de «handicaps sociaux» qui freinent son envol. Mais ceux-ci ne se réduisent pas au système des castes. Ils sont à rechercher dans l'entrelacs de lignes de clivages qui en font une société éclatée en de multiples conflits d'intérêts qu'il faut gérer au jour le jour, avec toutes les contraintes qu'imposent la suprématie de la loi et la censure exercée par les électeurs sur tout ce qu'ils jugent inacceptable.

La plupart du temps, les troubles sont locaux et les remous sociaux importants trouvent leur solution dans des compromis démocratiques. Quand ils ont un impact national, ils inquiètent le monde extérieur. Mais, avec l'enrichissement des dernières années et par comparaison avec d'autres pays, le

monde occidental a compris l'atout que représente le modèle démocratique indien. Il comprend mieux que, si l'électorat exprime souvent ses refus, en «sortant les sortants», ses choix ne peuvent pas être clairs. Car les multiples appartenances des individus et des groupes interfèrent, et elles le font avec des priorités changeantes. L'insatisfaction augmentant en proportion des attentes, l'opinion indienne se défie de plus en plus des dirigeants mais désormais les critiques sur la gouvernance tiennent compte des avantages relatifs de l'Inde. Cependant, tous partis confondus, les gouvernements doivent faire des choix qui, à court terme, tiennent compte de la demande sociale. Beaucoup dépend alors de la vigueur avec laquelle celle-ci s'exprime et est amplifiée par les acteurs politiques. Les dirigeants sont ainsi conduits à jouer de tous les ressorts de mobilisation passionnelle des groupes, qu'il s'agisse de particularismes socio-culturels, de solidarités de caste ou de causes religieuses. Comme partout, mais plus encore dans une société multiculturelle de plus d'un milliard d'habitants, l'exploitation politicienne des problèmes nuit à la rationalité des politiques publiques. Par contraste avec l'enrichissement national, les pesanteurs de la société paraissent alors décisives hors des frontières.

Les freins sociaux à la modernisation

La plupart des problèmes sociaux qui pèsent sur l'Inde sont, comme le souligne un autre prix Nobel d'économie, Amartya Sen, ceux qui se rattachent au développement humain. L'Inde occu-

pe le 126^e rang mondial en ce domaine. Certains indicateurs, comme celui, décisif, de l'alphabétisme, donnent l'avantage à la Chine (et même à la Birmanie). Malgré de nouveaux efforts depuis 1991, et notamment dans les trois dernières années, l'éducation primaire est encore à la traîne, avec toutes les conséquences que cela comporte concernant les attitudes des individus et des groupes et le bien-être social.

Les 64% d'individus alphabétisés du recensement de 2001 masquent en effet de fortes disparités géographiques, le Kerala venant en tête avec 91% et le Bihar se situant en queue avec un peu moins de 60%. En matière de santé, bien qu'un hôpital réputé de Calcutta ait sauvé Michel Rocard et que de nombreux Américains se fassent opérer en Inde, l'accès aux soins est lui aussi très inégal. Le formidable essor des moyens de communication n'empêche pas que, au cœur de certaines zones rurales, des efforts demeurent à faire en matière d'électrification et d'accès de proximité à l'eau potable. Dans le Jharkhand et au Rajasthan, près du quart de la population rurale doit aller «loin» pour trouver de l'eau (Recensement de 2001).

Les plans successifs proposent tous des correctifs à ces retards. Mais, précisément, la réalisation des plans est souvent compromise par l'urgence avec laquelle il faut, parfois, résoudre des problèmes sociaux liés à la diversification des intérêts et à la segmentation croissante de la société qui en résulte.

Ethnies, langues et religions : la politisation de la diversité

Les diversités ethniques engendrent à l'occasion des tensions culturelles, comme, dans le passé, les oppositions entre le Nord aryen et le Sud dravidien ou comme les affrontements entre ethnies dans le Nord-est ou entre populations indigènes organisées selon un modèle tribal, les Adivasi, et le reste de la société. Quand l'exploitation des ressources forestières et minières ou de grands travaux (comme le barrage sur la Narmada) menacent leur mode de vie, la diversité devient un obstacle à la modernisation. L'accueil des diversités linguistiques (huit cents dialectes sous-jacents aux vingt-deux langues « officielles » aux termes de la constitution) est évident même si le pourcentage d'anglophones a fortement augmenté. Mais il oblige aussi les plus cultivés des Indiens à parler au moins trois langues, ce qui explique la facilité avec laquelle ils en apprennent d'autres.

Les religions

Les diversités religieuses posent des problèmes dans la mesure où certaines « minorités » (notion vivement critiquée par la majorité hindoue, car l'hindouisme n'est pas une religion unie et structurée) peuvent se sentir opprimées. Comme l'a montré Christophe Jaffrelot¹, la montée du nationalisme hindou a unifié politiquement les grands courants et sectes hindous. Dans la foulée, on a vu naître une certaine hostilité envers les Chrétiens (2,3% de la population) qui, auparavant, jouait seulement, pour des raisons historiques, à l'encontre des ethnies

du Nord-est. Il n'en demeure pas moins que l'élite indienne aime à inscrire ses enfants dans les écoles privées chrétiennes.

Le problème des Sikhs (1,9%) est différent, car les hindous les considèrent comme une secte de l'hindouisme. C'est vraiment la politisation de la religion, opposant groupes et sectes sikhs et les sikhs demeurés au Pendjab, leur région d'origine, aux hindous de cet Etat qui a facilité la sédition du chef religieux Jarnal Singh Bhindranwale et, dans la foulée, l'intervention armée dans le Temple d'Or d'Amritsar, suivie de mutineries et, en 1984, de l'assassinat d'Indira Gandhi par ses gardes sikhs.

Les Bouddhistes (0,8%), également considérés comme faisant partie de la grande famille hindoue, ont pour seul tort d'être souvent d'anciens intouchables hindous convertis dans le sillage de B.R. Ambedkar. Christophe Jaffrelot l'explique dans son article ci-après². De même, les Jains (0,4%), également issus de l'hindouisme, sont d'autant mieux intégrés qu'ils s'identifient souvent, localement, aux castes marchandes opulentes.

Au sommet de la pyramide sociale, les Parsi (Perses), zoroastriens venus de Perse, sont en nombre négligeable mais occupent des positions éminentes. Parmi eux, Feroza Gandhi, le mari d'Indira, mais aussi la famille Tata, qui a fondé les premiers établissements industriels indiens au XIX^e siècle et pilote encore un groupe désormais multinational.

Le seul problème minoritaire important est celui des musul-

mans, qui représentent 13,5% de la population et dont le nombre croît en moyenne de 30% entre deux recensements décennaux (20% pour les hindous). Ils sont relativement défavorisés parce que ceux qui sont demeurés en Inde en 1947, au moment de l'indépendance et de la création du Pakistan, appartenaient souvent aux couches inférieures d'une communauté déjà en retard par rapport aux hindous avant l'indépendance.

Si l'on met de côté les émeutes inter-communautaires sporadiques entre hindous et musulmans, il est à peine caricatural de dire que, de 1947 à 1990 environ, le principal problème musulman est largement venu de ce qu'ils étaient considérés comme un problème. Pour les nationalistes hindous, ils ont toujours plus ou moins constitué une cinquième colonne tournée vers le Pakistan, avec lequel l'Inde a connu trois vraies guerres et deux micro-conflits armés (celui sur le Rann de Kutch, qui a prélué à la guerre de 1965 sur le Cachemire et celui de Kargil, au Cachemire, en 1998).

Les musulmans indiens, dont une petite élite éclairée a donné à l'Inde deux présidents de la république, sont pour la plupart engagés dans l'artisanat, le petit commerce ou les services. Leur niveau moyen d'éducation et leur niveau de vie restent inférieurs à ceux des hindous. Globalement, ils conservent souvent une crainte diffuse des attitudes de la majorité qu'expliquent les émeutes inter-communautaires. Celles-ci naissent d'irritations ponctuelles montées en épingle, surtout lors des fêtes. « Qu'un hindou donne des coups à sa vache

qui bloque une rue est normal. Qu'un musulman le fasse, «il la martyrise», et une émeute peut s'ensuivre. »

Pour le parti du Congrès, au pouvoir l'essentiel du temps, ils fallait plutôt protéger les musulmans pour leur éviter la tentation d'un repli sur soi et de la révolte. Un des aspects majeurs de cette politique a été le maintien d'un Droit civil tenant compte de la loi coranique par dérogation à la codification opérée entre 1950 et 1955 pour la majorité. Forts de cette protection des premières décennies, les chefs religieux musulmans ont souvent résisté à tout effort de modernisation sociale les concernant directement. Ceci a été particulièrement vrai sous Rajiv Gandhi et ensuite.

Cependant, dans le passé, les musulmans ne se sont que rarement constitués en groupes politiques distincts. Comme Violette Graff l'a souvent dit et écrit, les musulmans de l'Inde n'étaient pas séditionnels et, comme le développe Marc Gaboriau, il s'agit bien d'un autre islam.

La dialectique de leurs relations avec les hindous a commencé à évoluer dans les années soixante-dix, sous l'influence des écoles financées par l'Arabie saoudite et, dans le sud de l'Inde, par réaction aux conversions de «sans caste» (les anciens intouchables qui, en fait, sont divisés en castes). La montée de l'influence internationale de l'islam plus rigoriste de l'école coranique de Deoband, dans le Nord, et l'islamisation croissante de la rébellion cachemirienne ont encore accru le sentiment d'insécurité des hindous. Leurs

mouvements ont alors exacerbé les tensions latentes entre des communautés qui, localement, avaient généralement vécu en bonne intelligence en dehors des périodes chaudes.

Infiltrations d'un islamisme violent

Un tournant irréversible a été pris en décembre 1992, lorsque des hordes de fanatiques hindous ont démolé l'ancienne mosquée d'Ayodhya, lieu mythique de la naissance du Dieu Rama où se serait auparavant érigé un temple hindou. L'extrémisme islamiste a alors trouvé un vrai terrain. En mars 1993, les attentats de Bombay, qui ont fait plus d'une centaine de morts et détruit le centre névralgique des affaires ont souligné le divorce entre les musulmans et le parti du Congrès. Ils ont constitué la première d'une série de manifestations de frustration d'un nouvel extrémisme. Celui-ci demeure minoritaire mais impose, comme ailleurs mais avec plus d'acuité, une vigilance nouvelle.

Dans la logique de cette situation, la politique de discrimination positive pratiquée au bénéfice des castes défavorisées est désormais invoquée en faveur des musulmans. D'autres revendications de discrimination positive émanent des femmes. Ce qui les concerne est développé dans l'article de Stéphanie Tawa Lama-Rewal ci-après.

Alors, s'il est un handicap spécifique à l'Inde, c'est bien celui de la caste. C'est celui qu'évoquent volontiers ceux qui s'interrogent sur l'avenir de l'Inde.

Au cœur de l'hindouisme majoritaire : la caste

L'essence du système des castes, une hiérarchisation sociale déterminée par la naissance, évoque l'immobilisme et la négation de tout changement social. Mais la caste est-elle une telle entrave à l'économie marchande et au changement social ? Si l'Inde est ce qu'elle est aujourd'hui, c'est que, en milieu urbain et dans le travail, les relations de caste sont mises de côté. Mais l'Inde est encore à plus de 70% rurale et on ne peut éluder la question.

En fait, le système des castes n'est pas aussi immuable qu'ont voulu le croire ceux qui, faisant de l'idéologie sous-jacente à la société hindoue une réalité sociale admise de tous, ont exagéré la résorption du fait politique dans le domaine social. En termes plus clairs, la soumission séculaire des basses castes à une hiérarchie qui plaçait les prêtres au-dessus des guerriers et des rois n'impliquait pas une adhésion profonde de toutes les strates sociales à un système conceptualisé par l'élite des brahmanes. Tout ceci renvoie à un vieux débat entre les disciples de Louis Dumont, dont la grille d'analyse demeure valide, et de nombreux historiens, sociologues et politologues, pour qui le pouvoir a souvent imprimé sa marque sur la société.

Oublions les querelles d'école pour nous demander ce que sont vraiment les castes, relever les transformations observées et évoquer le rôle de la politique dans les transformations sociales.

Les castes et les transformations du système

Vu de l'extérieur, le système des castes s'ordonne selon la hiérarchie normative de la tradition entre quatre groupes : Brahmane (prêtre), Kshatriya (roi ou guerrier), Vaishya (commerçant) et Shudra (paysan). Mais il ne s'agit là que de fonctions sociales, d'ordres dont se réclament les trois premiers groupes, ceux des «deux fois nés» par opposition à la masse des autres, shudras, harijans ou tribus. La réalité sociale est celle d'une multitude de petites castes et sous-castes, réparties sur de micro-territoires et qui ne se hiérarchisent pas forcément partout de la même manière. Celles-ci, les jati, groupes de naissance, premier groupe d'appartenance, se distinguent par l'endogamie (qu'on pense aux annonces matrimoniales, mentionnant la caste, des grands journaux), la commensalité (manger avec des gens de caste inférieure dégrade), les pratiques alimentaires, les relations sociales qu'elles entretiennent entre elles et les types d'activités auxquelles elles se consacrent.

La place occupée dans les festivals religieux marquait la position hiérarchique. Car toutes ces caractéristiques ont un fondement religieux et les hiérarchies s'organisent selon le degré de pureté rituelle qui s'y attache. Les hautes castes sont généralement végétariennes parce que manger de la viande est impur (sauf au Cachemire). Au sein des castes carnivores, on évite de manger du porc parce que, mangeant des déchets, le porc est polluant. Certaines activités sont particulière-

ment dégradantes, ainsi tout ce qui touche au corps humain ou animal. La naissance et la mort sont également polluantes, exigeant une période et des rites de purification. Ces tâches dégradantes sont dévolues aux plus basses castes des Dalits.

On perd sa caste quand on contrevient à ses règles et l'ostracisme qui en résulte est une totale perte d'identité. C'est pourquoi beaucoup considèrent la société indienne comme une société figée. En fait la mobilité sociale a toujours existé mais au profit des castes en tant que telles et non des individus qui les composaient. Telle ou telle caste pouvait prétendre – et se voir reconnaître (par le pouvoir politique, même si l'assentiment des Brahmanes était nécessaire) une position plus élevée dans la hiérarchie des castes en adoptant les pratiques sociales, rituelles et personnelles des hautes castes, ce que l'on appelle la sanscritisation. Devenir végétarien est ainsi l'un des aspects du mode d'ascension sociale traditionnel.

C'est ainsi que, en principe, au moins, le nombre des végétariens augmente. En pratique, un sondage officiel effectué il y a une dizaine d'années a montré que nombre d'individus de castes théoriquement végétariennes avaient des habitudes alimentaires plus occidentalisées. Le modèle décrit par le sociologue M.N. Srinivas serait donc toujours vrai dans ses deux aspects – malgré l'accent mis par les nationalistes sur la première tendance – et l'ascension sociale se ferait toujours non seulement par «sanscritisation», dans les castes inférieures, mais aussi par occiden-

talisation, dans les castes supérieures.

Toutes les communautés religieuses de l'Inde connaissent des formes de structuration en castes, y compris les Chrétiens et les Musulmans qui critiquent le système, y compris des religions qui ont voulu le réformer comme le jainisme et le sikhisme. Les castes y sont seulement moins spécifiquement identitaires que dans l'hindouisme. Seuls les membres des «tribus», terme contestable parce que peu sont animistes, qui ne sont pas encore vraiment hindouisées (ou christianisées, comme dans le Nord-Est) échappent à la caste. L'organisation tribale, malgré les chafferries, y est en effet égalitaire.

Du point de vue des hindous, les populations organisées selon un système tribal, hors castes, se situent au bas des hiérarchies sociales, d'autant plus que leur situation socio-économique n'est généralement pas brillante et que l'extension du commerce a souvent conduit à leur exploitation dans des tractations qu'elles ne pouvaient maîtriser (raison pour laquelle elles ont maintenant tendance à basculer facilement dans des mouvements révolutionnaires). Mais, quoi qu'on en pense en Europe, avec des représentations inspirées de nos modèles sociaux, les Dalits (15%) et les populations tribales (7 à 8%) ne constituent pas une majorité exploitée car ils représentent, ensemble, moins d'un quart de la population.

Est-ce à dire que la pyramide sociale indienne est inversée ? Certes non. Mais la majorité comprend l'ensemble des Shudras (paysans et castes de services) : et

c'est précisément ce qui a nourri les controverses et luttes qui ont transformé le système.

Les armes législatives

L'élan égalitariste des constituants et des premiers dirigeants nationaux avait débouché sur des mesures de protection des plus défavorisés. Certaines des dispositions adoptées dans la constitution étaient claires : ainsi celle réservant, pour une période [interiminaire] de quarante ans renouvelable, un certain nombre de sièges aux représentants de castes et tribus, répertoriées dans des listes annexées à la Constitution (*scheduled castes* et *scheduled tribes*). En pratique, il s'agissait des ex-intouchables et des tribus et, pour des raisons électorales – les votes des basses castes, dépendantes des autres, étant nécessaires à l'élection de nombre de dirigeants de haute caste – les parlements successifs ont constamment reconduit ces quotas.

Les effets de ces premières discriminations positives ont été variables, permettant l'émergence de quelques dirigeants nationaux de premier plan venant de castes autrefois intouchables mais, au moins jusqu'à la fin du XX^e siècle, sans que ces dirigeants manifestent régulièrement une « conscience de caste » pesant vraiment sur la vie publique. Dans l'administration, des mesures ont institué des quotas de postes réservés aux communautés en cause mais les postes sont souvent restés vacants.

Les choses ont changé avec l'émergence des « autres classes arriérées ». Les classes arriérées sont, en tant

que telles, impossibles à circonscrire. Pourtant, c'est de « classes », au sens de couches sociales, que parle l'article 16 de la Constitution, qui interdit toute forme de discrimination, en précisant que ces dispositions n'empêcheront pas l'Etat de prendre des mesures pour leur réserver des postes lorsqu'il ne les trouve pas correctement représentées dans la fonction publique.

Les « autres classes arriérées » sont des castes

Ce que représentaient les classes arriérées a fait l'objet de débats. Un dirigeant socialiste mort en 1967, Ram Manohar Lohia, a opposé à la vision des marxistes orthodoxes et au parti du Congrès la théorie selon laquelle l'équivalent indien de la classe était la caste. Dans un système différent de rapports de production traditionnels, l'oppression de caste, l'alienation culturelle et les obstacles à l'égalité des chances étaient de même nature.

La théorisation de Lohia n'a pas empêché que le Congrès « grignote » progressivement les socialistes, dont un courant plus orthodoxe était moins hostile à Nehru et Indira Gandhi. En revanche, le soutien des socialistes parmi les castes intermédiaires de paysans est demeuré relativement stable. Or, dans les années soixante-dix, ces castes sont apparues comme « montantes ». Les réformes agraires des années cinquante, bien que décriées, comme insuffisantes, par les partis communistes leur avaient profité et tous les partis ont commencé à prendre conscience d'un nouveau poids politique des paysans.

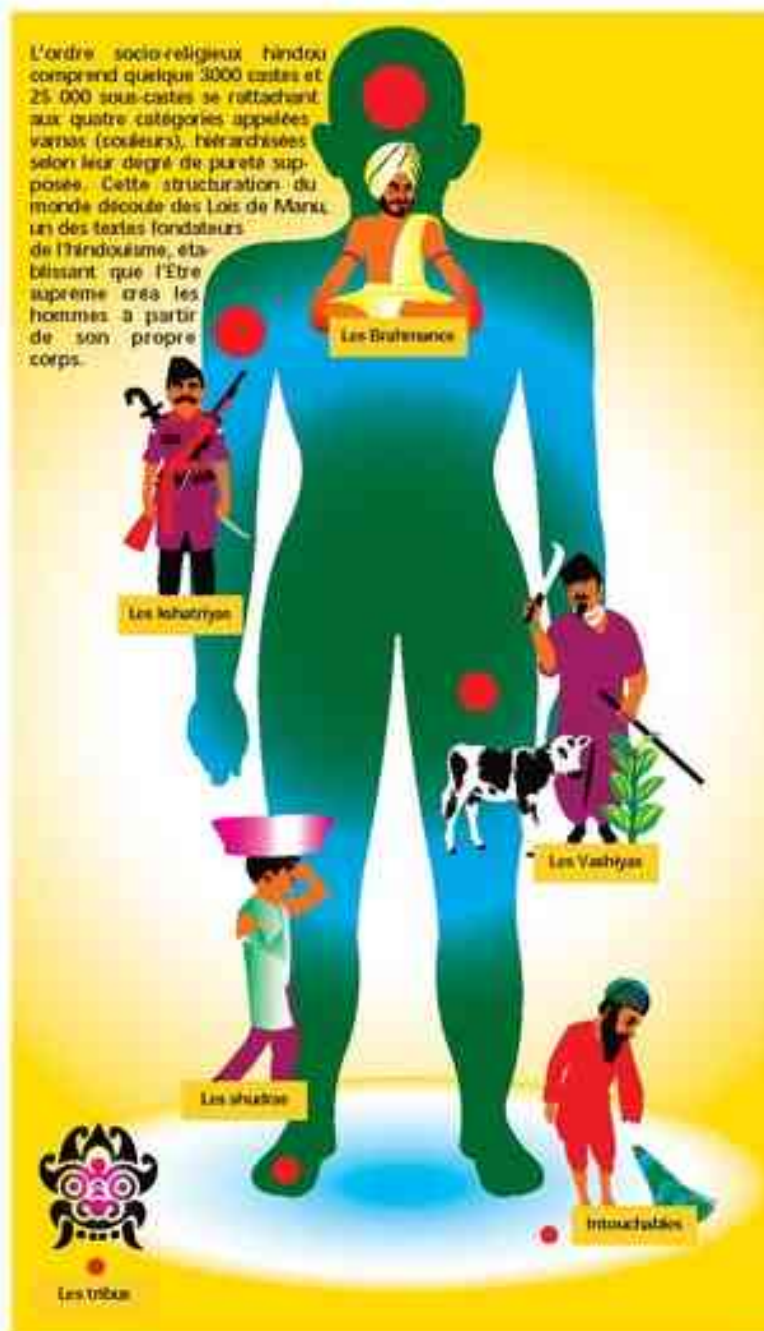
C'est que, traditionnellement, les « banques » réserves de votes (réserves de votes quasi-automatiques, dont certains disposaient comme s'ils en étaient propriétaires) des élites rurales s'étaient nourries de leur position de castes « dominantes ».

Traditionnellement, les castes dites dominantes, hautes castes combinant statut, argent et pouvoir, fidélisaient leur clientèle de castes de services, de musulmans et d'autres sous-privilegiés en jouant de leur entregent pour les assister. Lorsque d'autres castes aisées sont apparues, elles ont nourri de nouveaux mouvements qui ont fait concurrence au parti du Congrès longtemps dominant.

La fluidité politique au service de la mobilité sociale

Un ancien dirigeant congressiste passé à l'opposition, Charan Singh, qui devait devenir un Premier ministre intérimaire en 1979, a alors repris à son compte la revendication des castes défavorisées non prises en compte par les quotas de castes répertoriées. Lui-même était un lui, caste qui, à l'Est de son Etat d'Uttar Pradesh, pouvait alors être assimilée aux castes défavorisées, bien que la même caste soit princière au Nord-Ouest de l'Inde. Mais, prenant la mesure des attentes des Yadavs et autres castes de statut comparable, il a su les fédérer en un nouveau parti, local puis national.

Ces « autres classes arriérées », selon le terme depuis longtemps consacré, (on fait, les castes intermédiaires comptant des paysans enri-



Avec l'aimable autorisation de :

• Severin Millet (Site www.severinmillet.com) • et Le Monde du 26 janvier 2008, page 19

chis) ont conquis un véritable pouvoir politique au Nord, dans le sillage de Charan Singh et au Sud, par

des processus analogues, mais aussi et surtout en rapport avec un mouvement anti-brahmanique qui

débuta au XIX^e siècle. Fortes de leur importance, elles ont cherché à la transformer en avantage statutaire.

En 1977, quand Indira Gandhi fut battue aux élections, le gouvernement «Janata», du peuple, lui a succédé. Charan Singh y était ministre de l'intérieur et plusieurs dirigeants socialistes «lochiaistes» y détenaient des portefeuilles. En 1979, ce gouvernement a désigné une commission (ce n'était pas la première du genre), la commission Mandal (du nom de son président, le socialiste B.P. Mandal) pour identifier les classes arriérées parmi les castes et communautés connues comme défavorisées. Son rapport, remis en 1980, sous un nouveau gouvernement Indira Gandhi relevait une série de castes, qui représentaient environ 27,5% de la population, et recommandait que des postes de fonctionnaires leur soient réservés à concurrence de ces 27%. Sous ce gouvernement comme sous celui de Rajiv Gandhi, qui suivit l'assassinat d'Indira, en novembre 1984, l'application des recommandations de la commission Mandal fut une demande récurrente, et vaine, de l'opposition. Mais des mesures en ce sens furent très vite prises par des partis régionaux.

C'est à l'occasion de la crise politique provoquée par la démission de son vice-Premier ministre, un autre dirigeant kit, que le gouvernement de Front Uni de V.P. Singh promulgua en 1990 une ordonnance appliquant les recommandations de la commission Mandal à l'administration centrale². Intervenant dans un climat marqué par l'activisme des nationalistes hindous, cette mesure parut ouvrir une «guerre des castes» en provoquant de

grandes manifestations et des immolations par le feu d'étudiants des castes supérieures. Le parti du Congrès, alors dans l'opposition, soutenait d'autant plus cette agitation que les conclusions de la commission Mandal étaient controversées. Il allait pourtant la reprendre à son compte à son retour au pouvoir en 1991.

Vers des partis de castes

Cependant, entre temps, un nouveau parti de Dalits était apparu sur la scène : le Bahujan Samaj Party de Kanshi Ram (dirigeant se réclamant d'Ambedkar). Présent depuis 1984, le BSP n'est devenu important qu'en 1995, lorsque la disciple de Kanshi Ram, Mayawati Kuman, est devenue pour la première fois chef de gouvernement de l'Uttar Pradesh (Etat du Nord, le plus peuplé de l'Inde). Après une éclipse, Mayawati a repris la tête de l'Etat en 2006. De ce bastion, elle brigue les plus hautes responsabilités.

Ces rappels visent à montrer que ce n'est pas la hiérarchie des castes mais son ébranlement qui donne aux tentations populistes des dirigeants des tonalités conflictuelles. Celles-ci, bien entendu, ne sont pas sans effets. En fait, il n'y a jamais eu de vraie « guerre des

castes » : mais ce terme journalistique a traduit l'opposition entre la plate-forme politique fondée sur Mandal, par référence à ceux qui ont promu les quotas pour les « autres » castes [classes] arriérées, et celle fondée sur « Mandir » (le temple) mise en avant par les nationalistes hindous. Si on parle encore de guerres des castes, c'est au pluriel et par allusion à une ébullition durable.

Christophe Jaffrelot, qui a étudié successivement la montée du nationalisme hindou et celle des basses castes¹, a relevé la transformation des joutes politiques en affrontements de « partis de castes ». Je le laisse dresser un bilan des progrès et de leurs limites concernant les Dalits.

Christiane Hurtig

Notes

1. L'accessibilité à l'eau est généralement définie par l'existence d'un puits dans un rayon de 1 mile (1,6 km).
2. *Les nationalistes hindous*, Paris, Presses de Sciences Po, 1993.
3. Voir aussi Jaffrelot (C.), *Dr Ambedkar, leader intouchable et père de la Constitution indienne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.
4. Voir notamment Veetia Graft, « Islam indien », in : *Encyclopédie des religions*, v. 1,

Paris, Bayard, 1997, p. 813-823 ; et Veetia Graft, « L'islam dans le sous-continent indien : géopolitique des islam », in : *Les islam « périphériques »*, *Méridis* N° 35.

5. Marc Gaboreau, *Un autre islam indien, Pakistan, Bangladesh*, éd. Albin Michel, coll. « Planète Indes », 2002.

6. Nom donné par Gandhi aux Intouchables et qui leur est resté parce que les Intouchables n'existent plus aux termes de l'article 17 de la constitution. Mais, désormais, ils se revendiquent comme Dalits (opprimés).

7. Quelques ouvrages de M.N. Srinivas : *Caste in Modern India* (1962), Asia Publishing House ; *The Remembered Village* (1976) ; *Village, Caste, Gender and Method* (1996) ; *Social Change in Modern India*.

8. Voir Pouchepadass J., *Castes et tribus : résistance et autonomie dans la société indienne. Aux marges de la nation : adversaire et nationalisme dans l'Inde centrale, 1917-1947*, Paris, EHESS, Collection Pouchepadass, 2002.

9. Le rapport entre la démission du vice-Premier ministre et la décision prise est expliqué dans ma contribution « Inde : le pouvoir paysan comme fantôme » au livre de P. Dubocq & P. Quantin, éd., *Les paysans du monde. Facteurs sous influence*, Paris, L'Harmattan, alternatives paysannes, 1993.

10. JAFFRELOT C., *Inde : la démocratie par la caste. Histoire d'une mutation socio-politique 1985-2005*, Paris, Fayard, Coll. « L'espace du politique », 2005.

Les castes : Les *Chatriyas* (« les ») sont la « caste » qui sont l'aristocratie, symbole de la classe des guerriers, mais aussi des prêtres. L'un des plus colorés groupes *Chatriyas* est celui des Rajputs du Rajasthan. Les *shudras* : ils sont le « peuple », celui des serviteurs subordonnés aux varmes supérieures. Ce groupe, appelé aujourd'hui, other backward classes (autres classes arriérées), n'a cessé de monter en puissance à l'époque contemporaine. Enrichissant, notamment, de la réforme agraire des années 1950, qui a permis à nombre de ses membres de devenir petits propriétaires fonciers, il représente autour de 52 % de la population. Les *tribus* : Elles correspondent aux communautés aborigènes montagnardes et représentent autour de 7,5 % de la population. Les *brahmanes* : ils sont la « bouche » d'Inde, soit la parole, métaphore désignant le prêtre gardien des temples et qu'on pense de la parole. Les brahmanes dominaient traditionnellement l'ordre socio-religieux indien, mais la démocratisation politique et sociale de l'Inde contemporaine a décliné une fraction de cette ancienne élite. Les *varhiyas* : ils sont la « classe » qui s'achète, c'est à dire la classe chargée de l'agriculture, de l'élevage et du commerce. **Intouchables** : longtemps dans la nuit indienne, ils ne sont même pas mentionnés dans les Livres de Mandal. D'où l'appellation other castes qui leur a été attribuée des Dalits et qui vient d'être peu à peu délaissée au profit de **Dalits** (opprimés), qui rassemble les mouvements politiques contemporains. Ils représentent autour de 15 % de la population.



Les Dalits¹ à la croisée des chemins

par *Christophe Jaffrelot* *

L'Inde avait déjà eu des ministres en chef dalits, comme Mayawati en Uttar Pradesh, des ministres dalits à commencer par Ambedkar dès 1947, des présidents de partis dalits, Bangaru Laxman pour le BJP et Jagjivan Ram pour le Congrès et un Président de la république dalit, K.R. Narayanan. Mais une nouvelle évolution s'est produite l'année dernière quand un Dalit est devenu Président de la Cour suprême, événement d'autant plus frappant que le pouvoir judiciaire est l'une des rares institutions dans lesquelles aucune politique de discrimination positive n'est en vigueur. Les représentants des élites dalits ont donc acquis de nouvelles positions de pouvoir dans tous les domaines, y compris dans le système universitaire, avec S.K. Thorat à la tête de l'University Grants Commission (établissement public de financement et de contrôle des Universités) et Narendra Jadhav, Président de l'université de Poona. Le chemin parcouru, remarquable, appelle une explication mais place l'Inde au seuil de nouveaux défis.

Les quotas fonctionnent

L'émergence de quelques groupes élitaires au sein des Dalits de l'Inde est due, en premier lieu, aux programmes de discrimination positive. C'est évident en ce qui concerne les élites administratives et intellectuelles mais c'est également vrai, dans une certaine mesure, pour l'élite politique : le fondateur du BSP, le principal parti dalit, Kanshi Ram, par exemple, avait bénéficié du système de quotas de postes réservés avant de se tourner vers la politique – et K.R. Narayanan avait été un haut fonc-

tionnaire du cadre des Affaires étrangères avant de rejoindre les rangs du parti du Congrès.

La création d'élites de ce genre est précisément la vocation première de tout programme de discrimination positive. Une telle politique ne vise pas à transformer les masses mais à aider la fine fleur, minuscule, du groupe qui aura été ciblé. Pendant des décennies, les quotas n'ont pas été remplis au sein des strates supérieures de l'administration, sous prétexte qu'il n'y avait pas assez de Dalits qualifiés. Cependant, depuis les années quatre-vingt, les quotas sont remplis à tous les niveaux et le système s'est perfectionné en prenant aussi en compte les promotions.

L'impact social d'Ambedkar et du bouddhisme

La formation d'une élite lettrée parmi les Dalits de l'Inde n'est cependant pas due uniquement aux discriminations positives. Le mouvement lancé par Ambedkar a également joué un rôle essentiel. Dès les années mille neuf cent vingt, Ambedkar a exhorté ses condisciples de caste à suivre une éducation. Dans ses discours, il a systématiquement demandé aux Dalits d'aller à l'école et les femmes sont aujourd'hui encore particulièrement réceptives à cet appel. Ce type de discipline allait de pair avec la conversion au bouddhisme, religion qu'Ambedkar et des milliers de ses disciples embrassèrent en 1956.

Le bouddhisme a donné aux Dalits une identité de rechange, hors du système des castes. Ambedkar avait choisi cette reli-

gion en partie parce qu'il savait que les hindous orthodoxes la considéraient comme « leur » et, par conséquent, s'abstiendraient de représailles (telles que l'ostracisme qui peut priver un intouchable de tout revenu dans un village). Mais, aux yeux d'Ambedkar, le bouddhisme était aussi assez différent pour donner aux Dalits une fierté et un respect d'eux-mêmes dont ils avaient été privés au sein de l'hindouisme. D'autant plus que, selon lui les bouddhistes étaient les habitants originels de l'Inde, qui avaient été réduits au rang de Dalits par les Brahmanes quand ceux-ci, venus d'ailleurs, avaient envahi le pays. Les bouddhistes pouvaient ainsi se targuer d'être les fils de la terre indienne.

Sans avoir autant d'impact que les programmes de discrimination positive, les conversions au bouddhisme des Dalits partisans d'Ambedkar ont contribué à leur émancipation et à leur ascension sociale globale, spécialement au Maharashtra, où ils étaient le plus nombreux. La preuve en est que, jusqu'en 1990, sous V.P. Singh, les Dalits bouddhistes n'étaient pas compris parmi les bénéficiaires des quotas – par opposition à leurs frères hindous et sikhs – mais qu'ils ont néanmoins engendré une élite remarquable, bien que minuscule.

Les quotas à la croisée des chemins

Pour que les quotas continuent à faciliter l'ascension des Dalits, il faudra résoudre deux types de problèmes.

Secteur public/secteur privé

Les quotas n'étant pratiqués que

dans le secteur public, les Dalits ont tendu à ne regarder que vers l'Etat et à tourner le dos au secteur privé, dans lequel ils auraient pu montrer certains de leurs talents en matière de création d'entreprises (dans l'industrie du cuir, par exemple). C'est d'autant plus regrettable que l'emploi augmente dans le secteur privé depuis la libéralisation de 1991, alors qu'il se réduit dans le secteur public.

La politique de discrimination positive doit bien évidemment concerner aussi le secteur de la grande entreprise pour conserver un sens. C'est ce qu'a indiqué le Premier ministre, Manmohan Singh, à plusieurs reprises et le patronat, même s'il ne croit qu'au principe de méritocratie, commence à compter ses employés afin de définir la part des Dalits dans chaque firme.

Mais, en la matière, on peut avoir recours à deux stratégies. La première consisterait à introduire des quotas dans les différentes catégories de personnel, par transposition du modèle observé au sein du secteur public. La seconde serait, pour l'Etat fédéral et les Etats de l'Union, de se procurer un certain pourcentage des biens et services qu'ils achètent auprès d'entreprises possédées par des Dalits. C'était l'un des points de l'« Agenda Dalit » que Digvijay Singh, alors chef de gouvernement du Madhya Pradesh, avait commencé à appliquer en 2000. De fait, ce type de politique visant à stimuler l'esprit

d'entreprise parmi les Dalits, s'inspire directement de certaines initiatives américaines en ce domaine. Mais les capitalistes indiens, de nos jours si amateurs des Etats-Unis, considèrent-ils cette partie de leur modèle comme pertinente au cadre indien ?

Comment rester fidèle aux siens

Le deuxième problème que posent les politiques de quotas peut se ramener à un seul mot : la cooptation. Comme mentionné ci-dessus, ces politiques visent à engendrer des élites : le résultat est qu'elles sont très vulnérables aux stratégies des groupes dominants, qui peuvent priver les Dalits de leur dirigeants en leur offrant des positions lucratives et prestigieuses dans la société établie. Cela fait des décennies qu'on observe ce mécanisme dans le monde politique où le parti dirigeant, le Congrès, a limité au minimum la concurrence des partis dalits en débauchant certains de ses dirigeants. C'est ainsi que, dans les années soixante-dix, Indira Gandhi a séduit B.P. Maurya, le plus important des dirigeants du Parti Républicain de l'Inde fondé par Ambedkar, en lui promettant un portefeuille ministériel. L'élan du RPI en Uttar Pradesh s'arrêta net alors que c'était l'Etat dans lequel il avait gagné le plus de sièges dans les années soixante. Quand les élites sont trop restreintes, ce genre de choses peut se produire. Et le propre des programmes de discrimination positive est de générer de minuscules élites.

Même quand ils ne franchissent pas ainsi le Rubicon, les bénéficiaires des quotas entretiennent parfois des relations ambivalentes avec leurs frères de caste. Les politiques de discrimination positive leur permettent en effet de rejoindre les classes privilégiées à l'université et dans l'administration. Leur mode de vie change, non seulement en termes d'avantages matériels mais aussi par les valeurs qui s'y attachent. Ils tendent à se couper de leur milieu d'origine et, qui plus est, les Dalits masculins qui réussissent tendent à épouser des femmes de hautes castes.

De nos jours, ceux qui se comportent ainsi n'ont plus honte de cette attitude. Ils soutiennent que leur manière de faire prouve au monde qu'un Dalit peut être comme n'importe quelle personne de haute caste. C'est sans doute une grande réussite pour eux mais, en coupant les liens avec leurs frères de castes, ils privent ces derniers de ressources substantielles en termes de leadership.

Christophe Jaffrelot

Note :

1. Opprimés. Nom que se donnaient les castes d'anciens intouchables.

**Voir ci-après : «Pour mieux connaître les auteurs» page 49*



Les femmes en Inde par *Stéphanie Tawa Lama-Rewal* *

Décrite la place des femmes dans la société indienne oblige à des généralisations toujours risquées, dans ce pays-continent caractérisé à la fois par une extrême diversité culturelle et par de fortes inégalités : la notion d'une condition féminine, transversale aux identités régionales, linguistiques, religieuses, aux hiérarchies traditionnelles (liées à la caste) ou contemporaines (liées aux dynamiques sociales impulsées par les réformes économiques des années 1990), relève évidemment de la gageure. Disons donc, pour commencer, que les rapports entre hommes et femmes, en Inde, doivent être pensés à l'intérieur de cette grande diversité.

En guise de repères, évoquons deux images fortes, qui ont souvent dominé la représentation médiatique des Indiennes à l'étranger, et qui correspondent à deux positions extrêmes des femmes dans la société indienne : les milliers d'épouses assassinées par leur belle-famille pour cause de dot jugée insuffisante, et Indira Gandhi. Première ministre durant seize ans de ce pays immense, leader du mouvement des non-alignés. D'un côté, les «dowry deaths» (morts pour insuffisance de dot) symbolisent la victimisation absolue des femmes ; les chiffres officiels tendent à relativiser l'ampleur du phénomène (5199 cas ont été signalés en 1994, soit un pour 100 000 femmes, alors que les estimations non officielles font état de quelque 25 000 cas par an), mais les faibles progrès des organisations féministes dans leur lutte contre la pratique même de la dot (illégal depuis 1961, mais pratiquée par des communautés de plus en plus nombreuses) montre que

cette menace concerne un grand nombre de femmes. De l'autre côté, l'extraordinaire carrière politique d'Indira Gandhi prouve qu'être femme, en Inde, n'interdit pas l'accès au sommet du pouvoir. C'est entre ces deux réalités – la pire violence contre les femmes, et l'exceptionnelle ouverture du monde politique indien aux femmes – que se situe tout l'éventail des possibles pour les Indiennes.

L'indicateur le plus parlant de l'ampleur de la violence contre les femmes est sans doute le rapport démographique entre les sexes : le dernier recensement, datant de 2001, montre qu'il y a 927 filles pour 1000 garçons chez les enfants de moins de six ans. L'Inde partage avec la Chine (et dans une moindre mesure avec d'autres pays asiatiques) ce ratio contraire aux lois de la démographie, et cela depuis les premières décennies du vingtième siècle ; on estime ainsi qu'actuellement quelque trente-cinq millions de femmes seraient «manquantes» en Inde.

Ce chiffre spectaculaire résulte de la combinaison d'une série de comportements : il est aujourd'hui surtout dû à l'élimination des fœtus de sexe féminin, identifiables grâce aux progrès techniques de la médecine anténatale, les échographies qui permettent d'interrompre des millions de grossesses ont ainsi quasiment supprimé la pratique de l'infanticide. Mais un autre facteur à l'œuvre est la négligence dont sont victimes les petites filles par rapport à leurs frères – qu'il s'agisse de leur accès à la nourriture, aux services sanitaires, à l'éducation, ou du fait qu'elles travaillent plus précocement.

Ces comportements manifestent une préférence largement partagée pour l'enfant de sexe masculin, due à des causes religieuses (dans l'hindouisme orthodoxe, c'est au fils que revient d'accomplir certains rites majeurs lors des cérémonies funéraires de ses parents), mais surtout socio-économiques : la société indienne, encore majoritairement rurale, est traditionnellement patrilinéaire. Les filles sont destinées à se marier, puis à partir travailler dans et pour leur belle-famille. À cela s'ajoute, on l'a dit, la pratique croissante de la dot, liée au développement du consumérisme dans une Inde en pleine libéralisation économique, ce qui renforce encore la perception des filles comme étant un fardeau économique considérable pour leur famille.

D'autres indicateurs socio-économiques (issus du recensement de 2001) confirment ce tableau d'une condition féminine caractérisée par la dévalorisation : ainsi le taux d'alphabétisation des femmes est de 54% (75% pour les hommes), 60 à 90% des femmes souffrent d'anémie, leur fertilité est forte (3,4 enfants par femme) ainsi que le taux de mortalité en couches (447 pour cent mille naissances vivantes) ; enfin 96% des femmes travaillent dans le secteur informel (90% des hommes) où elles ne disposent d'aucune protection sociale et où elles sont en général moins payées que leurs homologues masculins.

Ces moyennes nationales sont bien sûr à nuancer en fonction de plusieurs facteurs. On trouve d'abord de grands contrastes régionaux entre le nord et l'est de l'Inde, globalement moins déve-

loppés que le sud et l'ouest du pays. Ainsi en Uttar Pradesh, immense État du nord de l'Inde, 25% des femmes savent lire (56% des hommes), elles ont en moyenne cinq enfants; et leur espérance de vie est de 55 ans, tandis qu'au Kerala, petit État côtier du sud ouest de la péninsule, les indicateurs de la condition des femmes sont proches de ceux des pays développés: leur taux d'alphabétisation est de 88%, la fertilité de deux enfants par femme, l'espérance de vie de 74 ans.

Un autre facteur à prendre en compte est le contraste entre villes et campagnes, dans une Inde en voie d'urbanisation (28% en 2001) lente mais constante.

Enfin le statut des femmes varie largement selon les catégories socio-économiques: ainsi les femmes musulmanes et celles appartenant aux «castes réprouvées» (ex-intouchables) cumulent les discriminations et se situent donc au plus bas de l'échelle.

A l'autre extrémité de ce survol de la condition féminine, on trouve une forte présence des femmes dans la vie politique nationale, à la fois comme objets et comme sujets du politique, et ce dès le dix-neuvième siècle: le mouvement de réforme socioreligieuse qui naît dans les années 1830 au Bengale se concentre sur les pratiques jugées barbares, telles que les mariages d'enfants, l'immolation des femmes sur le bûcher funéraire de leur mari, l'interdiction faite aux veuves de se remarier, et promeut les mariages inter-castes et l'éducation des filles. Le parti du Congrès, à la tête du mouvement pour l'indépendance,

se montre constamment favorable à l'émancipation des femmes: le parti est à quatre reprises présidé par une femme, et son leadership – Gandhi, mais aussi Nehru et Bose – considère que la participation des femmes est indispensable à la fois à la conquête de l'indépendance et à la construction d'une Inde nouvelle. Les multiples associations féminines nées à la faveur de la réforme socioreligieuse se fédèrent dans les années 1920 pour former le Mouvement indien des femmes, très proche du Congrès, notamment dans sa revendication de droits politiques pour les femmes: ainsi les femmes obtiennent le droit de vote (sous conditions de propriété et d'éducation) dès 1921 à Bombay et à Madras; elles obtiennent le droit d'être élues (au niveau municipal) dès 1932 au Bengale; elles se voient attribuer un certain nombre de sièges réservés (à l'instar de onze autres catégories sociales) au cours de la réforme constitution-

nelle de 1935, et 80 femmes parlementaires sont élues dans ce cadre en 1937, faisant de l'Inde le plus gros contingent de femmes politiques du Commonwealth. La Constitution promulguée en 1950 est très progressiste, et l'importance de la participation politique des femmes fait partie du legs du mouvement pour l'indépendance à l'Inde contemporaine.

De fait, si la présence des femmes reste limitée à 8% au Parlement national, elles constituent désormais plus de 33% des élus locaux (aux niveaux des conseils de village, de canton et de district, ainsi que des municipalités urbaines), puisque la politique de décentralisation adoptée en 1992 impose qu'un tiers des sièges leurs soient réservés.

Concernant l'accès au pouvoir exécutif, les années 1990 ont marqué un changement impor-



Les électrices participent fortement aux réunions prélectorales

LES FEMMES EN INDE

tant : les femmes accèdent régulièrement au plus hautes positions politiques (sept états – dont les plus grands – ont été ou sont encore dirigés par une femme ; cinq partis – dont le Congrès – sont dirigés par une femme), et les «héritières» ne sont plus qu'une minorité parmi elles¹.

L'impact de cette présence politique féminine relativement forte sur la condition des femmes est loin d'être direct. La représentation politique substantielle des femmes au niveau local tarde à modifier l'agenda de ces assemblées² ; mais elle contribue à diffuser l'idée que le pouvoir n'est pas réservé aux hommes, et que l'éducation des filles est essentielle. Les principaux acquis législatifs des dernières décennies, en matière de droits des femmes, sont dus au mouve-

ment indien des femmes, qui a connu une deuxième vague à partir des années 1970 en se mobilisant sur la violence, la santé et le travail, mais qui n'a jamais fait des femmes politiques la cible de son lobbying.

Cette situation semble évoluer aujourd'hui, avec d'une part l'union des féministes et d'une majorité de femmes politiques pour soutenir un projet de loi visant à réserver aux femmes un tiers des positions électorales au Parlement national comme dans les assemblées législatives des États, à l'instar de ce qui existe au niveau local ; et d'autre part avec Pratibha Patil, une apparatchik du Congrès élue en juillet 2007 à la Présidence de la République. La nouvelle Présidence innove à deux égards : elle est la première femme élue à ce poste, très prestigieux,

tout en étant largement honnifique ; et elle défend sans relâche la cause des filles, exhortant régulièrement gouvernements et citoyens à lutter contre la suppression des fœtus féminins. On peut ainsi espérer que la représentation politique des femmes cesse d'être une incongruité au regard des autres indicateurs de la condition féminine, pour en devenir, au contraire, un facteur d'évolution³.

Stéphanie Tawa Lama-Rewal

Notes

1. Source : Himendra Thakur, «*One out ten sisters and daughters for sale?*» (Nos sœurs et nos filles sont-elles à vendre?), 1998, <http://www.indiatogather.org/wehost/indownload/isadbbi.htm>.
2. Voir Bénédicte Manier, *Quand les femmes ont le pouvoir. L'élimination des filles en Inde et en Asie*, Paris, La découverte, 2006.
3. Voir Zoya Hasan (Ed.), *in : Minority: Essays on Muslim Women in India*, Delhi, Oxford University Press, 2005.
4. Stéphanie Tawa Lama-Rewal, *Femmes et politique en Inde et au Népal. Image et présence*, Paris, Karthala, 2004.
5. Stéphanie Tawa Lama-Rewal, «*Les femmes et le pouvoir exécutif en Inde*», *Revue de Politique, Économie, Société*, n°1, mai-juin 2007, www.histoire-politique.fr.
6. Sur l'impact de ces quotas dans quatre mégapoles indiennes, voir Archana Ghosh & Stéphanie Tawa Lama-Rewal, *Democratization in Progress: Women and Local Politics in Urban India*, Delhi, Tulika, 2005.
7. Pour en savoir plus, voir Stéphanie Tawa Lama-Rewal, «*Bibliographie internationale. Les femmes en Inde*», *Travail, Genre et Sociétés*, Paris, 2004, n° 12, pp 263-268.

**Voir ci-après : «Pour mieux connaître les auteurs» page 49*





L'Inde et le réchauffement climatique

par Christiane Hurtig

Lors de la réunion du G-8 de juin 2007, l'Inde (comme la Chine, mais plus encore, car la Chine a annoncé une stratégie de réduction) a été stigmatisée par la presse occidentale pour son refus de plafonner ses émissions de gaz à effet de serre. Quel paradoxe, dans ces conditions, que l'octroi du prix Nobel non seulement à Al Gore mais aussi au Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC) présidé par un Indien, R.K. Pachauri, également membre du Comité national sur les changements climatiques inauguré par le Premier ministre indien, Manmohan Singh, en mai ! L'Inde est-elle très soucieuse d'écologie, comme tendent à le penser ceux qui ont une petite idée de la pléiade d'organisations non-gouvernementales travaillant sur l'environnement et les changements climatiques depuis les années soixante-dix, ou complètement indifférente aux évolutions catastrophiques qui se profilent – et auxquelles sa croissance économique fournira une contribution majeure ? Certains commentateurs (dont des Indiens éminents comme Maneka Gandhi, ancien ministre de l'Environnement et, bien qu'en froid avec elle, belle-sœur de Sonia Gandhi) n'hésitent pas à rallier le camp des critiques.

Des préoccupations anciennes

La vérité se situe entre les deux extrêmes. Culturellement, entre autres, parce que les grandes religions qui y sont nées pensent à la réincarnation ou, comme le bouddhisme et le jainisme, prônent le respect de toute forme de vie et de la nature, les Indiens sont, ou

se croient, très attachés au respect de l'environnement. Mais l'Inde n'a pas, globalement, l'image d'un pays très sensible à l'articulation des divers aspects de l'écologie. L'héritage gandhien de suspicion envers la modernité technologique s'est pourtant transmis à des groupes, minoritaires, d'intellectuels – comprenant souvent des hauts fonctionnaires – qui animent de nombreux séminaires. Par ailleurs, divers groupements locaux, comme le mouvement *Chipko* des années soixante-dix, de populations tribales s'attachant aux arbres pour empêcher leur abattage – ou le mouvement de défense des populations déplacées et dépourvues par les barrages sur la *Narmada*, le *Narmada Bachao Andolan*, agissent avec plus ou moins d'efficacité et d'à-propos pour la défense de l'environnement.

Comment expliquer que des initiatives pionnières en matière d'énergies renouvelables et de développement durable n'aient pas débouché sur les politiques qui s'imposent aujourd'hui ? La part de l'énergie renouvelable étant relativement faible en Inde (6 à 7%), on sait peu à l'étranger que l'Inde est le 4^{ème} pays du monde en matière de production d'électricité éolienne et le second en matière de biogaz, combustible d'origine organique (déchets, eaux usées, fumiers, etc.). Le CNRS a pourtant contribué à ses efforts, puisqu'un programme de développement de pompes solaires a été développé dès le début des années soixante-dix avec le concours de l'un des siens, Pierre Amado, et grâce à l'intérêt qu'y prenait personnellement

Indira Gandhi. Il y reste beaucoup à faire en matière d'énergie solaire urbaine, mais la part de l'énergie photovoltaïque est importante dans les zones rurales.

En 1982, un Département des énergies non conventionnelles voyait le jour et en 1992, c'est un ministère qui était créé pour le développement de ces énergies. Il s'appelle maintenant ministère des énergies nouvelles et renouvelables. De la même manière, on peut souligner que le ministère de l'Environnement et des Forêts, consacré notamment à la reforestation, existe depuis 1985.

Par ailleurs, l'Inde a très activement participé à toutes les commissions de l'Onu qui ont traité de développement durable, en premier lieu au Programme des Nations unies pour le développement et à la Crucead (Commission des Nations unies sur le commerce et le développement) mais aussi, bien que plus modestement, au Programme des Nations unies sur l'environnement. En 1972, Indira Gandhi a participé à la Conférence de Stockholm sur l'environnement. Au Sommet de la Terre de Rio de 1992, en liaison avec le Brésil, le Mexique et d'autres pays émergents, l'Inde a contribué à faire admettre l'idée que chaque pays, en tenant compte de sa population, avait un droit égal à l'exploitation des biens publics. Elle a signé la Convention cadre de l'Onu sur les Changements climatiques qui en est issue et a commencé à l'appliquer à partir de 1994. Elle a signé le Protocole de Kyoto en 1997 avant d'accueillir à Delhi en 2002 une « Conférence des parties » (de la Convention cadre).

L'INDE ET LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

On peut trouver un indicateur récent de ces préoccupations dans un sondage de la banque HSBC, de juillet 2007, auprès de 9 000 consommateurs répartis dans neuf pays : Brésil, Chine, France, Allemagne, Afrique du sud, Inde, Mexique, Royaume-Uni, États-Unis. L'enquête portait sur la perception des problèmes de changement climatique et sur la possibilité de les résoudre. Les pays du Sud se situaient en tête des pays conscients de ces problèmes (et confiants dans la possibilité de les résoudre), avec, notamment, 60% des Indiens (et des Chinois), contre 26% des Allemands et 22% des Anglais¹.

En fait, la distance entre notre perception de «l'indifférence indienne» au réchauffement climatique et l'autosatisfaction apparente des déclarations officielles s'explique par le contraste entre les prises de position au niveau international et les efforts internes. Ceux-ci sont peut-être faibles face à l'enjeu (puisque le coût de l'ajustement aux exigences du développement propre est estimé à 2% du PNB) mais ils sont considérables au regard des problèmes de développement. Les critiques s'expliquent en outre par la période de latence qui a suivi les premiers efforts. En fait, malgré l'existence de centres de recherches spécialisés existant depuis la décennie soixante-dix, notamment le *Tata Energy and Research Institute*, TERI, aux nombreuses ramifications indiennes et internationales, le problème n'est que depuis peu au centre des préoccupations gouvernementales. S'il l'est, c'est en grande partie grâce aux recherches du TERI et d'autres organismes. En outre, le

tsunami de 2005 a provoqué une sensibilisation aux effets cataclysmiques du déchaînement d'un autre élément de la nature : les dérèglements du climat. Jusqu'à ces dernières années, une certaine inertie bureaucratique avait stérilisé les impulsions données, en leur temps, par Indira, puis Rajiv Gandhi, ainsi que les réflexions de la Commission du Plan.

La position de l'Inde : «pollueurs payeurs»...

La position de l'Inde concernant la réduction des gaz à effet de serre est souvent analysée comme celle d'un refus systématique de tout accord visant à les plafonner et à fixer un calendrier. Comme les États-Unis, elle accepte la participation à l'effort collectif, mais sur la base du volontariat. La récente (fin septembre 2007) Conférence des dix-sept pays les plus pollués, à Washington, a d'ailleurs

vu converger les tentations américaines et indiennes de remplacer par des accords commerciaux les objectifs du Protocole de Kyoto.

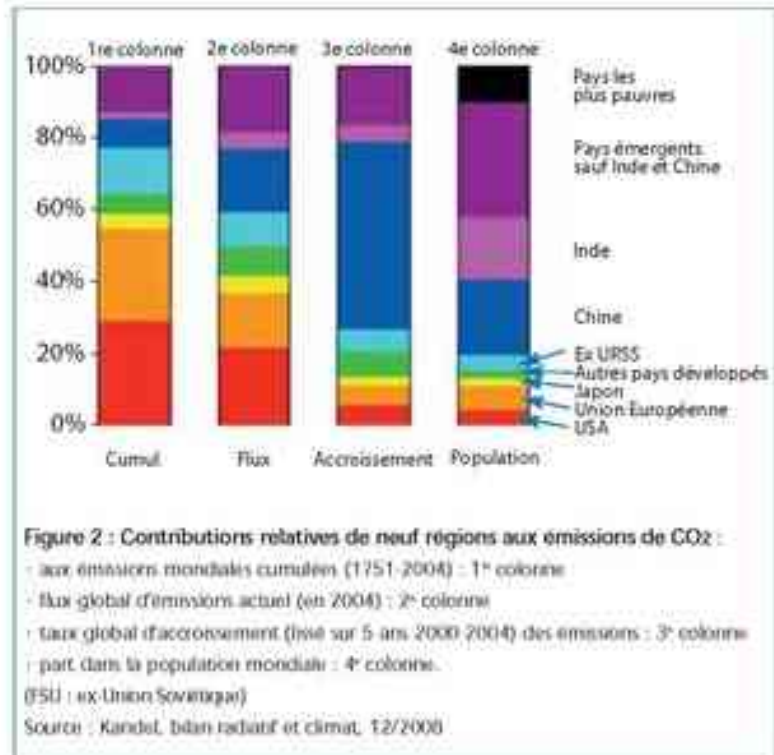
En fait, dès la Conférence de Stockholm de 1972, l'Inde a porté de responsabilité collective mais différenciée de la communauté internationale en matière d'environnement et de changements climatiques. Rappelant que les premiers pays industrialisés ont été, dans le temps, les principaux responsables de la situation actuelle, elle estime qu'il leur incombe de faire le premier et le plus gros effort, et d'aider ceux qui se développent encore à atteindre des niveaux de vie comparables par des transferts de technologies et une indemnisation financière permettant d'accroître la part des énergies renouvelables. Sa priorité étant la lutte contre la pauvreté, elle assimile croissance et développement en un modèle empruntant au chemin parcouru



Figure 1 : Smog au-dessus de la baie du Bengale. Source NASA
<http://webhome.nas.gov/NatursHistory>

par les premiers pollueurs et estime que toute contrainte freinerait sa croissance. Elle insiste en outre sur le fait que, rapportées à sa population, ses émissions par tête sont négligeables par rapport à celles des pays industrialisés. Cette position, de responsabilité collective mais différenciée, modulée sur les « capacités propres de chaque pays » l'a conduite, à la conférence des parties de Berlin de 1995, à promouvoir la notion de convergence entre les efforts de contraction des émissions (par tête) des pays industrialisés et les efforts de limitation, par ajustement, des émissions par tête des pays en développement, parmi lesquels elle se compte toujours sur ce point.

C'est cette perspective que Manmohan Singh, se référant à la Convention Cadre de Rio de 1992 et au Protocole de Kyoto, qui n'impose ni échéancier ni plafonnement aux pays en développement, a reprise au sommet du G-8 de Heiligendamm en juin. Il a déclaré : « aucune stratégie ne doit priver ces pays (en développement) d'un développement économique et social accéléré ». Comme le but des pays industrialisés, et notamment de l'Allemagne, pays d'accueil, était d'organiser l'après-Kyoto - 2012 - et d'obtenir, pour la prochaine Conférence sur le climat, à Bali de Décembre 2007, des engagements précis des pays membres ou invités (comme la Chine et l'Inde) le refus indien de tout effort qui ne soit pas sur la base du volontariat a débouché sur une impasse. Le problème central est évidemment que le premier pollueur, les États-Unis, n'a pas ratifié le protocole. D'autant plus que les États-Unis ont, au départ, justifié leur



refus par le souci d'obliger les pays en développement à réduire eux aussi leurs gaz à effet de serre.

...jusqu'à un certain point

Ce qui justifie l'amertume des Européens, qui se disent décidés à des sacrifices pour éviter le pire, est que le discours indien, qui rejoint celui de la Chine et du Brésil, est demeuré sensiblement le même depuis 1992. Or, en 1992, l'économie indienne, subissant le contre-coup des réformes impliquées par la libéralisation de 1991 – et des mesures imposées par le FMI – était au creux de la vague. Mais, dès 1994 la croissance reprenait, notamment la croissance industrielle, grosse consommatrice d'énergie et le mode de vie des classes moyennes allait bientôt connaître d'importants change-

ments avec, dès 1996, une augmentation de 30% (dans l'année fiscale) du nombre des voitures en circulation. En 1997, déjà, l'Inde comptait parmi les pays à forte croissance dont l'expansion risquait d'impliquer des dépenses énergétiques accrues et, avec elles, une accélération de la production des gaz à effet de serre.

L'Inde serait désormais le 4^e pollueur du monde

L'Inde souligne qu'elle ne contribue qu'à concurrence de 4% au total des émissions mondiales de gaz à effet de serre (un peu moins de la moitié de ce que représentent les rejets français) mais omet de prendre en considération l'évolution observée ces dernières années, celle d'une augmentation annuelle de 2 à 3% de ces émis-

L'INDE ET LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

sions, qui l'a récemment placée au rang de 4ème pollueur du monde, derrière les États-Unis, la Chine et la Russie. Or ses émissions par tête (encore négligeables, à moins de 2% de la moyenne mondiale) ont augmenté plus vite que celles de la Chine et, comme déjà indiqué, à la différence de celle-ci, elle n'a présenté aucun programme de réduction. Notons toutefois que cela ne signifie pas qu'il n'y en aura aucun dans l'après-Bali. Ce n'est pas un hasard si Manmohan Singh a inauguré en mai 2007 le Comité national sur les changements climatiques, chargé d'élaborer une nouvelle politique. C'est pressée par la nécessité et les retards que l'Inde a publié sa politique de l'environnement en 2004 et l'a remise en chantier en 2006.

Quoi qu'il en soit, le lien évident entre les dépenses énergétiques et la croissance, la forte dépendance envers les énergies fossiles, l'augmentation, prévisible, de la part du charbon, plus polluant, par rapport au pétrole (l'Inde en possède d'abondantes réserves jusqu'alors inexploitées parce que très profondes et les centrales thermiques, essentiellement au charbon, entrent déjà pour plus des 2/3 dans la production d'électricité), l'accroissement, déjà impressionnant des transports, aériens notamment, permettent de craindre un rapide accroissement du taux d'émissions. Les appétits de consommation des classes moyennes indiennes, notamment d'un petit groupe de milliardaires friands de biens ostentatoires, justifieraient alors l'intransigeance des États-Unis. Selon un journaliste indien se situant dans la gauche «verte»,

Prafula Bidwai, depuis Kyoto, les émissions indiennes semblent avoir progressé quatre fois plus vite que la moyenne mondiale et devraient devenir deux fois et demi plus importantes d'ici 2030. Et l'essentiel de cette augmentation serait le fait des modes de vie dispendieux des privilégiés, dont les achats de voitures, climatiseurs et autres équipements domestiques, croissent à une vitesse vertigineuse.

En attendant, poursuivant dans sa logique, l'Inde, qui a contribué à la mise au point du concept d'un égal droit d'émission de tous les pays, a commencé par s'opposer à l'échange de ces droits qui lui semblait pouvoir donner une prime aux gros pollueurs, facilement acquéreurs des droits des pays en retard. La mise au point de mécanismes de développement propre, permettant aux premiers de faciliter l'adaptation des pays encore en développement, a transformé sa perspective car elle en bénéficie abondamment. Et, à en croire P. Bidwai et d'autres critiques, elle espère en bénéficier aussi en négociant un accroissement de ses droits pour les vendre à des multinationales.

Sans épouser le point de vue des critiques indiens – rien ne prouve que l'enrichissement des classes moyennes ne réduira pas la pauvreté, les évolutions récentes semblaient indiquer le contraire, et au nom de quoi refuser aux Indiens ce que nous avons connu ? – on peut se demander qui souffrirait le plus de l'inaction globale.

Le prix de l'inertie

Le problème, et l'administration

indienne commence à le réaliser, - en partie grâce à R.K. Pachauri et au Conseil sur les changements climatiques indien dont il fait partie -, est que l'Inde comptera, avec le Bangladesh et d'autres pays d'Asie et d'Afrique, parmi les principales victimes du réchauffement climatique.

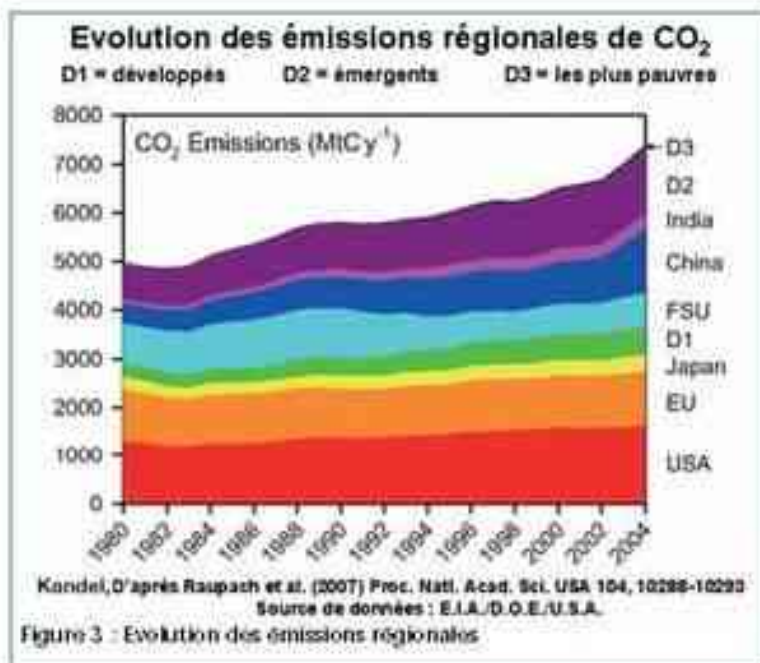
L'une des conséquences des changements attendus sera un dérèglement du système des moussons dont dépend encore fortement l'économie indienne puisque 2/3 de la population vivent encore de l'agriculture et que la hausse des denrées se répercute dans tous les domaines. On s'attend à ce que les dérèglements engendrent tantôt de l'aridité, tantôt des pluies diluviennes provoquant des désastres comparables à ceux observés, notamment, avec les inondations de l'été 2007. D'autre part, la longue façade littorale de l'Inde, surtout à l'est, peut être largement dévorée par la montée des eaux des océans consécutive à la fonte de la banquise. En outre, parmi les principaux problèmes qui se poseront, avec toutes les incidences que l'on imagine, sur non seulement le niveau de vie, mais aussi la santé de sa population, il faut citer la fonte des glaciers de l'Himalaya (déjà observée et largement signalée dans les journaux indiens de langue anglaise). À terme, la fonte des glaciers accentuera les problèmes d'approvisionnement en eau – puisque des fleuves y trouvent leurs sources, et notamment le Gange, à Gangotri. Elle accentuera la pollution de ces eaux raréfiées et entraînera l'érosion des sols et de nouvelles deforestation, dont les conséquences sur le climat comptent aussi. À ces effets

s'ajoute l'importance symbolique de tout ce qui modifie les sources du Ganga, fleuve sacré dont la conservation est une valeur en soi. A cet égard, si l'on en juge d'après la presse indienne de langue anglaise, le rapport du GEC semble avoir frappé les imaginations.

Des pas en avant

En Inde, certains processus mijotent longtemps avant de donner tout à coup naissance à des changements que l'on n'attendait pas à l'extérieur. C'est surtout vrai lorsque des positions militantes fréquemment réaffirmées prennent la valeur de mantras. A l'heure où le gouvernement peine à faire admettre l'accord indo-américain sur le nucléaire civil, un tournant brusque est improbable.

Des progrès demeurent cependant possibles, dans une certaine continuité avec la politique passée. Fin septembre, à Montréal, la conférence du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) s'est achevée sur l'annonce que les pays développés et les pays en développement se sont mis d'accord «pour une action accélérée sur les HCFC (hydrochlorofluorocarbures) au bénéfice de la couche d'ozone et (de la lutte contre) les changements climatiques». Les détails restent à préciser, mais la mention d'un accord est, en soi, un acquis. En décembre 2007, à la veille de la conférence Asia-Pacifique sur le climat, lors d'un point de presse conjoint fait avec le Secrétaire aux affaires étrangères Shiv Shankar Menon, la Secrétaire à l'environnement et aux forêts, Mme Meena Gupta, rappelait que les vraies



négociations auraient lieu à Bali, mais que, compte tenu de la variété des points de vue, il était utile d'en discuter avant dans des cercles plus restreints. Elle ajoutait : «Nous préférons prévoir, afin de dessiner un cadre juste, équitabie, qui ne porte pas préjudice au développement et qui permette réellement d'atteindre le but non seulement d'un endiguement des changements climatiques, mais aussi d'une adaptation à ces changements».

L'Inde admet qu'une part de ces changements sera inévitable. Sachant qu'elle en souffrira, comme d'autres pays d'Asie, elle espérerait donc que les autres Etats contribuent aux efforts d'adaptation des pays affectés qui auraient tardé à prendre le tournant. Si cette interprétation est exacte, la position de l'Inde n'est pas outrancière. Reste à déterminer quelle est la part de stratégie, de la part de l'excellent négocia-

teur qu'est l'Inde, et quelle est la part d'innovation. La conférence de Bali (2007) n'a pas été très conduante : mais on peut espérer que, devant une menace réactualisée par l'absence de décisions cruciales, ceux que les changements climatiques affecteront de plein fouet feront des concessions pour éviter le désastre de la planète.

Christiane Hurtig

Notes

1. Des résumés de cette enquête sont trouvés sur le site du Times of India et divers sites financiers internationaux (mais introuvables dans les rubriques pertinentes de plusieurs sites de HSBC).
2. Voir les graphiques de Robert Kindel sur les émissions régionales et leurs variations. Source des données utilisées pour calculer ces graphiques 2 et 3 : EIA (Energy Information Administration, U.S. Department of Energy : <http://www.eia.doe.gov/emissions/international/contents.html>)

La coopération scientifique du CNRS avec l'Inde *par Jean-Jacques Faure*

L'Inde est la dixième puissance économique mondiale et la deuxième puissance démographique. Mais elle occupe le 128^e rang selon l'indicateur de développement humain. Plus de 70% de sa population est rurale.

L'Inde compte autant de diplômés que la France à d'habitants. Elle forme un grand nombre d'ingénieurs et de chercheurs de haut niveau et veut devenir un laboratoire d'idées pour générer des technologies exportables. Elle cherche aussi à attirer les centres de recherche des grandes entreprises étrangères. Compte tenu de sa dimension, elle a une production scientifique et technologique significative, malgré la part modeste du PIB qu'elle consacre à la recherche et développement : cette part est depuis le début de la décennie stable, autour de 0,85%.

L'Inde est connue pour ses performances en informatique ; mais les biotechnologies, le génie génétique, comme l'industrie pharmaceutique deviennent de nouveaux axes stratégiques. Les secteurs considérés comme essentiels pour son indépendance (défense, espace et nucléaire) continuent d'être

privilegiés. L'importance de la physique, des mathématiques et des sciences de base résulte de priorités qui ont été définies il y a quelques dizaines d'années.

La France est le cinquième partenaire scientifique de l'Inde, après les USA, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Japon et avant le Canada, l'Italie puis la Chine.

La croissance du nombre de publications scientifiques de l'Inde est nettement supérieure à la moyenne mondiale, mais elle n'est pas aussi forte qu'en Chine. Si, il y a dix ans, les deux pays avaient une production scientifique du même ordre, actuellement la production chinoise est deux fois et demi celle de l'Inde.

L'Inde est le 13^e producteur de connaissances scientifiques dans le monde et le 16^{ème} partenaire du CNRS. La croissance des publications conjointes de laboratoires du CNRS avec l'Inde est plus élevée qu'avec les autres pays. Cette dynamique laisse penser que l'Inde aura bientôt la place qu'elle doit avoir parmi les partenaires du CNRS.

Pour 2007, on peut estimer à 270

le nombre de co-publications entre le CNRS et l'Inde. L'activité scientifique commune inclut beaucoup de physique et de sciences humaines et sociales. Dans ces disciplines, parce qu'elles impliquent des études de terrain ou qu'elles progressent au niveau mondial et non par pays, l'existence de relations franco-indiennes est naturelle et ne reflète pas forcément une volonté de coopération entre équipes des deux pays.

C'est pourquoi, comme le montrent les quelques programmes pris en exemple plus loin, le CNRS s'attache à diversifier ses coopérations en les orientant vers les nouveaux secteurs d'excellence de l'Inde. Il est lié par deux accords de coopération bilatéraux avec des organismes indiens : le CSIR (Conseil de la recherche scientifique et industrielle) : accord signé en 1975, renouvelé en 1990 et en 1997 ; le DBT (Département de biotechnologies), Agence du ministère de la recherche scientifique en Inde : accord signé en 1998, avec un avenant de 2004.

Lors de la visite en Inde du Président de la République les 25 et 26 janvier 2008, un accord a été

ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total Inde	12127	13425	14028	15699	16001	19448	18000
dont : Inde et France	226	269	254	265	265	405	405
dont : Inde et CNRS	162	167	192	169	180	268	258
Evolution des publications de l'Inde, parmi lesquelles les publications conjointes avec la France et le CNRS							

signe pour la création d'un Laboratoire international associé (LIA) Chimie pour un développement durable et aux Interfaces (CDDI). Il associe le Laboratoire de synthèse et électrosynthèse organiques UMR CNRS-Université de Rennes 1 et l'*Indian Institute of Chemical Technology (IICT)* d'Hyderabad. Sa mission est de créer de la connaissance présentant un impact élevé dans les domaines liés à la chimie aux interfaces, au bénéfice de l'environnement et de la santé humaine. Un des objectifs est de mettre au point des procédés de fabrication de produits chimiques et de matériaux qui soient respectueux de l'environnement, en cherchant à faciliter la séparation des produits finaux et des catalyseurs pour permettre la réutilisation de ces derniers. Un autre vise à exploiter les données obtenues par le screening des molécules disponibles dans la chimiothèque de l'IICT, en vue de développer des agents thérapeutiques utilisables en chimiothérapie anticancéreuse ou dans le traitement des maladies neurodégénératives.

Encore dans le domaine de la chimie, il faut citer une coopération commencée dès 1989 et formalisée en 2003 : le Laboratoire franco-indien de chimie des solides (LAFICS). Ce Laboratoire international associé a été mis en place avec l'Institut de chimie de la matière condensée (ICMCB) de Bordeaux et le *Solid State and Structural Chemistry Unit* de Bangalore.

Ce laboratoire, l'un des meilleurs en Inde, dépend de l'*Indian Institute of Science (IISc)*.

En chimie, comme dans d'autres secteurs, les recherches les plus avancées en Inde sont agrégées autour de l'IISc, qui est devenu un centre scientifique internationalement reconnu : il représente 8 % de la production scientifique indienne.

Parmi les domaines d'intérêt communs, on peut citer : la synthèse par la chimie douce et les méthodes sol-gel ; les méthodes de fabrication de céramiques haute température ; la synthèse en conditions supercritiques ; les films minces en atmosphère contrôlée ; la synthèse par micro-onde, par ablation laser.

Depuis 2005, le CNRS est actif dans un Groupement de recherche international, le Centre franco-indien de recherche sur l'environnement et le climat. Cette coopération concerne un réseau de laboratoires dans les deux pays. L'Institut Pierre-Simon Laplace, fondé par Gérard Megie, est le noeud français de ce réseau, tandis qu'en Inde il est coordonné par le *Centre for Mathematical Modelling and Computer Simulation* de Bangalore (C-MMACS).

Les phénomènes étudiés dans le cadre de ce programme multidisciplinaire sont au cœur des préoccupations scientifiques actuelles concernant le rôle des interactions entre processus physiques, chimiques et biologiques sur l'évolution du climat à différentes échelles spatio-temporelles. Ceci comprend par exemple le rôle des interactions océan-atmosphère sur les pauses de mousson, le rôle de la chimie des aérosols sur le

rayonnement, le rôle de la dynamique océanique sur la productivité marine.

Depuis 2005 aussi, existe l'Institut franco-indien de mathématiques (IFIM). Ce LIA s'appuie sur une solide tradition de recherche en mathématiques commune aux deux pays : il a pour vocation d'intégrer les différentes recherches coopératives et d'en élargir le spectre.

Des projets-frontière entre la recherche en mathématiques et l'industrie peuvent être développés avec l'*Indian Institute of Science*. Le département de mathématiques de l'IISc travaille sur les systèmes non linéaires, le chaos, les systèmes stochastiques, les probabilités, les variables complexes, mais aussi les finances, la cryptographie, la bioinformatique, les neurosciences...

Ces recherches en mathématiques pour l'industrie sont particulièrement fécondes dans la région de Bangalore. En effet, dans les années soixante-dix, le centre de gravité de la science indienne s'est progressivement déplacé de Calcutta (cœur traditionnel de la culture en Inde) vers Bangalore, dans le sud du pays. C'est dans cette ville que s'est développée l'activité aérospatiale indienne, mais aussi l'industrie informatique, puis, en partie, l'industrie des biotechnologies. On sait que la plupart des multinationales de haute technologie, principalement dans le domaine des STIC, possèdent des centres de R&D à Bangalore. Microsoft doit y investir 1,7 milliard de dollars dans son centre de R&D, qui passera de 4000 à 7000 ingénieurs. Intel fait



Figure 3 : «Indian Ocean Experiment»

A Goa, échier de ballons muni d'une instrumentation : physique (pression, température, humidité, données transmises par Argos). Des laboratoires français participaient à cette campagne internationale d'étude de la dynamique atmosphérique (1999-2000), en liaison avec l'India Meteorological Department. Source photo: <http://ballons.cnrs.fr>

de même pour des recherches en hardware, alors que jusqu'ici c'est plutôt la recherche sur les logiciels qui a fait la réputation de cette région.

Depuis longtemps, le CNRS a une position forte en Inde. Il est associé depuis des décennies à la recherche indienne en physique ; et il est maintenant présent sur les nouveaux secteurs d'excellence : technologies de l'information et chimie. Le CNRS est également impliqué sur les thématiques concernant l'Inde mais dont la portée est plus globale : développement durable, climat.

Cette coopération reposait dans le passé sur des relations personnelles entre scientifiques et des projets dispersés dans ce pays immense aux institutions complexes. Elle s'appuie

désormais fortement sur le travail en réseau et des laboratoires internationaux bien reconnus. Il en résulte une présence, une visibilité et une capacité de veille accrues, qui facilitent l'intensification des échanges scientifiques et technologiques franco-indiens.

Jean-Jacques Faure

Notes

Source : Human Development Report 2005, Programme des Nations Unies pour le développement.

*Responsable de l'Inde, du Moyen Orient et de l'Afrique, du sein de la Direction des relations internationales du CNRS, j.j.faure@cnrs-oir.fr

Sciences humaines et sociales : laboratoires (propres ou mixtes) du CNRS qui travaillent sur le monde indien

- Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du sud (CEIAS), <http://www.ehess.fr/centres/ceias/>
- Centre d'Etudes et de recherches internationales (CERI), CNRS - Fondation nationale des sciences politiques
- Langues, textes, histoire et civilisations du monde indien (LACMI)
- Centre de recherches archéologiques Indus - Balochistan - Asie centrale et orientale,
- Milieux, sociétés et cultures en Himalaya, <http://www.vjf.cnrs.fr/himalaya/>
- Mondes iranien et indien,
- Langues et cultures de l'aire tibétaine (CERT)
- Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparatives
- Architecture, Urbanisme, Sociétés (AUS) <http://www.univ-miv.fr/~www-itrnu/UMR/>
- Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (PRODIG) <http://margotte.univ-paris1.fr/PRODIG/>

Ces laboratoires ont pour interlocuteurs et relais sur place le Centre de sciences humaines de New-Delhi (<http://www.csh-delhi.com/>) et l'Institut français de Pondichéry (<http://www.ifpindia.org/>).

Pour en savoir plus : quelques lectures

- Rayonnement du CNRS n° 47 mars 2008 47

POUR EN SAVOIR PLUS : QUELQUES LECTURES

- Jaffrelot (Ch.), Carrin (V.), *Tribus et basses castes. Résistance et autonomie dans la société indienne*, Purushartha, Paris, EHESS, 2003
- Jalan (Bimal), *The Indian Economy. Problems and Prospects*, New Delhi : Viking/Penguin, 1992
- Kamdar (Meera), *Planet India. L'ascension turbulente d'un géant démocratique*, Traduit de l'anglais par André R. Lewin, Paris, Actes Sud, 2008.
- Landy (Frédéric), Chaudhuri (Basudeb), *De la mondialisation au développement local en Inde*, Paris, CNRS Editions, 2002, 256 p
- Lardinois (Roland), *L'invention de l'Inde. Entre ésotérisme et science*, Paris, CNRS edition, 2007.
- Lewis, John P., *India's Political Economy. Governance and Reform*, Delhi: Oxford University Press India 1995
- Pouchepadass (J.), *L'Inde au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1971.
- Pouchepadass (J.), «Caste et classe en Asie du Sud», Paris, Editions de l'EHESS, 1982 (Collection Purushartha, vol. 6), 306 p
- Pouchepadass (J.), Stern (H.) ed., *De la royauté à l'Etat dans le monde indien*, Paris, EHESS, Purushartha, 1991.
- Pouchepadass (J.), «Castes et tribus : résistance et autonomie dans la société indienne. Aux marges de la nation : Adivasi et nationalistes dans l'Inde centrale, 1937-1947», Paris, EHESS, Coll. Purushartha, 2002.
- Racine (Jean-Luc), ed., *La question identitaire en Asie du Sud*, collection Purushartha, n° 22, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, 2001, 405 p.
- Racine (JL.), *Une vie paria. Le rite des asservis*, (avec Josiane Racine) Editions Pocket, 2001, 616 p.
- Tawa Lama-Rawal (Stéphanie), *Femmes et politique en Inde et au Népal. Image et présence*, Paris, Karthala, 2004.
- Zins (Max), *L'Inde. Un destin démocratique*, Paris, La Documentation française (coll. Asie Plurielle), 1999.



Pour mieux connaître les auteurs

Jacques Pouchepadass, directeur de recherche au CNRS, est l'un des premiers chercheurs du Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud (<http://www.ehess.fr/centres/ceias/>) de l'EHESS. Historien de l'Inde moderne, il est spécialisé notamment dans l'histoire économique et les questions agraires. Il est enseignant dans plusieurs universités et à l'Institut d'études politiques de Paris. Il a été directeur de l'Institut Français de Pondichéry et coordinateur des centres de recherche français en Inde. Il dirige la collection «Monde indien» des Editions du CNRS. Une partie de ses nombreuses publications est citée en bibliographie.

Véronique Dupont est directrice de recherche à l'Institut de Recherche pour le développement (<http://www.ird.fr/>) et associée au Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud. Elle a fait son doctorat à l'Institut d'études politiques de Paris. Elle est spécialiste de l'économie et de la sociologie urbaine et vient de rentrer en France après avoir dirigé le Centre de sciences humaines (français) de New Delhi (<http://www.csh-delhi.com/>). Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages dont quelques-uns sont cités en bibliographie et de nombreuses contributions à des ouvrages collectifs.

Jean-Joseph Boillot est professeur agrégé en Sciences économiques et sociales, docteur en économie, spécialiste de l'Inde et de l'Asie. Il a été conseiller économique et financier de l'Ambassade de France en Inde. Auteur du précis sur l'Economie de l'Inde cité en bibliographie, il prépare d'autres ouvrages. Il est le cofondateur de l'*Euro-India Economic & Business Group* (EIEBG) – voir <http://eiebg.uniblog.fr/>, qui organise des rencontres franco-indiennes aussi bien culturelles qu'économiques.

Suman Modwal ajoute à ses diplômes indiens, allemands et américains un doctorat de sciences économiques de l'Institut d'études politiques de Paris. Ancien directeur général de l'*Indian Institute of Foreign Trade* (New Delhi), il est professeur et directeur de la recherche au MBA (Master of Business Administration) de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, et directeur de recherche associé à l'Institut d'études politiques. Ses publications comprennent de nombreux rapports pour des institutions internationales et une étude sur des

grandes sociétés informatiques de l'Inde : Infosys Technologies, European Case Clearing House, U.K., 1995.

Christophe Jaffrelot, docteur en science politique et diplômé de «Langues-O», est directeur de recherche au CNRS, directeur du Centre d'études et de recherches internationales (<http://www.cari-sciences-po.org/>) de la Fondation nationale des sciences politiques, associé au Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud, enseignant à l'Institut d'études politiques de Paris. S'étant très tôt spécialisé sur l'Inde, il a très vite acquis une grande réputation internationale. Voir quelques-unes de ses nombreuses publications dans la bibliographie.

Stéphanie Tawa Lama-Rawal est docteur en sciences politiques et chargée de recherche au CNRS, au Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud. Elle est actuellement détachée au Centre de sciences humaines de New Delhi, où elle coordonne la recherche en science politique, et a déjà organisé plusieurs colloques franco-indiens. Depuis le livre cité dans la bibliographie, elle a notamment publié avec Archana Ghosh : *Democratization in Progress. Women and Local Politics in Urban India*, Delhi, Tulika, 2005 ; une bibliographie sur les femmes en Inde (in *Travail, Genre et Sociétés*, Paris, 2004, n° 12, pp. 263-268), et une contribution sur «Les femmes et le pouvoir exécutif en Inde», *Histoire@Politique*, Politique, culture, société, n°1, mai-juin 2007, www.histoire-politique.fr

Christiane Hurtig, docteur d'Etat en science politique, était chargée de recherche au CNRS. Rattachée au CERi (FNSP) elle y a été le premier chercheur recruté sur l'Inde. Egalement associée au CEIAS, elle a enseigné à l'Institut d'études politiques de Paris et contribué à la mise en place des échanges culturels franco-indiens de la Maison des sciences de l'homme. Ayant travaillé sur la politique étrangère de l'Inde, elle avait organisé, en 1994, le colloque franco-indien de Delhi associant le CERi, le CSH de New Delhi et l'*Institute of Defence Studies and Analyses* indien (Voir : avant-propos de Ch. Hurtig, in : Major-General D. Banerjee ed., *Security in the New World Order*, New-Delhi, IDSA, 1994).

La vie des régions

ILE-DE-FRANCE



LES CONFÉRENCES

Les conférences sont données dans l'auditorium Marie-Curie, à 16 heures, au siège du CNRS, 3 rue Michel-Ange. Tous les auditeurs sont bienvenus, adhérents ou non. Vous pouvez donc amener des amis.

Nous rappelons que pour recevoir les avis annonçant les visites et les conférences, il est nécessaire de le demander, au préalable, au secrétariat. Un imprimé est à votre disposition.

Lundi 11 février 2008

En introduction à la réunion annuelle de la Région parisienne

M. Benoît Noël

Conférencier

La galanterie et la vertu dans la peinture française à l'époque de Marie-Antoinette

Jeudi 13 mars 2008

Mme Isabelle Cabille

Ingénieur, Centre de recherche et de restauration des musées de France,

Responsable de l'atelier de restauration de peintures, site Petites écuries du Roy, Versailles

La restauration des peintures pour les musées de France

La restauration des peintures pour les musées de France répond à une double exigence

1. Le choix de l'intervention la plus précisément adaptée aux besoins du tableau, mené de façon collégiale par des professionnels : conservateurs, scientifiques, restaurateurs, historiens de l'art.
2. La réversibilité de l'opération.

Un protocole précis et une déclinaison d'interventions, de la plus minimaliste à la plus conséquente, tant sur le support que sur la couche picturale, sont développés au sein des ateliers de restauration du Centre de recherche et de restauration (C2RMF), laboratoire CNRS rattaché à la Direction des musées de France.

Plusieurs exemples seront présentés pour illustrer la réflexion quotidienne et particulière appliquée à chaque œuvre des collections publiques.

LES VISITES

Ces visites sont réservées aux adhérents, éventuellement accompagnés de leur conjoint. En raison du nombre très important de demandes (pour certaines, près de 200), nous ne pouvons malheureusement accepter aucune autre personne. Une inscription auprès du secrétariat est nécessaire.

Janvier / Mars 2008

La manufacture de porcelaine de Sèvres

Janvier : mercredi 9, jeudi 31

Février : jeudi 14, lundi 18

Mars : lundi 17, mardi 26 à 15 heures

Une manufacture de porcelaine tendre est fondée à Vincennes en 1740. Elle bénéficie du soutien attentif de Madame de Pompadour et de Louis XV. En 1756, elle est transférée à Sèvres et, trois ans plus tard, placée sous l'entier contrôle de la couronne. La découverte, en 1768, d'un gisement français de kaolin, près de Limoges, est capitale : elle permet enfin de concurrencer l'Allemagne en passant à la fabrication d'une porcelaine dure. Celle-ci sera commercialisée deux ans plus tard.

La production de Sèvres, résultat du savoir-faire, du goût français et de la collaboration d'artistes en

renommé comme Boucher, connaît très vite un succès européen. La réussite se confirme au XIX^e siècle, sous la direction du savant Alexandre Brongniart, fils de l'architecte de la Bourse de Paris.

En 1876, la manufacture est déplacée dans les bâtiments qu'elle occupe aujourd'hui encore. Désormais, son activité s'organise davantage vers la recherche et la formation, tout en conservant les pratiques des métiers artisanaux traditionnels. Au XX^e siècle, la production est modifiée. Afin de s'insérer dans la modernité, la manufacture fait appel, pour ses décors, à des artistes de réputation internationale.

De nos jours, la réputation de Sèvres reste intacte et les commandes sont nombreuses (Services officiels français, États-Unis, Emirats arabes). Environ 130 ouvriers travaillent à la manufacture. Respectant scrupuleusement les techniques de fabrication traditionnelles, ils parviennent difficilement à satisfaire toute la clientèle.

Les différentes étapes de la réalisation seront présentées : la fabrication de la pâte à partir de quartz, feldspath et kaolin (celui-ci vient de l'étranger, le gisement de Saint-Yrieix étant épuisé), le long travail du potier devant son tour, glaçage de l'objet réalisé... Nous verrons ensuite les fours, enfin le travail artistique de décoration.

La visite durera 1 heure, guidée par une conférencière de la manufacture. Chaque groupe comprendra 25 personnes.

Février 2008

Exposition au château de Versailles : «Quand Versailles était meublé d'argent»

Vendredi 8 à 13 heures 55 et 15 heures 30

Vendredi 15 à 14 heures 15 et 15 heures 30

Entre 1682 et 1689, pour répondre au goût de Louis XIV, le Grand Appartement du château était meublé d'argent. Les sept salles qui le composent présentaient de précieuses pièces d'orfèvrerie : des meubles, la balustrade qui isolait le lit royal, des miroirs, tables, banquettes, grandes torchères, chéneaux... Ils constituaient alors «l'ensemble décoratif le plus éblouissant d'Europe».

Il n'en reste rien. En 1689, le roi devait se résigner à faire fondre les deux cents pièces de sa «grande argenterie», pour financer la guerre contre la ligue d'Augsbourg. Le total représentait vingt tonnes d'argent massif, délicatement ciselé, mais la somme obtenue n'a été que deux millions de livres, au lieu des six millions espérés.

Heureusement, les grandes cours d'Europe suivirent l'exemple de Versailles. L'équipe de restauration du musée a donc pu réunir les œuvres les plus représentatives de cette mode pour une fabuleuse exposition : deux cents pièces d'orfèvrerie présentées - nous devrions dire «mises en scène» - pour quelques semaines dans les salles d'apparat du château. Il en résulte une éblouissante reconstitution de ce qu'étaient les appartements royaux au XVII^e siècle, lorsqu'ils étaient parés pour les réceptions officielles et, en hiver, «les soirées d'appartement».

Les visites sont accompagnées par Mme Levasseur, guide au château. Il est ensuite possible de poursuivre seul. La Galerie des glaces propose une reconstitution du trône tel qu'il se présentait sur son estrade pour la visite des ambassadeurs du Siam. La chambre de Louis XIV et celle de la reine sont également accessibles au public.

Mars 2008

Le musée de la toile de Jouy, au château de l'Eglantine à Jouy-en-Josas

Les collections permanentes et l'exceptionnelle exposition «Tresors d'impression»

Mardi 11 et jeudi 20 à 14 heures 30, jeudi 27 à 13 heures 30

En 1760 Christophe-Philippe Oberkampf (1738-1815), jeune teinturier et imprimeur d'origine allemande, s'installe à Jouy-en-Josas, au moment où se relance le marché du coton imprimé. Il entreprend d'imprimer des indiennes. Très vite, les célèbres toiles de Jouy, appelées «toiles peintes», remportent un grand succès. En 1804, plus de mille trois cents ouvrières sont employées à la manufacture. Après la mort du fondateur, celle-ci passe entre les mains de son fils, puis d'un acquéreur, Barbet, qui prendra le nom de «Barbet de Jouy». Après une lente décadence, elle fermera ses portes en 1843.

LA VIE DES RÉGIONS

Le Musée, créé en 1977, est tout d'abord formé d'un premier fond conservé à la main de Jouy. Il s'enrichit très vite grâce à des dons provenant des descendants d'Oberkampff et des éditeurs d'ameublement. Parallèlement, une politique active d'acquisitions est pratiquée.

La première partie de la visite est consacrée aux collections permanentes. Elle commence par l'histoire de la manufacture, ses techniques d'impression et les nombreuses utilisations de la toile de Jouy, tant dans la décoration que dans l'habillement. Elle se poursuit par l'exposition des toiles présentées dans l'ordre chronologique, allant des classiques scènes champêtres du XVIII^e siècle aux sujets de style mythologique en usage sous le Premier Empire.

La seconde partie, consacrée à l'exposition temporaire «Trésors d'impression», permettra d'admirer une centaine de pièces, considérées comme les plus belles réalisées aux XVIII^e et XIX^e siècles. Du matériel d'impression, des albums d'échantillons, des costumes de toile imprimée sont également exposés ainsi que des souvenirs d'Oberkampff et de sa famille.

La visite sera dirigée par une conférencière du musée. Il sera ensuite possible de poser des questions puis de continuer individuellement.

Hélène Charnasse

Visites de l'Institut de Biotechnologie des Plantes d'Orsay les 14 février et 12 mars

L'Institut de biotechnologie des plantes fait partie du Campus d'Orsay. Fondé en 1994, avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne, il comprend des laboratoires de recherches, une serre de type S2 et des enceintes climatisées. Parmi les thèmes de recherche abordés, figurent les relations génome-expression des gènes, les mécanismes de croissance des plantes, et les interactions de celles-ci avec leur environnement chimique (oxygène, carbone), ou bactériologique (en particulier les agents pathogènes). Ces études, qui portent principalement sur une espèce modèle, *Arabidopsis thaliana*, et sur des espèces d'intérêt agronomique (blé, maïs, haricot), utilisent une large palette d'outils et de compétences associant biologie moléculaire, biochimie, génétique, biologie cellulaire,

physiologie et génomique. Certaines recherches donnant lieu à des collaborations avec des laboratoires extérieurs, ou des partenaires privés.

L'Institut a une double vocation d'enseignement et de recherche.

Christiane Coudray

LANGUEDOC-ROUSSILLON



Rappel : Une permanence hebdomadaire est assurée à notre antenne régionale les lundis après-midi, de 14 h 30 à 19 h 30, y compris durant les périodes de congé ; le local de l'Association est situé dans le Bâtiment Accueil de la Délégation régionale, 1919, Route de Mende à Montpellier.

Nos activités :

Science et société :

- «Passport pour la science en Languedoc-Roussillon» 2007 - 2008 : opération rattachée à l'action nationale «Passion Recherche».
- Les élèves de 4^e du Collège Marcel Pagnol de Mervejols (Lozère), motivés par leur professeur de sciences, ont bien entamé leur travail s'inscrivant dans leur nouveau projet «Chimie et environnement : arômes et parfums».

Une première initiation leur a été proposée par notre association, au cours de laquelle ils ont pu découvrir que «les parfums ne viennent pas seulement des fleurs».

Une visite récente :

Octobre 2007 : Au cours d'une journée passée à



Photo : Didier Martin

Gruissan (Aude), la matinée était consacrée à la visite du Domaine INRA de Pech Rouge : « Cité de la vigne et du vin », centre de culture scientifique entièrement réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du centre Inra de Montpellier. En voici le compte-rendu.

Cette matinée d'automne, les vendanges se terminent, les brumes marines envahissent la station INRA de Gruissan, tout près de la mer, au pied du massif calcaire de la Clape.

Thierry Sfoggia, Directeur de la Cité, nous guide dans le hall de présentation, il évoque les métiers de la viticulture, la vigne, le raisin, le vin.

Du raisin au vin, le jeu de couleurs : peau-pulpe qui va orienter vers les vins blancs, rosés, ou

rouges ; les qualités organoleptiques avec un exercice subtil pour reconnaître les arômes (à découvrir, absolument).

Puis, réunis sous une serre, nous avons une présentation sur pied (de vigne) des différents stades de végétation de la vigne : remarquable juxtaposition de ceps en tenue hivernale, en cours de débourrement (situation de printemps), en floraison (situation en juin), en véraison (changement de couleur du raisin en juillet) et enfin prêts à être vendangés - ceci indexé sur des valeurs : nombre de jours multiples par les degrés de température, la récolte s'opérant à 1800 degrés X jours ! De là, le concept de « tropicalisation » qui permet plusieurs récoltes par an (Dans certaines contrées des pays dits émergents dans la viticulture).

Par la suite, en pleins champs, nous découvrons un spécimen très rustique de « *Vitis vinifera sylvestris* » espèce à l'origine, voici 5000 ans, en Mésopotamie, des 5000 variétés de vignes connues de nos jours. Dans ce contexte de diversification, l'Inra nous présente ces nouvelles variétés adaptées au marché, tant pour les cépages destinés à la production de vin - tel le Marselan, résistant aux champignons, pathologies traditionnelles de la vigne - que pour ceux producteurs de raisins de table, tel le Danuta, présentant l'avantage de raisins sans pépins.

Au fur et à mesure de la visite des vignes expérimentales, M. Sfoggia évoque l'histoire de la viticulture régionale, la crise du phylloxera - il nous montre sur des plants infectés, au niveau du feuillage, des gales phylloxériques que très peu de nous connaissons - C'est l'occasion d'évoquer la greffe sur des plants américains (*Riparia*, *Rupestris*) développée par l'Ecole de Montpellier, l'hybridation, le questionnement sur les modifications génétiques ... La discussion est animée ! Puis viennent les thématiques : vins et terroirs, vins et climat, l'entretien des bois, les techniques d'irrigation, la conduite des vignes (divers types de taille), tout ceci sur le terrain.

De retour dans un chai de démonstration, nous abordons l'élaboration des vins avec, en premier lieu, une bonne documentation sur les spécificités des diverses variétés de vins (rouges, rosés, blancs, blancs liquoreux, vins de voile, vins doux naturels, vins effervescents) ; les modes de fermenta-

LA VIE DES RÉGIONS



tion sont détaillées devant une cuve de démonstration. L'exposé des techniques adaptées aux différents types de vins termine cette superbe visite de plus de 2 heures 30. Une dégustation des vins produits ici par l'Inra, accompagnée de plats exquis, permet une discussion prolongée, passionnée et passionnante avec nos hôtes ; une expérimentation en quelque sorte, et du rôle social des vins et

des subtilités gustatives qui font ressentir intimement notre appartenance suave à une grande civilisation.

Merci à M. Sfoggia, à l'Inra et aux organisateurs pour cette très instructive et délicieuse visite.

H. Blancou

Au programme de 2008 :

16 Février : «Les serres tropicalisées de l'Institut de Recherche pour le Développement» - Montpellier.

L'IRD développe des projets scientifiques centrés sur la relation entre l'homme et son environnement dans la zone intertropicale : en particulier, dans les 2 000 m² de serres offrant 3 niveaux de confinement, des recherches sont menées sur des plantes tropicales comme le riz, le caféier, le palmier dattier, le palmier à huile, le filao et le maïs.

19 Mars : «Idenix Cap Gamme» - Montpellier : entreprise bio-pharmaceutique engagée dans la découverte, le développement et la commercialisation de traitements de maladies virales et infectieuses. Au cours de la visite, nous bénéficierons de :

- une courte présentation d'Idenix par Mr Jean-Marc Allaire, vice-président Europe,

• un exposé du Dr. Gilles Gosselin, directeur de recherches au CNRS (Idenix Senior Scientist Fellow) : «De la paille à l'industrie pharmaceutique», exposé centré sur la Telbivudine, analogue d'une substance de traitement de l'hépatite B chronique.

17 Avril : «Le musée archéologique de Lattes» - Hérault. L'antique Lattara fut un port important de la Méditerranée occidentale, occupée du VI^e siècle avant notre ère au III^e siècle après J.-C. Après une parenthèse de plusieurs siècles, Lattes deviendra au moyen-âge le port de Montpellier. Nous serons accompagnés par Michel Feugères, directeur de l'équipe «Techniques, productions, consommations» de l'UMR CNRS 5140 «Archéologie des sociétés méditerranéennes». Notre rencontre pourrait prendre la forme d'une discussion sur les relations entre archéologues et scientifiques, peut-être justement à partir des exemples exposés au musée.

MIDI-PYRÉNÉES

Les zones polaires et leurs secrets

Conférence par **Gérard Jugie**,
Directeur de l'Institut Paul-Émile Victor (IPEV)

Le jeudi 24 mai 2007, nous recevions Gérard Jugie, de retour de mission dans l'Antarctique.

Dans un échange interactif avec l'assistance, Gérard Jugie nous a présenté les missions et les lieux d'intervention de la Mission Polaire Française. Ce

compte-rendu sera insatisfaisant car nous ne pouvons y intégrer la riche iconographie qui a illustré la conférence. Le compte-rendu illustré sera accessible sur le site www.anciens-amis-cnrs.com



Héritière de la longue tradition polaire due aux voyages de Dumont d'Urville, de Charcot, de Paul Émile Victor, l'IPÉV est une agence publique de moyens, basée à Brest, qui a pour vocation d'apporter un soutien aux laboratoires désireux de mener à bien des recherches en milieu polaire, antarctique ou arctique. Elle compte environ 50 agents dont 35 mis à disposition par le CNRS, de 3 navires équipés pour la navigation dans les eaux polaires et dispose d'un budget d'environ 20 M€. Sa zone d'intervention est l'Arctique et, surtout, l'Antarctique où elle gère 2 bases sur le continent et 3 îles subantarctiques.

Complètement différent de l'Arctique, l'Antarctique est un continent de 15 millions de km², entouré par une banquise de 15 millions de km², situé à 3500 km du Cap Horn et 3000 km de l'Australie. Les deux plaques constitutives du continent glissent l'une sur l'autre le long d'une faille à activité volcanique (Mont Erebus), et sont recouvertes d'une couche de glace de 2 à 2,5 km d'épaisseur. Le continent est



La base Dumont d'Urville

entouré, (contrairement à l'Arctique qui est une mer fermée encombrée de glaces), par 3 océans. Le traité de Paris l'a partagé en 7 secteurs inégaux attribués, à des fins de recherche scientifique, à différents pays dont la France.

Au contraire de l'Arctique, il n'y a pas de population autochtone, (sauf si l'on compte les 70 000 man-



Convoi de ravitaillement de Concordia

chots !). Seuls des scientifiques y séjournent dans des conditions très difficiles : température moyenne annuelle de -85°C avec des extrêmes entre -80° et -50°C, vents violents pouvant atteindre 250 à 300 km/h en bordure de la banquise...

L'approvisionnement des bases se fait par un bateau, l'Astrolabe, à raison de 5 rotations par an. Ce n'est pas un brise-glace, il doit donc se frayer un chemin par les chenaux ouverts dans la banquise : le GPS est devenu un outil indispensable, de même que l'hélicoptère embarqué. Ne



Sous la glace

LA VIE DES RÉGIONS



Montage sur verges de la base Concordia

pouvant accoster directement, le bateau doit mouiller à plusieurs milles de la côte, le déchargement se faisant par hélicoptère.

La France dispose de deux bases: Dumont d'Urville en bordure du continent et la base franco-italienne de Concordia, à 1200 km de la côte, sur le plateau continental. Les programmes scientifiques sont très variés.

Semblable à un campus universitaire avec sa cité U, ses labos et ses unités de service, la base **Dumont**



Analyses des carottes

d'Urville abrite une quinzaine de programmes allant de l'étude des variations du champ magnétique et de la gravité terrestre, la chimie de l'atmosphère, les relations entre la cryosphère et l'atmosphère, les conditions de vie en milieu isolé et, plus récemment, l'ichtyologie dans une eau de $+1^{\circ}$ à -8° .



Microfibrilles et microbulles gazeuses

Isolé du reste du monde par un courant circulaire (le courant antarctique qui alimente les 3 océans Pacifique, Atlantique et Indien), il existe un «point de convergence» où la température de l'eau passe en quelques centaines de mètres de 10 ou 11°C à 1°C .

L'étude de ces données se fait à l'aide d'un robot sous-marin embarqué sur l'un des vaisseaux de l'IPEV, le Marion Delorme.

Concordia: Issue d'une collaboration entre la France et l'Italie, Concordia est une base installée à 1200 km de la côte sur le plateau continental. Gérard Jugie en a été le maître d'œuvre, les travaux ayant été réalisés par les personnels CNRS de toutes spécialités, faisant appel aux savoir-faire de l'IPEV en matière de travail dans des températures de l'ordre de -55°C .

Le chantier ne pouvait être approvisionné que par des convois composés de véhicules spécialement étudiés pour monter à 3500 m et capable de circuler à travers un terrain instable, rempli de crevasses avec des reliefs de 1,50 m et plus, à travers un désert de glace où la visibilité est souvent nulle. A raison de 3 convois pen-

dant les 10 semaines de la saison d'été, ces convois apportaient aussi bien les matériaux de construction que les sources d'énergie et, bien sûr, le ravitaillement. Chaque voyage durait un mois, à 10 km/h.

Les bâtiments sont montés sur des pieds munis d'un système de vérins pour répartir la pression sur la glace et rectifier l'horizontalité de l'ensemble.

L'ensemble représente 1500 m² abritant 15 permanents. Afin de protéger l'environnement, le rejet des eaux usées se fait grâce à un prototype de station d'épuration mise au point en collaboration avec l'ESA. La construction a duré 4 ans et le premier hivernage a débuté en février 2007.

Outre les thématiques «classiques», Concordia héberge un programme d'astronomie, le site présentant une pureté atmosphérique bien supérieure à celle des Andes.

Le sujet phare est ici la glaciologie. Un forage à travers la couche de glace jusqu'à -3270m, laissant en place un bouchon afin de protéger de la pollution la probable pellicule d'eau sous la couche de glace, permet de recueillir des carottes de 3 m dont une partie est stockée dans une «carothèque» aux fins d'analyses ultérieures.

L'analyse des carottes permet de reconstituer le climat de la planète sur les 800 000 dernières années. On met ainsi en évidence un cycle de 110 000 ans d'une amplitude de 6°C sur les 400 000 premières années, puis une modification de la durée à 40 000 ans. La glace contient des micrométéorites en provenance de l'espace ainsi que les traces des événements ayant intéressé l'atmosphère terrestre. La glace contient également des microbulles gazeuses donnant des indications sur la composition de l'atmosphère terrestre à plusieurs époques de l'histoire de la Terre.

L'intérêt de l'antarctique est que, contrairement au Groenland, on remonte plus loin dans le temps.

L'IPEV subventionne également des travaux d'écologie sur la faune et la flore dans les îles du subantarctique, et d'ethnologie au Spitzberg, en arctique.

En conclusion, si l'on se base sur les critères d'évaluation de l'activité scientifique, pour nous, le nombre de publications, la France se classe au 5^e rang sur le plan global et au 1^{er} rang en ce qui concerne l'Antarctique.

Gerard Abravanel

Illustrations avec l'autorisation de l'IPEV.

Pour plus d'informations : voir aussi le site de l'IPEV : www.institut-polaire.fr.

Assemblée régionale du jeudi 10 janvier 2008

M. Rouzeau ouvre la séance en remerciant tous ceux qui sont venus et leur présente ses meilleurs vœux.

Il cède la parole à M. Abravanel pour présenter le bilan de l'année 2007 et les projets 2008.

Il souligne la présence de M. Dabosi, délégué par M. Jovelas, président de la section Midi-Pyrénées de l'AMOPA (Association des médailles de l'Ordre des Palmes académiques), pris par ailleurs dans le cadre de cette association. Constatant le recouvrement des activités de ces deux associations qui pose problème aux personnes assez nombreuses qui sont membres des deux, un accord informel de coopération a été décidé. Les activités concertées des deux associations seront ouvertes à tous les membres.

I - Bilan de l'année 2007

1. Assemblée régionale annuelle suivie de la galette des rois le 18 janvier 2007
2. Visite à Niaux et Moulis le 15 Mars, (Compte-rendu : lettre de liaison n°21), sous la conduite d'Alain Mangin et de Jean Clibert, directeur du laboratoire souterrain.
3. Conférence par Gerard Jugie sur «Les zones polaires et leurs secrets», (Compte-rendu : lettre de liaison n° 22 , et article plus haut).
4. Voyage dans le Bordelais les 13 et 14 septembre (Compte-rendu : lettre de liaison n° 23)

II – Projets 2008

1. M. Jean Tirole, médaille d'Or CNRS 2007, a été sollicité pour une conférence ; il a donné un accord de principe qui sera concrétisé, en fonction de ses disponibilités à Toulouse. M. Abravanel nous informera (Le délai de transmission de cette information pourrait être très court, avantage du mail).
2. La visite du laboratoire Travail et Cognition dont JM. Ceillier est directeur est toujours en suspens !
3. Voyage à Saragosse, les 10, 11 et 12 Septembre 2008, pour l'Exposition internationale 2008 sur le thème : Eau et développement durable. (Voir ci-après). Deux voyageurs ont été consultés : FRAM et Negotl qui sera retenu.

III – Afin de faciliter les délais d'information M. Abravanel demande à tous ceux qui ont une adresse mail de bien vouloir la lui transmettre, le numéro de téléphone pourrait aussi s'avérer très utile.
(gerard1.abravanel@aliceadsl.fr)

IV – Un numéro du bulletin de l'Association sur «le CNRS en Midi-Pyrénées» est en préparation, coordinateur M. Abravanel.

V – Divers

Dans le cadre de l'AMOPA, M. Dabosi signale une conférence le mercredi 15 janvier de Mme Ferandon sur le peintre Cézanne, et une croisière sur le Danube organisée par l'Association du 24 au 30 Mai 2008. M. Abravanel transmettra les informations par courrier électronique dès qu'il les recevra et joindra les annonces des sorties et conférences AMOPA à la prochaine lettre de liaison.

M. Bazerque nous invite à l'exposition «Chemin Lafilaire» de photos numériques, organisée par le club de la MGEN.

La réunion se termine par la dégustation de la traditionnelle galette en présence de Madame Armelle Barelli, Déléguée Régionale, que nous remercions pour son accueil toujours aussi chaleureux.

Projet de voyage à SARAGOSSE, 10 au 12 septembre 2008

La section toulousaine organise un voyage de 3 jours pour visiter la Foire Internationale de Saragosse.

Ce voyage se déroulera du 10 au 12 septembre 2008, au départ de Toulouse, selon le programme suivant :

- 10/9 : Départ vers 6h00, arrivée à Zara-goza vers 16 h 00. Visite guidée de la Cathédrale gothique et du Musée capitulaire, puis vue sur l'hôtel de ville et la bourse du commerce...

- 11/9 : Journée d'excursion consacrée à l'expo Zaragoza 2008 : «L'eau et le développement durable».

Visite des différents pavillons, comme par exemple :

- La Tour de l'eau : symbole vertical de l'Expo Zaragoza 2008, elle abritera l'exposition : « de l'eau pour la vie ».

- Le Pavillon Pont, l'un des principaux accès à l'Expo.

- L'aquarium fluvial qui accueillera « les paysages de l'eau », où chacune des salles sera consacrée à un grand bassin hydrographique du monde (Amazonie, le Mékong, l'Ebre...).

- Le Pavillon de l'Eau extrême, dont l'aspect extérieur symbolise le moment où une vague vient se briser sur la plage.

- Le Pavillon de l'Eau partagée.

- 12/9 : Le matin, poursuite de la visite guidée de la ville de Saragosse : la Basilique del Pilar, le Museo de Tapices... En fin de matinée, reprise de la route. Arrivée dans la soirée à Toulouse.

Participation prévue aux frais, pour 25 personnes au minimum : 500 euros par personne. Tout est compris, sauf le repas de midi du 2^e jour. Supplément pour chambre individuelle : 100 euros. Nous pouvons réserver 10 places pour nos collègues extérieurs à Midi-Pyrénées. Les inscriptions seront acceptées dans l'ordre de leur arrivée.

NORD



Venise - Promenade historique

par **Jean-Claude Hocquet**

Directeur de recherche
émérite au CNRS, historien

Conférence

Les Anciens et les Amis du CNRS de la Région Nord Pas de Calais et Picardie ont eu le privilège de se retrouver (une soixantaine de personnes) autour de Jean-Claude Hocquet pour cette conférence, dans les locaux de l'Institut fédératif de recherche sur les économies et les sociétés industrielles (Ifresi-CNRS) de Lille.

En introduction, le conférencier montre une gravure à vol d'oiseau de la ville de Venise en l'an 1500 : un grand canal, 120 clochers et autant d'îles, un palais ducal, une place Saint-Marc. Puis, quatre lieux célèbres, quatre lieux de pouvoir :

- Le Palais ducal ou Palais des Doges : c'est le cœur du pouvoir politique, le doge symbolisant le pouvoir collectif de l'aristocratie ;
- Autour du pont Rialto surélevé d'échoppes de commerçants : le siège du pouvoir marchand et financier ;
- Le pouvoir militaire est à l'arsenal, qui donne à Venise sa puissance navale en Méditerranée (L'arsenal occupe 50 hectares de Venise et est toujours une zone militaire) ;
- Le lieu du pouvoir religieux : c'est la cathédrale Saint-Pierre avec son campanile en pierre d'Istrie, du haut duquel on domine Venise et l'entrée du port.

La promenade commence par la Basilique Saint-Marc, romano-byzantine (XI^e siècle) terminée et couronnée à l'époque du gothique flamboyant (XV^e siècle), et la place Saint-Marc, construite sur arcades, dont une partie (le palais à l'ouest) a été aménagée par Napoléon 1^{er}. L'intérieur de la basilique est entièrement orné de mosaïques qui racontent les débuts de l'histoire du monde (d'après la Bible) et de Venise. Les 4 chevaux de bronze qui surmontent le portail central ont été pris à Constantinople lors de la croisade de 1204.

Le cloître roman de sainte-Apolline, derrière le palais ducal, logeait les chanoines de Saint-Marc.

La porte d'entrée du palais ducal, de style gothique flamboyant, possède sur son fronton de magnifiques sculptures dont Saint-Marc, l'évangéliste, avec le doge à ses pieds. À l'opposé, sur le canal couronné par le pont des Soupirs qui conduisait aux prisons, un groupe sculpté représente l'ivresse de Noé.

De palais en palais, nous découvrons le palais Loredan (maine), de style romano-byzantin ; le palais da Mosto ; le palais Contarini, appelé maison d'or (Ca d'oro) - de toute beauté, il fut construit en 1430-1440 par une grande famille de Venise, selon une architecture (loggia) de style gothique qui s'inspire du palais ducal ; le Palais Grimani, construit par un architecte militaire et qui est aujourd'hui la cour d'Appel de Venise ; le palais Corner Spinelli, de style renaissance ; le palais Falier, de style roman, construit sur arcades pour laisser un passage public en bordure du canal ; enfin la baroque Ca Pesaro, qui abrite des collections de peintures de la Biennale.

Palais et églises sont construits sur pilotis de chêne sur lesquels posent les fondations des murs porteurs des constructions ; le fond de la lagune est meuble et il faut atteindre le sous-sol compact.

Puis, nous voyageons sur les îles qui forment l'archipel de Venise. Deux basiliques ont été construites en remerciement de vœux prononcés lors des épidémies de peste : l'église du Rédempteur construite par Palladio après la peste de 1576-77 et la basilique Sainte-Marie de la Santé (la Salute) construite après la



Palais des Doges

peste de 1630. Ces monuments restent aujourd'hui lieux de pèlerinage. Les épidémies décimaient de un quart à la moitié de la population de la ville.

La visite se termine par la vision d'une peinture de la célèbre famille de peintres vénitiens, les Bellini, au Musée de l'Académie, montrant le martyre de Saint-Marc à Alexandrie (par Giovanni Bellini). Le conférencier nous fait remarquer que la plupart des soldats participant au martyre de Saint-Marc sont coiffés de turbans comme ceux des Ottomans à la fin du XV^e siècle, alors que la scène s'est déroulée à la fin du II^e siècle dans une ville de l'empire romain.

Cette promenade historique accompagnait une vidéo-projection de l'auteur qui illustrait chacun des moments de l'exposé. L'enthousiasme de l'auditoire a suscité de nombreuses questions et un débat très riche qui témoignaient de l'intérêt de cette conférence.

Les projets de conférences ou de visites à venir ne sont pas encore finalisés. Ils seront indiqués sur le site Internet du CNRS dès que les thèmes et les dates seront fixés.

*Marie-France Bouvier
Jean-Claude Varhouitte*

NORD-EST



Tricentenaire de Vauban

Visite à Besançon, octobre 2007

Depuis longtemps, le désir de concrétiser le lien entre les adhérents de la grande région Nord-Est était dans les esprits. L'idée a pris corps, les 23 et 24 octobre 2007, avec un déplacement à Besançon dans le cadre des manifestations dédiées au tricentenaire de la mort de Vauban.

Seize Lorrains, trois Bourguignons et trois Francs-Comtois partageront un programme attrayant et varié, par un temps froid mais ensoleillé.

Mardi 23 octobre : La matinée fut consacrée à la visite du Musée du Temps, abrité dans le magnifique Palais Granvelle, composé notamment d'une cour carrée avec arcades en «arcs de panier», toits en tuiles vernissées multicolores... C'est un véritable joyau de la Renaissance française, édifié entre 1534 et 1540 par Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle et chancelier de l'empereur du Saint Empire romain germanique, Charles Quint, également roi d'Espagne.

Curieusement la Franche-Comté se réclamera plus volontiers de l'Espagne que du Saint Empire !!!

Les différents éléments constitutifs de cette architecture font référence aux Palais italiens du XV^e siècle. L'appellation «Palais», pour cette demeure, souligne cette origine malgré l'existence de plusieurs caractères architecturaux propres à la fin du moyen-âge.

Ce n'est qu'au cours de la dernière décennie que le Palais Granvelle s'est métamorphosé en Musée du Temps, mariant avec bonheur les structures originales - restaurées et mises en lumière - et les aménagements opérationnels modernes. Cet ensemble concourt à la mise en valeur de remarquables collections d'horloges, de pendules (dont un magnifique pendule de Foucault), montres et autres «garde-temps» de toutes époques alliant l'art et la technologie.

Cette exposition a aussi une vocation pédagogique en permettant d'accéder à l'intimité des mécanismes de mesures et des principes physiques de base qui les gouvernent.

A titre exceptionnel, dans le cadre du Tricentenaire de la mort de Vauban, le Palais Granvelle abrite également l'exposition intitulée «L'arpenteur du Roi, Vauban et Besançon».

Cette exposition remarquable se décline en trois tableaux : Louis XIV, un roi conquérant et Vauban, un de ses serviteurs ; Vauban, ingénieur militaire, œuvre à Besançon ; et Vauban, toujours présent, oubliée puis réinventée.

A cette occasion, nous découvrons des collections du CNAM, du Louvre, du musée des Arts décoratifs



Statue de Vauban à la cité de Besançon. Photo Pierre DUC



Le chemin de ronde. Photo Danielle Dole

de Paris, du musée de Rouen, de collections privées et municipales, tableaux, dessins, tapisseries, maquettes...

Depuis l'antiquité, en passant par la conquête romaine et jusqu'à la domination espagnole, le site géographique très particulier de Besançon, enlacé dans un large méandre du Doubs, verrouillé par un éperon rocheux élevé et très escarpé, se prête particulièrement à une vocation de place forte.

Après la deuxième conquête de Louis XIV en 1674, Vauban, qui en avait préparé le siège, élève les fortifications de la ville dans un double but : retourner le site frontalier contre l'empire et contrôler une population qui n'est pas entièrement acquise au royaume de France. Vauban et Besançon forment un couple dont l'histoire est plus que jamais d'actualité avec la candidature de l'œuvre de Vauban au

patrimoine mondial de l'Unesco. La décision sera connue en 2008 suite à l'expertise des 14 sites qui composent le réseau des œuvres majeures de Vauban, sous la présidence de la ville de Besançon.

L'après-midi, après un savoureux et convivial déjeuner, les participants sont acheminés à la Citadelle qui domine toute la ville.

Construite entre 1668 et 1688, chef-d'œuvre majeur de Vauban, elle s'étend sur environ onze hectares et surplombe de plus de cent mètres la vieille ville. On admire successivement le Front Saint-Etienne, le Front royal construit par les Espagnols, un puits de 132 mètres de profondeur, creusé dans le rocher et la chapelle Saint-Etienne du XVII^e siècle. Le chemin de ronde, flanqué des tours du Roi et de la Reine, offre des vues impressionnantes sur la ville et ses environs. Le site et ses installations, bien valorisées, abrite également le Musée comtois, le Musée de la Résistance et de la Déportation ainsi que des espaces naturels dédiés aux animaux vivants avec un parc zoologique aménagé dans les anciens fossés.

La visite de la Citadelle s'est déroulée sous la houlette éclairée et érudite de notre guide du Musée du Temps, ce qui a renforcé la pertinence des commentaires dans une approche historique plus globale et plus illustrée.

En soirée, cense sur le gâteau, «Les fortifications au fil de l'eau». Other promenade à bord d'un bateau-mouche avec vue sur l'enceinte urbaine et la citadelle. Sur la rive gauche du Doubs et sous les projecteurs, on a pu admirer l'ensemble architectural unique du quai Vauban avec ses arcades et ses maisons du XVII^e siècle.

Mercredi 24 octobre Le matin, notre groupe était reçu à la **Maison des sciences de l'Homme (MSH) «Claude Nicolas Ledoux»** par son directeur, Monsieur François Favory et sa secrétaire générale, Madame Isabelle Mouret. La mission de la MSH est d'impulser, de promouvoir et de diffuser la recherche en sciences humaines et sociales.

La MSH Claude-Nicolas Ledoux fédère 17 laboratoires appartenant à l'Université de Franche-Comté et à l'Université de Belfort-Montbéliard. Elle a pour

ambition de répondre à la demande sociale et de prendre en charge les thématiques nouvelles de recherche, de mettre en place un carrefour d'échanges internationaux pour favoriser l'insertion des chercheurs dans l'espace européen et mondial de la recherche et d'accroître la coopération avec les partenaires socio-économiques.

La MSH se structure en quatre pôles de recherche interdisciplinaire : Intelligence territoriale ; Transmission, identité, métissage ; Archive, bases, corpus ; Homme et environnement.

La MSH représente aussi une communauté de chercheurs pluridisciplinaires, notamment sur la thématique de l'intelligence territoriale et sur les relations entre l'homme, le temps et le territoire.

La MSH anime une plate-forme technologique qui rassemble des ressources scientifiques en matière d'équipements mutualisés, de logiciels, de bases de données et de compétences scientifiques et techniques. Elle participe activement à la valorisation et à la diffusion des résultats de la recherche notamment dans le cadre de la collection des Cahiers de la MSH Ledoux, éditée aux Presses Universitaires de Franche-Comté. Les discussions et échanges se sont poursuivis autour d'un pot-apéritif amical offert au sein du laboratoire. Les joies et les inquiétudes du monde de la Recherche furent, à cette occasion, largement partagées entre les Anciens et les Actifs !!!

Projets à venir : Printemps 2008 (dates et lieux à préciser)

- Traitement de l'eau pour les petites municipalités. Démonstration du site pilote de Valmestrol (Moselle), en collaboration avec l'Astée (Association scientifique et technique pour l'eau et l'Environnement, section Alsace-Lorraine, Président L. Zilliox) et la société SAUR (Mme M.-N. Gallenart).
- Visite de l'INIST et rôle de l'institut dans le traitement de l'IST par les chercheurs et les enseignants-chercheurs aux niveaux national et international.

*Jacqueline Fröhling,
Bernard Maudinas*

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR



L'année 2007-2008 a commencé dès le mois de septembre par une visite d'Aigues Mortes et de la Camargue au fil de l'eau ; en novembre, visite du Fort Balaguier et de la villa Michel Pacha à la Seyne sur mer ; et en décembre, visite des Forts de Marseille.

En janvier et février 2008, nous avons organisé dans la Salle de conférences du CNRS deux conférences de Gerlind Sulzenbacher sur «Du sang universel à l'aide de glycosidases bactériennes» et de Cyni Dumas sur «Etude des dessins érotiques de la Gaule Romaine» (voir résumé ci-dessous).

Sorties

Vous trouverez ci-dessous les comptes-rendus des sorties de notre Association en mai et juin 2007, à Saint-Rémy de Provence et Digne-les-Bains.

Jeu 24 Mai 2007 : Saint-Rémy de Provence. Pour cette visite de Saint Remy, nous n'avons pas programmé Glanum et ses vestiges romains ni le circuit Van Gogh qui avaient fait l'objet de visites précédentes, mais une promenade dans la vieille ville, un détour par la Fondation Prasinus dans la Chapelle de Notre Dame de Pitié et pour finir un concert d'orgue dans l'Eglise Saint-Martin.

Une promenade dans les petites rues de Saint-Rémy nous a permis de découvrir des trésors au détour d'une placette ou devant une fontaine. La maison natale de Nostradamus (fermée au public) n'est en

LA VIE DES RÉGIONS

fait qu'un élément d'une demeure beaucoup plus importante du début du XV^e siècle. En effet Michel de Notre-dame a évolué dans un milieu aisé et très cultivé des notables de la ville avant de rejoindre vers 20 ans l'Université d'Avignon puis celle de Montpellier où il étudia la médecine. Et nous avons tremé en écoutant notre charmante guide nous lire quelques « remèdes » ou en écoutant les thérapies préconisées à l'époque du célèbre médecin. Nous sommes passés devant l'Hôtel de Mondragon où est installé le Musée des Alpilles ainsi que devant le Musée Estrine qui est le Centre d'Art Présence de Vincent Van Gogh.

Après un déjeuner dans une petite rue très animée, nous sommes allés vers la Chapelle Notre-Dame de Pitié : très belle chapelle mentionnée en 1525, agrandie en 1651 sur le vœu des consuls de la ville pour édifier un autel à Saint-Rémy, patron de la ville, et à Saint-Roch, protecteur et guérisseur de la



peste qui ravageait alors la Provence. En 1986, 106 œuvres données à l'Etat par Mario Prassinos sont inscrites à l'inventaire du Fonds National d'Art Contemporain. La suite des onze peintures du «Supplice» constitue le décor permanent de la chapelle. L'œuvre très calligraphique et mystique du peintre, inspirée par l'arbre, la nature et les Alpilles, se marie avec le travail des sculpteurs et tailleurs de pierre qui ont construit cet édifice. Il se dégage de cet ensemble une émotion baignée par la spiritualité du lieu.

Notre promenade s'est terminée dans l'église Saint Martin. Située au cœur de la ville ancienne qu'elle domine de son volume imposant, l'église qui existait déjà en 1122, fut agrandie en 1331 sur décision du pape d'Avignon Jean XXI mais s'effondra dans la nuit du 28 août 1818. Elle fut reconstruite en 1821 dans le style grec néoclassique. C'est en 1982 que le facteur d'orgues Pascal Quoirin réalisera la dernière restauration. Considérée comme un des chefs d'œuvre de la facture contemporaine, ce magnifique buffet d'orgues permet le déroulement d'un festival où se produisent les meilleurs titulaires des grandes

orgues à travers le monde. Le titulaire de la Chapelle nous a régales d'une magnifique prestation.

Jeudi 14 juin 2007 : Digne-les-Bains, dans le parc de la Réserve géologique de Haute-Provence. Les racines de Digne se perdent dans la nuit des temps. Des que les hommes du néolithique furent passés du stade de la cueillette à ceux de l'agriculture et de l'élevage, on peut penser que chaque été d'énormes troupeaux quittaient la basse Provence surchauffée pour les frais alpages des montagnes. Située au carrefour de trois vallées, Digne marquait une étape obligée sur la route des troupeaux et du sel.

Une bourgade naquit et Plin le jeune en fait la capitale des Bodiontici (ou Brondionti), peuplade soumise par Auguste en 14 avant J.C. et dont le nom figure sur le trophée de la Turbie. Devenue romaine, Digna connut un développement nouveau. Une première église fut sans doute construite, remplacée plus tard par l'actuelle cathédrale du bourg qui recèle en ses murs un remarquable autel de marbre et des chapiteaux mérovingiens en marbre également réemployés dans le clocher. La dislocation de l'empire carolingien marque le début d'une période d'insécurité. La bourg autour de la cathédrale s'entoure de fortifications dont un pan de mur demeure le vestige. Les évêques de Digne font construire un château fort fin XII^e siècle, sur les fondations duquel se dresse aujourd'hui la prison Saint-Charles.

L'importance des foires consacre le rôle de ce petit centre commercial de la ville où prospèrent les marchands et artisans de toutes sortes. Le XVI^e et début XVII^e siècle marquent l'apogée de «Digne l'Ancienne» qui regroupe alors une population de 10000 habitants dans un espace restreint et dans des conditions d'hygiène qui vont favoriser la propagation de la peste en 1629 qui tuera 7000 de ses habitants. Il faut attendre la révolution de 1789 pour que la ville modifie de fond en comble son rôle et sa physionomie. Choisie, en raison de sa position géographique, comme le chef-lieu du département de Basses Alpes, Digne devient le siège d'un nouvel évêché et voit son rôle administratif devenir prépondérant. Durement touchée par les bombardements en août 1944, la ville guérira assez vite de ses blessures. L'effort de réhabilitation se poursuit toujours avec la création d'installations sportives, la construction du Palais des Congrès,

le développement de l'établissement thermal sur le torrent des Eaux chaudes.

Après une visite de la vieille ville et un bon déjeuner dans un restaurant surplombant la place de la Mairie, nous sommes allés visiter le «Musée promenade», qui synthétise à lui seul 300 millions d'années de l'histoire géologique. Dans un immense parc boisé, rythme de cascades et de ruisseaux, plusieurs sentiers conduisent aux salles d'exposition :

- dix aquariums marins tropicaux et méditerranéens.
- mémoire des paysages avec multimedia, images et objets pour comprendre l'évolution des paysages
- fossiles de la région avec une exceptionnelle collection d'ammonites déroulées
- mémoire des plantes, clin d'œil à l'histoire des végétaux sur terre
- art contemporain avec des œuvres d'art exposées qui sont le fruit d'une rencontre entre le territoire de la Réserve géologique et de grands artistes contemporains.

Et enfin le Jardin des Papillons où l'on peut voir dans leur habitat naturel des papillons (plus d'une centaine) qui nous permettent de clôturer cette belle journée sur une note pleine de grâce et de beauté.

Conférences (résumés)

Du sang universel, à l'aide de glycosidases bactériennes (17 janvier 2008) par *Gerlind Sultzenbacher Ingénieur CNRS, Architecture et fonction des macromolécules biologiques, UMR6098, CNRS- Universités Aix-Marseille I & II.*

Les êtres humains se divisent en quatre groupes sanguins majeurs : A (44 % de la population française), B (10 %), AB (4 %) et O (42 %), selon un système de classement découvert en 1900 par le biologiste autrichien Karl Landsteiner, prix Nobel de médecine en 1930. Concrètement, un groupe sanguin se matérialise par une sorte de plaque d'immatriculation moléculaire, ou antigène, portée à la surface des globules rouges. Chimiquement, ces molécules sont des sucres fichés dans l'enveloppe des globules rouges. Cette caractéristique

immunologique empêche de transfuser le sang d'un donneur vers n'importe quel receveur. Lors d'une transfusion incompatible, les anticorps du receveur se fixent spécifiquement aux antigènes à la surface des globules rouges du donneur, provoquant ainsi l'agglutination et parfois l'hémolyse de ces derniers. Seul le groupe O ne porte aucun antigène. Les individus du groupe O peuvent donc donner leur sang à tous les autres, d'où leur nom de «donneurs universels».

En supprimant les antigènes A, B de la surface des globules rouges, on éviterait les risques d'accidents de transfusion. Les chercheurs ont donc cherché un moyen de se débarrasser de ces antigènes. Et ils ont trouvé, parmi un millier de bactéries, une paire de «ciseaux biochimiques». Il s'agit de deux familles d'enzymes, de glycosidases, qui sont capables de couper les sucres antigéniques, du type A et B respectivement. Cette opération pourrait donc permettre de transformer n'importe quel type de sang en donneur universel, c'est-à-dire de lever l'incompatibilité sanguine lors des transfusions dans différents cadres thérapeutiques et ainsi révolutionner la médecine d'urgence, entre autres.

Les dessins érotiques de la Gaule Romaine (7 février 2008) par Cyril DUMAS, Conservateur, Maison Cazenave, 13520, Les Baux.

L'érotisme en Gaule romaine est un sujet méconnu et peu étudié. La plupart des objets illustrant ce thème n'ont pas supporté le filtre de la censure. Pourtant, les représentations sexuelles sont légion à l'époque romaine et dans les enfers des musées. L'iconographie érotique présente les mêmes images d'un bout à l'autre de l'empire, évoquant l'absence d'imagination des artistes ou la présence d'un message. Aujourd'hui, à l'obsession du «réalisme» succède une étape nouvelle avec la priorité donnée au «symbolique». Il n'est plus question de présenter seulement la notion d'œuvre d'art, mais de faire passer un message exhortant à renoncer à l'idée de la décadence romaine. Nous suivons le regard d'un historien qui confronte ces œuvres aux mœurs de l'empire. L'analyse sociologique pertinente de ces décors révèle de nouvelles données dévoilant les mystères de la merveilleuse «Gaule» méditerranéenne.

Huguette Lafont et Delphine Bonsignour

Voyages

Programme de voyages pour l'année 2008

Du 7 au 17 mars 2008

Accompagnés par notre guide conférencière renommée Cléopâtre, croisière sur le Nil «l'**Egypte au fil de l'éternité**» (8 jours) de Louxor à Assouan sur le M/S Monica (5 étoiles) puis envol vers Le Caire pour une visite de 2 jours.

Prix : 1475 € par personne en cabine et chambre double.

Du 19 au 31 mai 2008

Croisière sur la **Volga de Moscou à Saint-Petersbourg**, puis visite libre de 2 jours en demi-pension de cette ville.

Prix : 2195 € par personne en cabine et chambre double.

Du 9 au 19 juin 2008

Circuit en Italie **sur les pas des Normands : Pouilles, Basilicate et Campanie** 11 jours sur la base d'un **prix** de 1715 € par personne en chambre double.

Du 8 au 21 octobre 2008

Faute d'avoir pu obtenir des places d'avion en 2008

en raison des jeux olympiques, le voyage en Chine est reporté en 2009.

En remplacement nous proposons **un circuit dans l'Ouest des Etats-Unis** de Los-Angeles à San Francisco en passant par le Grand Canyon, le pays Navajo, Monument Valley, Arches, Bryce Canyon, Las Vegas et Monterey.

Prix : 2135 euros par personne en chambre double.

Du 27 octobre au 3 novembre 2008

Voyage intergénération des grands parents accompagnant leurs petits enfants (10 à 16 ans) à Rome avec hébergement au couvent Saint Joseph de Cluny. Prix non encore communiqué.

Les prix indiqués, variables selon le nombre de participants et l'augmentation possible des taxes, comprennent les assurances, les frais de visas, les taxes d'aéroport et de carburant.

Les programmes détaillés sont à disposition sur demande auprès du secrétariat.

Gisèle Vergnes et Solange Dupont

Les assemblées

Assemblée générale du jeudi 14 juin 2007

La séance de l'Assemblée générale des membres de l'Association des anciens et des amis du CNRS s'est déroulée dans l'auditorium Marie Curie du Campus Gérard Mégie, 3 rue Michel-Ange Paris 16^e, sous la présidence de M. Edmond Lisle, Président de l'Association.

111 membres adhérents étaient présents ; 700 pouvoirs avaient été reçus pour près de 2 000 adhérents actifs.

Le rapport moral a été présenté par M. Martray, secrétaire général qui retrace l'essentiel des activités de l'association depuis l'assemblée générale de 2006. Le bulletin se veut plus attrayant dans la forme et le fond ; le site est de plus en plus consulté. L'annuaire paru en début 2007 sera complété par l'additif des nouveaux adhérents.

L'activité des régions est toujours aussi riche et variée en visites, conférences ou voyages. Sur le plan «voyages» Mme Vergnes prévoit un voyage au Vietnam en 2007 et pour 2008 une croisière sur le Nil avec visite du Caire, une autre sur la Volga, un circuit en Italie, un autre en Chine et un voyage intergénération à Rome.

M. Lisle expose son projet de sections locales à l'étranger réunissant les chercheurs étrangers retournés dans leur pays. La première section devrait être en Chine, puis au Royaume-Uni, en Tunisie et en Egypte.

Le conseil d'administration s'est réuni trois fois depuis juin 2006. Les projets restent d'actualité : l'installation d'un correspondant dans chaque délégation régionale du CNRS, une plaquette de présentation de l'association. Le rapport moral est approuvé ainsi que les documents financiers : le compte de résultats pour 323 493,99 € avec un déficit de 3 959,43 € ; le bilan pour 181 070,94 € et le projet de budget pour un total de 358 000 € dont 68 000 € au titre de fonctionnement. La cotisation des membres bienfaiteurs est portée de 36 à 40 €.

La parole est donnée aux membres : un adhérent pose une question sur les valeurs mobilières, inscrites au bilan pour leur valeur d'achat, la plus value de la

perte n'apparaissant qu'en cas de vente. Les autres questions portent sur les produits exceptionnels qui résultent d'un versement de l'assurance : un autre adhérent souhaite des informations par internet sur les voyages, ce qui nécessite la participation de bénévoles pour mettre le site à jour ainsi que pour la mise à l'étude de l'utilisation des cartes bancaires dans le cas d'assurance annulation voyage. L'élection d'un nouveau membre au conseil d'administration, Mme Vergnes, au poste de M. Bertram qui ne se représentait pas est approuvée à l'unanimité, ainsi que celle des membres d'honneur : M. Jacques Friedel, physicien et M. Bernard Meunier, ancien président du CNRS.

Après cette séance, le nouveau bureau est constitué avec M. Georges Ricci comme trésorier, les autres membres demeurant en place. Le texte complet du compte-rendu de l'assemblée générale est disponible sur le site.

Les conseils d'administration

Conseil d'administration du 25 octobre 2007, sous la présidence de M. Lisle

La séance a porté sur le compte-rendu de la réunion du comité de rédaction du bulletin - le prochain numéro double n°45-46 - sera consacré au «CNRS à Lyon». Les numéros suivants traiteront de l'Inde par Mme Hurtig. «Les satellites d'observation de la terre, 50 ans d'espace» coordonné par M. Kandel : «La physique» avec M. Brézin et M. Jacques Friedel.

Le site est bien fréquenté, mais manque d'animation et de dialogue. Au niveau des comptes de résultats 2007, un déficit très net est annoncé en raison du coût du bulletin.

Au titre des actions en région, Mme Pénat à Montpellier est toujours très active : le voyage organisé à Besançon par M. Maudinas de Nancy pour le bicentenaire a été particulièrement réussi.

M. Lisle développe ses projets de créations de sections locales à l'étranger qu'approuve tout à fait Mme Bréchnac, présidente du CNRS, il faut prévoir une rencontre avec la FNAK.

Conseil d'administration du 27 avril 2007, sous la présidence de M. Lisle

Site et Bulletin : M. Pingand souligne la bonne évolution de la visite du site internet de l'association, 115 personnes, en moyenne par jour, fréquentent le site soit 2 à 3 fois plus de visites. Un nouveau système de blog a été installé qui permet aux visiteurs de faire part de leurs réactions face aux articles publiés. M. Pingand souhaite créer un comité de rédaction du site avec la participation d'un modérateur. Depuis le bulletin n° 28, tous les numéros sont consultables sur le site. Les documents principaux, consultés sont dans l'ordre décroissant : Vieillessement : Sinai : Desert noir : Statut de l'Association : Manteau vert : Pierre Potier. M. Scardigli présente les numéros du bulletin en préparation : En juin, bulletin 44, Buffon, philosophe de la nature : le tricentenaire par M. Laissus : Bulletin 45, numéro spécial «Lyon» pour novembre. D'autres numéros sont en préparation : 50 ans d'espace : le CNRS en région Midi-Pyrénées (fin 2008) : Lucien Israël, la prévention de la dépendance : Jean-Pierre Changeux : les Neurosciences : Inde, cultures, économies et politique : Jean-Malaurie : Sciences polaires et ethnologie.

Situation financière : En 2006 les dépenses ont aug-

menté de 6 000 €. Chaque numéro du bulletin coûte moins de 10 000 € pour 2 200 exemplaires tirés. Le déficit constate - 3 959,43 € -, provient en partie des activités culturelles de l'ordre de 2 000 € et des cours informatiques. Le déficit global «culture» a cependant diminué par rapport à 2005.

Les actions en régions : Mme Dupuy-Philon commente son action en région lyonnaise : Mlle Pienhat indique qu'elle diffuse à tous les adhérents de sa région toutes les animations scientifiques : Mme Charnasse présente son programme de visites et conférences toujours très riche.

Les nouvelles demandes d'adhésion ont été approuvées par le Conseil. M. Lisie indique que MM Friedel, physicien et Bernard Meunier, ancien président du CNRS ont accepté notre proposition d'être membres d'honneur.

Dates de réunions

15 avril 2008 : Conseil d'administration

5 mai 2008 : Réunion des correspondants régionaux

6 mai 2008 : Assemblée générale - CNRS à Paris.

Carnet

Décès

Nous avons appris avec tristesse les décès de ACKERMANN Werner, BABINET Charles, BATAILLON Anne-Marie, CROZON Michel, FEHRENBACH Charles, GUENNELON Roger, HEITZ Florent, KAST Yves, LEFEBVRE Joel, MARANDON Jacqueline, MICHEL Marie, PACAULT Adolphe, PAGES Robert, POCHON François, SCHWARTZ Kitty, TERTIAN Lea.

Nous adressons à la famille et aux amis des disparus nos condoléances les plus sincères.

Ketty Schwartz - Directeur de recherche émérite, généticienne au renom international, est décédée le 25 décembre 2007 à l'âge de 70 ans. Chargée de recherche en 1964 elle a participé aux recherches sur les signes moléculaires du rejet de greffe dans les premières transplantations cardiaques. Travaillant avec les chercheurs de l'Inserm à la Pitié-Salpêtrière, elle y a participé à la création de l'Institut de Myologie en tant que spécialiste des recherches sur les maladies rares. Depuis 1998, elle était présidente de l'AFM - Association Française de myologie. Elle avait reçu la médaille d'argent du CNRS en 1992 et le prix d'honneur de l'Inserm en 2006.

Michel Crozon, directeur de recherche - physicien nucléaire à l'IN2P3, au Collège de France et au Cern est décédé, en janvier 2008 à l'âge de 76 ans. Il était aussi membre de l'association des Petits débrouillards et inspirateur d'Éveils à la science. Auteur de nombreux ouvrages dont le dernier chez Décitre - octobre 2005. «Quand le ciel nous bombarde - Qu'est-ce que les rayons cosmiques?».

Adolphe Pacault, directeur honoraire du laboratoire Paul Pascal à Bordeaux, professeur émérite de l'université de Bordeaux I est décédé le 18 janvier 2008 dans sa 90ème année. Chimiste, entré au CNRS en 1946, il a fait porter ses travaux sur les structures moléculaires, les propriétés des carbones, la thermodynamique. Son dernier ouvrage date de 1997 «Rythmes et formes en chimie».

Charles Babinot, directeur de recherche est décédé le 13 février 2008, peu de jours après sa retraite. A l'Institut Pasteur il a effectué des recherches déterminantes dans les manipulations des génomes des mammifères.



Charles Fehrenbach, astrophysicien, membre de l'Institut, Directeur de l'Observatoire du CNRS à St-Michel de Haute-Provence, médaille d'or du CNRS en 1977 est décédé le 9 janvier 2008 à l'âge de 93 ans à Combas-de l'Hérault. Toute sa vie d'astronome a été consacrée pratiquement à l'Observatoire de St-Michel de Haute-Provence où il a commencé en 1943 et dont il a été directeur de 1966 à 1983, date de sa retraite. Grand résistant, il a protégé dans cette région de nombreuses familles poursuivies par l'occupant. Pour ceux, nombreux, qui l'ont connu, c'était une grande figure d'astronome, d'humaniste et de vulgarisateur au sens le plus noble du terme. Concepteur de spectroscopes stellaires, spécialiste des grands télescopes, on ne peut citer toutes ses présidences, ses titres de correspondant ou membre associé, ses médailles, distinctions et décorations.

Ouvrages - Distinctions - Prix

Marie-Françoise Baslez. Nous vous informons avec beaucoup de plaisir que l'une de nos adhérentes, Marie-Françoise Baslez vient de recevoir le 21 novembre 2007 le XXI^e Prix Chateaubriand - Histoire et Littérature pour son récent ouvrage : *Les persécutions dans l'Antiquité, victimes, héros, martyrs*, Paris, Fayard, 2007.

Le prix Chateaubriand est attribué par le Conseil général des Hauts de Seine. Fondé en 1987, il couronne une œuvre de recherche historique ou d'histoire littéraire traitant d'un thème abordé dans ses œuvres par Chateaubriand. Le jury est placé sous la présidence de M. Marc Fumaroli de l'Académie Française.

Professeur d'histoire ancienne à l'Université de Paris XII, Marie-Françoise Baslez, ancienne élève de l'Ecole normale supérieure est spécialiste des religions du monde gréco-romain. Elle est également l'auteur, chez Fayard, de «Saint Paul» et de «Bible et Histoire - Judaïsme, hellénisme, christianisme».

Pierre Bauchet. M. Pierre Bauchet, notre président honoraire, ancien directeur scientifique au CNRS, ancien président de l'université Paris I, membre de l'Institut, est déjà auteur de nombreux ouvrages sur la planification et l'économie. Il vient de publier : *Regulation et mondialisation. Le modèle américain revu par l'Europe*, chez «L'Harmattan» collection l'Esprit économique, 2008.

Ce n'est qu'à partir des années 1980 que le gouvernement Français, comme d'autres gouvernements européens, adopta une politique de régulation, nouvelle «gouvernance» administrative. La création par le Parlement français des premières Autorités administratives dans le cadre de règlements de Bruxelles constitue bien une innovation comme l'avait été la création des Commissions par le gouvernement fédéral américain à partir de la fin du XIX^e siècle.

Cet ouvrage s'efforce d'éclairer les raisons, les différences et le destin des politiques de régulation américaines et européennes que l'auteur a observées sur les deux continents.

Nouveaux adhérents

ANDRIEUX Claude-Paul	Paris	HOPILLIARD Yannik	Paris
ARNAS André	Frouzins	LAVAL Jean-Yves	Jouy-en-Josas
BARDEY Marie-Paule	Antony	LE TEMPLIER Geneviève	Yverres
BASTIE André	Carcassonne	LEHMANN Alice	Paris
BEAUFORT Jeanne	Villieu-Loyes-Mollon	LENOBLE Madeleine	Paris
BERNADAS Suzanne	Bourg-des-Comptes	LOHOUE Noël	Fresnes
BERNAS Monique	Orsay	LUBEIGT Guy	Thaillande
BERTHOT Jacques	St-Jean-d'Heurs	LUCAS Marc	La Boissière
BEYLOT Robert	Argentan	MACIAZEK Jacqueline	Houilles
BEYRIE Claudine	Pontonx-sur-l'Adour	MANDVILLE Gérard	Bures-sur-Yvette
BLANDIN Chantal	Montrouge	MARC Nicole	Paris
BOIS Brigitte	Paris	MARTIN Didier	Lattes
BOURY-ESNAULT Nicole	Marseille	MASNOU Françoise	Gif-sur-Yvette
BRIENT Bernard	Paris	MATHIEU-TINET Monique	Bourg-la-Reine
CANET Roland	Gujan-Mestras	METRAL Françoise	Lyon
CANO Martine	Chatillon	MONGE Nicole	Paris
CARROLL Marie-Henriette	Bretigny-sur-Orge	MOREAU Odile	le Perreux-sur-Marne
CHALEM-GOUARIN Nadine	Boulogne-Billancourt	MOURETON Jacques	Orléans
CHALUMEAU Marie-Thérèse	Paris	NINVILLE Annik	Paris
CHAMPAUD Christian	Civray	NOUAILHAT Alain	Tours
CHAPUIS Odile	Bordeaux	PASCAL Daniel	Forges-les-Bains
CHARRÉ Jacqueline	Massy	PICHAT Philippe	Paris
COUSSOT Danielle	Paris	PIKETTY Véronique	Emerainville
DALENS Maurice	Rouffiac-Tolosan	REVEL Nicole	Paris
DAVID Colette	Bourg-la-Reine	REYNAUD Jean-Claude	Claix
DEMANGEAT Claude	Strasbourg	SALAUN Jacques	Orsay
DITTMAR André	Lyon	SIRONVAL Margaret	Paris
DU LAU D'ALLEMANS Béatrice	Neully-sur-Seine	SLAWYK Gerd	Marseille
ELKIK Martine	Yens	SOUCHON Gilbert	Courbevoie
FARRET Pierre	Bures-sur-Yvette	TUR Gérard	Sassenage
FURSTOSS Roland	Marseille	VAURES Annie	Puteaux
GAUDRY André	Marolles-en-Hurepoix	VIARD Madeleine	les Lilas
GIRE Alain	Ornans	WILL Didier	Romans-sur-Isère
GRANGE Danielle	Teyran	XAVIER Françoise	Bourg-la-Reine
HATZFELD Jacques	Antony		